DÉPÊCHES

DU

DUC DE WELLINGTON.[1]

Le duc de Wellington a fait publier, dans ces dernières années, la collection des dépêches qu'il écrivit pendant ses campagnes. Un des aides-de-camp du noble lord, le lieutenant-colonel Gurwood, s'est chargé de cette tâche, et la collection de ces pièces forme douze énormes volumes. La période de temps qui s'y trouve embrassée, commence en 1799 et se termine en 1815. Les dépêches sont datées de l'Inde, du Danemark, du Portugal, de l'Espagne, de la France et des Pays-Bas, où le duc de Wellington a commandé pendant sa longue carrière militaire. Au milieu d'une foule de pièces qui ne méritaient guère d'être recueillies comme documens historiques, d'ordres du jour, de dispositions locales et de communications officielles à des inférieurs, qui n'offrent pas même d'intérêt sous le point de vue militaire, on trouve dans cette collection les matériaux historiques les plus curieux, les plus importans et surtout les moins connus, sur la nature de la guerre que firent les Anglais dans la Péninsule. Je m'attacherai de préférence d'abord aux deux derniers volumes,

(1) *The Dispatches of field-marshal the Duke of Wellington during his various campaigns in India, Denmark, Portugal, Spain, the Low Countries and France*, etc. — London, 1838.

qui renferment les dépêches de 1813 à 1815. Ces deux volumes devaient être publiés à Londres, au moment où M. le maréchal Soult s'y rendit, comme ambassadeur extraordinaire, pour assister au couronnement de la reine. Le duc de Wellington, par un effet de sa délicatesse de gentleman, en fit suspendre la publication jusqu'après le départ de son ancien et illustre adversaire. Cependant je n'ai découvert, dans ces deux volumes, rien d'ouvertement hostile à M. le maréchal Soult, et si, çà et là, on trouve quelques petits billets où le général anglais annonce qu'il a battu son ennemi, il se peut bien que M. le maréchal Soult ait écrit, de son côté, tout-à-fait du même ton.

Je me sens d'autant plus à l'aise en examinant ces gros recueils de dépêches anglaises, qu'elles me semblent ne nuire en rien à la gloire militaire de ma patrie. Un de nos hommes d'état les plus éminens, qui lit avec assiduité tout ce qui nous vient de l'Angleterre, dont il nous a expliqué avec génie la plus grande époque politique, me faisait l'honneur de me dire, il y a quelques jours, que cette collection lui représente l'œuvre de la raison la plus nette, mais en même temps la plus froide et la plus décharnée. C'est, en effet, à force d'ordre et d'ordre dans l'esprit surtout, que le duc de Wellington a triomphé de nos troupes dans la Péninsule. En lisant ses mémorandums aux cabinets et ses proclamations aux Portugais et aux Espagnols, on sent tout ce que peut le sentiment de la justice, même dans les entreprises où il semble que l'enthousiasme seul puisse avoir quelque action. Le duc de Wellington a résolu un problème qui me semblait chimérique avant la lecture de ces dépêches; il a prouvé qu'on peut faire une longue campagne et triompher d'un gouvernement absolu comme était l'empire, en combattant sous les drapeaux d'un gouvernement constitutionnel. De ce point de vue, les dépêches du duc de Wellington ont un immense intérêt pour la France actuelle, et j'en recommande la lecture à nos officiers. Ils n'y trouveront pas des leçons de haute stratégie; ils n'y apprendront pas l'art de frapper ces coups qui étonnent le monde, et, Dieu merci, ils n'ont pas besoin d'ouvrir les récits des campagnes des capitaines étrangers pour s'instruire des secrets de cette noble école; mais ils verront là par quelle infatigable exactitude, par quels soins répétés, par quelle attention minutieuse donnée aux moindres opérations, au bien-être de ses soldats, à l'approvisionnement de son armée, par quelle inépuisable patience, un chef militaire peut surmonter les difficultés que lui opposent des chambres divisées, ainsi que les lenteurs d'une administration que la nature de son pouvoir rend à la fois exigeante, tra-

cassière et timide. Enfin, nos officiers apprendront, par la lecture de ce livre, comment un général en chef, s'il veut réussir sous le régime d'étroite responsabilité où nous vivons, doit savoir tenir constamment un œil ouvert sur l'ennemi et l'autre sur lui-même.

Ceux qui aiment les contrastes n'ont qu'à suivre à la fois, sous les mêmes dates, les mémoires ainsi que les ordres du jour du duc de Wellington, et les bulletins ainsi que les proclamations de Napoléon et de ses lieutenans. Napoléon et les généraux de son école s'adressent toujours à l'esprit du soldat; ils lui parlent du jugement des siècles, de l'histoire; dans quelques-unes de ses proclamations de la Pologne et de la Russie, quand les troupes sans solde manquaient de vêtemens et de chaussures, l'empereur leur promet au retour un repas public devant son palais dans Paris, où leurs concitoyens les couronneront de lauriers, et les salueront du glorieux nom de soldats de la grande-armée. Le duc de Wellington ne parle jamais de l'avenir à ses soldats et aux officiers sous ses ordres; il leur annonce qu'une escadre anglaise qu'il attend, apporte tant de livres sterling, tant de capotes, tant de chaussures, des vivres pour les hommes, du foin pour les chevaux, et il ne leur dit pas même, comme Nelson à Trafalgar, que l'Angleterre attend d'eux que chacun fera son devoir. Le général anglais ne suppose pas qu'une armée chaudement vêtue et régulièrement nourrie puisse y manquer! Quant à lui-même, il s'impose des devoirs d'un genre tout semblable. Il suppute, il compte avec l'exactitude d'un négociant anglais les subsides en argent qui lui arrivent, il les répartit en masses égales, il relève les erreurs de chiffres des bordereaux, et rien ne rebute son attention dans ce travail vulgaire. En un mot, le duc de Wellington pousse si loin cette qualité importante d'un grand général, que possédait aussi à un haut degré Napoléon, qu'elle absorbe un peu en lui toutes les autres. Si le duc de Wellington avait eu à combattre à la fois le maréchal Soult et l'intendant Daru, ou quelque approvisionneur de cette force, les résultats de la campagne de 1813 eussent peut-être été différens; mais il avait devant lui des troupes dénuées de tout, qui ne pouvaient se refaire dans un pays qu'elles avaient épuisé, et son esprit d'ordre, appuyé d'un incontestable talent militaire, lui donna l'avantage partout.

En lisant les dépêches du duc de Wellington, on ne tarde pas à trouver le côté élevé, je dirai presque le côté héroïque de sa tenue sévère, de son amour de l'ordre et de cette patiente rigueur avec laquelle il resserre sans cesse les liens de la discipline entre tant de soldats de diverses nations. Le général anglais n'avait pas seulement à

faire obéir les troupes anglaises, et il est impossible de ne pas suivre avec un vif intérêt la lutte qu'il soutenait chaque jour en faveur de l'ordre contre les soldats espagnols et portugais qu'il appelait avec raison « les plus grands pillards du monde, » et en même temps contre leurs chefs, qui n'avaient ni la force, ni la volonté de les réprimer. C'est surtout dès qu'il entre en France que le duc de Wellington s'occupe sans relâche d'empêcher la dévastation du pays. Presque toutes ses dépêches, à cette époque, prescrivent des mesures contre ces funestes dispositions de son armée. « Dites au général Longa, écrit-il en français à son lieutenant, le général Wimpfen, que je suis très mécontent de sa troupe pour avoir pillé Ascain la nuit du 10, comme elle l'a fait. Je le prie de faire mettre *sous les arrêts* le commandant et tous les autres officiers de cette troupe qui étaient à Ascain, et je leur ferai faire leur procès pour avoir désobéi à mes ordres. » Et il ajoute encore, au bas de la même lettre : « On vient de me faire un rapport que les troupes de Longa pillent et brûlent partout le pays. Un a été attrapé que je fais pendre, et je ferai pendre tous ceux que j'attraperai. »

La fermeté, la vigueur du duc de Wellington étaient bien nécessaires. Il entrait en France après une longue campagne dans laquelle il avait été secondé par deux armées qui s'avançaient altérées de vengeance, et qui se croyaient en droit d'exercer de terribles représailles. Les généraux espagnols et portugais, placés sous ses ordres, avaient promis le pillage de la France à leurs soldats, et un grand nombre de familles dans la Péninsule n'avaient envoyé leurs enfans à l'armée que dans l'espoir de se dédommager, par leurs mains, des maux qu'elles avaient soufferts par suite de l'occupation française. Si le duc de Wellington s'était borné à faire pendre les maraudeurs et les pillards, ses alliés se seraient bientôt soulevés contre lui, et toute sa fermeté n'eût pas sauvé l'armée anglaise de l'irritation que ne pouvaient manquer de produire ces rigoureuses mesures. La plupart des généraux espagnols haïssaient les Anglais, et se seraient félicités de leurs désastres autant que de ceux des armées françaises. Aussi, dès le passage des frontières de France, le duc de Wellington ne quitte plus la plume, et c'est à peine si l'on peut concevoir comment il fait pour entretenir une si active correspondance au milieu des opérations militaires dont il ne pouvait se dispenser. Je choisis parmi toutes ses lettres celle qu'il écrivit au général Manuel Freyre en français, comme il avait coutume de faire quand il s'adressait aux généraux espagnols. Elle montre l'homme tout entier. Cette lettre

est datée de Saint-Jean-de-Luz, le 24 décembre, à onze heures du soir. La voici : « Mon cher général, j'ai reçu votre lettre aujourd'hui, et j'avais déjà donné ordre le 22 de rappeler celui que j'avais donné le 18 à la division du général Morillo, de se tenir sous les armes. La question entre ces messieurs (les soldats de Morillo) et moi est s'ils pilleront ou non les paysans français. J'ai écrit, et j'ai fait écrire plusieurs fois au général Morillo pour lui marquer ma désapprobation sur ce sujet, mais en vain, et enfin j'ai été obligé de prendre des mesures pour m'assurer que les troupes sous ses ordres ne feraient plus de dégâts dans le pays. Je suis fâché que ces mesures soient de nature à déplaire à ces messieurs ; mais je vous avoue que la conduite qui les a rendues nécessaires est bien plus déshonorante que les mesures qui en sont la conséquence.

« Je vous prie de croire que je ne peux avoir aucun sentiment sur votre lettre que celui de la reconnaissance, et, aussitôt que j'aurai lu toutes celles incluses dans votre lettre officielle, je vous enverrai réponse. En attendant, je vous dis que je suis, et de toute ma vie j'ai été trop accoutumé aux libelles pour ne pas les mépriser; et, si je ne les avais pas méprisés, non seulement je ne serais pas où je suis, mais le Portugal au moins, et peut-être l'Espagne, seraient sous la domination française. Je ne crois pas que l'union des deux nations dépende des libellistes ; mais si elle en dépend, pour moi, je déclare que je ne désire pas un commandement, ni l'union des nations, si l'un ou l'autre doit être fondé sur le pillage. J'ai perdu vingt mille hommes dans cette campagne, et ce n'est pas pour que le général Morillo, ni qui que ce soit, puisse venir piller les paysans français; et, où je commande, je déclare hautement que je ne le permettrai pas. Si on veut piller, qu'on nomme un autre à commander, parce que, moi, je déclare que, si on est sous mes ordres, il ne faut pas piller.

« Vous avez de grandes armées en Espagne, et, si on veut piller les paysans français, on n'a qu'à m'ôter le commandement et entrer en France. Je couvrirai l'Espagne contre les malheurs qui en seront le résultat, c'est-à-dire que vos armées, quelque grandes qu'elles puissent être, ne pourront rester en France pendant quinze jours.

« Vous savez bien que vous n'avez ni argent, ni magasins, ni rien de ce qu'il vous faut pour tenir une armée en campagne, et que le pays où vous avez passé la campagne dernière est incapable de vous soutenir l'année prochaine.

« Si j'étais assez scélérat pour permettre le pillage, vous ne pouvez

pas croire que la France, toute riche qu'elle est, puisse soutenir votre armée si le pays est pillé. Pour ceux qui désirent vivre des contributions du pays, ce qui est, je crois, votre objet dans la campagne prochaine, il paraît essentiel que les troupes ne soient pas autorisées à piller. Mais, malgré tout cela, on croirait que je suis l'ennemi, au lieu d'être le meilleur ami de l'armée, en prenant des mesures décisives pour empêcher le pillage, et que ces mesures la déshonorent!

« Je pourrais dire quelque chose aussi en justification de ce que j'ai fait, qui regarderait la politique; mais j'ai assez dit, et je vous répète qu'il m'est absolument indifférent que je commande une armée grande ou petite; mais, qu'elle soit grande ou petite, il faut qu'elle m'obéisse et surtout *qu'elle ne pille pas*.

« En vérité, je ne peux pas m'empêcher de me moquer des plaintes du général Morillo. Le jour que je lui ordonnai de se mettre sous les armes, il entreprit de lui-même, — sans mes ordres, ni ceux d'aucun autre, — une reconnaissance sur l'ennemi, les routes étant en tel état qu'il ne pouvait faire marcher son infanterie; et le résultat a été que la cavalerie anglaise, qui l'accompagnait et faisait son avant-garde, a beaucoup souffert. Puis, il vient me dire qu'il n'a pas de souliers! Comment a-t-il pu faire cette reconnaissance sans souliers? Et puis, la malheureuse troupe, sans souliers et sans vivres pour se tenir sous les armes, comment le général Morillo a-t-il pu la faire marcher?

« Demandez au général Alava et au général O'Lalor combien de fois j'ai mis les troupes anglaises et portugaises sous les armes en Espagne, pour sauver les villes et campagnes espagnoles, et vous verrez que je suis au moins impartial. »

« WELLINGTON. »

La seule manière que le duc de Wellington avait trouvée pour empêcher les Espagnols et les Portugais de piller, c'était de les faire tenir des journées entières sous les armes, et de faire pendre les délinquans. Quant aux généraux, on voit qu'il ne se refusait pas à leur donner quelques raisons de sa conduite, mais cette condescendance n'allait pas jusqu'à des explications complètes. « *Je pourrais bien dire quelque chose qui regarderait la politique*, » ajoute-t-il après avoir montré les inconvéniens matériels des désordres de l'armée, mais ce quelque chose, il ne le dit pas; car, encore une fois, le duc de Wellington dédaignait de faire la guerre autrement qu'en homme

positif, qui veut arriver au but par la force, par l'organisation, par la discipline de l'armée qu'il commande, et non par l'enthousiasme et l'enivrement. Les raisons qu'il donne pour arrêter le pillage, paraissent appartenir à cet ordre d'idées. Il ne faut pas piller, si l'on veut que le pays puisse fournir les contributions sur lesquelles on a compté. Il s'agit seulement d'économiser ses ressources, de ménager la proie qu'on a saisie afin de la rendre plus profitable; mais sous ce calcul, dans ce langage approprié aux idées de ceux auxquels il s'adresse, un seul mot qui semble échappé involontairement à l'auteur de cette lettre, décèle l'homme intègre, l'ame élevée, le cœur juste et droit. C'est ce mot *scélérat* qui vient révéler la morale qu'on dirait cachée à dessein dans cette lettre d'affaires. A travers la réserve qui enveloppe sa pensée intime, on sent que lord Wellington se donnait à lui-même d'autres raisons de sa sévérité que celle qu'il en donne au général Freyre et au général Morillo, et dès-lors il est impossible de ne pas honorer un ennemi qui parle et qui agit ainsi.

Le général Freyre, auquel le duc de Wellington adressait cette lettre, s'était déjà séparé de l'armée anglaise, en Portugal, pour cette question d'équipement et des vivres. Les troupes alliées, sous les ordres de lord Wellington, ne consentirent à marcher qu'à la condition d'être entièrement défrayées par le gouvernement anglais, et il semblait que les Portugais et les Espagnols crussent ne faire la guerre que pour l'avantage de la Grande-Bretagne. Dans ces dispositions d'esprit des armées alliées et des généraux, que leur haine pour les Anglais rendait encore plus difficiles et plus exigeans, le caractère du duc de Wellington était merveilleusement approprié à la situation où l'avait placé le gouvernement anglais. Jusqu'à l'époque où il fut envoyé en Espagne, la guerre s'était faite sans ensemble et sans méthode. Le secours accordé par l'Angleterre à l'Espagne et au Portugal, sur la motion faite dans le parlement par Sheridan, ne fut d'abord qu'un subside. On envoya des munitions, des armes et des habits. Quelques officiers furent dépêchés dans les deux pays pour reconnaître l'état des choses. Sir Thomas Dyer, le major Roche et le capitaine Patrick secondèrent dans les Asturies le lieutenant-colonel Doyle, et les capitaines Carroll et Kennedy séjournèrent dans la Galice, les colonels Brown et Traunt dans les provinces septentrionales du Portugal; mais le gouvernement anglais espérait encore que les pays insurgés triompheraient de la France sans le secours des troupes anglaises. C'est dans ce but qu'un large traité de subsides en approvisionnemens de tous genres fut souscrit par l'Angleterre.

Je n'ai pas dessein de rappeler les faits de ces campagnes; ils sont bien connus et ont été controversés de toutes les manières par les écrivains militaires des deux nations. On sait que les Espagnols et les Portugais furent défaits par nos généraux dans toutes les affaires qui eurent lieu, et que nos soldats, à qui leur audace et leur gaieté tenaient lieu de tout, donnèrent partout la victoire au drapeau français, quoique dépourvus des choses les plus nécessaires, et la plupart mourant de faim et de misère. Sans souliers et sans vivres, au milieu des vallées les plus fertiles de l'Espagne, ils ne prenaient pas moins les villes et les places fortes, et montaient à l'assaut en chantant, comme à l'escalade de Jaën, où ils entonnèrent la chanson de Roland.

La bataille de Baylen mit fin à cet état de choses. Le refus d'exécuter la convention faite en faveur des troupes françaises, refus dont les chefs des forces navales anglaises, lord Collingwood et sir Hew Dalrymple, à qui la junte s'était adressée, prirent la responsabilité par leur décision, obligea bientôt l'Angleterre à s'immiscer plus directement dans les affaires de la Péninsule. Ce fut alors que sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, mit à la voile de Cork pour la Corogne. Quoique chef d'une expédition importante, il avait pour instructions d'éviter, autant que possible, de se mêler des actes du gouvernement provisoire. En même temps, il était autorisé à annoncer aux Espagnols et aux Portugais que les secours de l'Angleterre étaient donnés dans un but entièrement désintéressé. On voit qu'en donnant à son général de pareilles instructions, dictées par une certaine prudence, le gouvernement anglais lui préparait déjà tous les embarras qu'il eut dans la suite, et que révèlent toutes les pages de sa correspondance.

Qui ne sait la vie militaire du duc de Wellington? Né au château de Dengan en Irlande, envoyé très jeune encore en France, au collége militaire d'Angers, entré comme enseigne, à dix-huit ans, dans le 4e régiment, et arrivé rapidement, par la position de sa famille et par sa fortune, à un grade supérieur, le troisième des fils du comte de Mornington n'eut pas à passer par les misères et le laisser-aller de la vie subalterne des camps, vie qui forme le corps aux habitudes militaires, mais qui, prolongée, peut nuire plus tard, dans les esprits ordinaires, à l'élévation des pensées qui doivent être le partage des chefs. En revanche, les difficultés du commandement ne lui manquèrent pas dès son début. Il était déjà lieutenant-colonel quand il entra au service de la compagnie des Indes, et les protections de son frère, devenu gouverneur-général des Indes orientales, ayant valu au

jeune Wellesley le commandement des troupes du Nizam, lors de l'attaque de Seringapatnam il eut à lutter à la fois contre ses propres officiers et contre les troupes de Tippoo. Tout le monde sait que, dans sa première affaire, le jeune Wellesley ne se montra pas aussi épris du sifflement des balles que le fut en pareil cas Charles XII, et le général Harris, qui commandait en chef, ne pensait pas que le jeune officier qui revenait si agité dans le camp, serait un jour le héros de l'Angleterre.

Je dirai peu de chose des volumes de la collection des dépêches du duc de Wellington qui ont rapport aux affaires militaires dont il eut la direction dans l'Inde. Nos lecteurs ont déjà pu suivre ces premières années de la carrière militaire du général anglais dans une remarquable notice publiée par la *Revue* (1). On sait comment le jeune et timide lieutenant-colonel se changea en un général indifférent au danger, et déjà digne d'une haute réputation. Sir Arthur Wellesley eut affaire dans l'Inde à des chefs dont la tactique était assez semblable à celle d'Abd-el-Kader, mais dont l'habileté était plus grande, et à des troupes plus redoutables que les Arabes, car elles étaient plus nombreuses et commandées par des officiers européens. Scindiah, comme Hyder-Ali, détruisait les armées anglaises rien qu'en les fuyant, en les entraînant à sa poursuite, dans de vastes contrées sans ressources, sans herbe, sans eau, en se dérobant à elles dans des bois impénétrables, ou en les attaquant à l'improviste par les détours d'un pays qui lui était aussi connu qu'il était nouveau pour ses adversaires. C'est en le poursuivant que Wellington apprit à connaître toutes les ressources de la persévérance, ressources qu'il employa si bien depuis. C'est peut-être aussi en servant sous l'autorité suprême d'une compagnie de marchands, qu'il contracta l'habitude de régularité, la méthode de comptable, qui l'ont si bien servi dans la guerre d'Espagne. Il eut déjà l'occasion de déployer ce sentiment de justice et ce goût honorable de ponctualité dans la commission de répartition du territoire conquis dans le Mysore, dont il fit partie, et il revint en Angleterre, en 1803, avec la réputation d'homme intègre, jointe à celle de général habile, qu'il avait surtout gagnée dans l'expédition du Décan, à la meurtrière bataille d'Assye, où furent écrasés les Mahrattes.

Pour rendre justice au duc de Wellington, et la justice qui est due à son principal mérite, qui est la fermeté avec laquelle il assu-

(1) Voyez la livraison du 15 novembre 1837.

jettissait à la discipline les troupes placées sous ses ordres, il faut faire remarquer qu'il était loin de disposer, en Espagne, des ressources qu'on lui supposait. Cette observation pourrait aussi le justifier du reproche qui lui a été fait, de n'avoir pas poursuivi ses succès comme il pouvait le faire, et de s'être montré en quelque sorte inquiet d'une victoire quand il l'avait remportée. Il y avait de quoi être inquiet, en effet, avec des auxiliaires tels que les Espagnols et les Portugais, qui haïssaient un peu plus les Anglais après une victoire qu'après une défaite, et qui, à chaque retard de la solde ou des approvisionnemens, menaçaient leur allié d'une défection, comme s'ils avaient été de simples mercenaires, ou comme si l'Espagne et le Portugal n'eussent pas été plus à portée de l'armée française que l'Angleterre. Jusqu'à présent, j'avais cru que l'Angleterre avait été pour l'Espagne un banquier exact et complaisant, et que son général, lord Wellington, n'avait à maintenir dans la ligne du devoir que des hommes à qui on n'avait laissé aucun prétexte de s'en écarter; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et on voit, par quelques-unes de ses plaintes au gouvernement anglais, que *l'or de l'Angleterre* ne coulait pas aussi abondamment sur le continent que le disait le *Moniteur*. En même temps, lord Wellington avait à lutter contre les ministres qui, jugeant mal la valeur militaire des points occupés par les troupes anglaises, croyaient faire des merveilles en envoyant trente mille hommes à Walcheren et une armée en Sicile. La lettre suivante, datée également du quartier-général de Saint-Jean-de-Luz, donne, sous ce point de vue, une idée complète des rapports du général anglais avec son gouvernement. Elle a été adressée à lord Bathurst le 13 décembre 1813.

« J'ai reçu la lettre de votre seigneurie, du 10, et je vous prie d'assurer l'ambassadeur de Russie que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir dans l'intérêt des armées alliées. Je suis déjà plus avancé sur le territoire français qu'aucune des puissances alliées, et je crois que je suis mieux préparé qu'elles à prendre avantage de toute occasion de nuire à l'ennemi, soit en conséquence de ma propre situation, soit en conséquence des opérations des armées alliées.

« Votre seigneurie est instruite, par ma dernière dépêche, de la nature et de l'objet de mes opérations récentes, ainsi que de la position où nous sommes. L'ennemi a considérablement diminué ses forces dans Bayonne, et il occupe la droite de l'Adour, près de Dax. Je ne puis dire quelle force il a dans Bayonne, et savoir si elle est assez réduite pour que je puisse détruire son camp retranché.

« Dans les opérations militaires, il y a des choses impossibles. L'une de ces choses est de faire marcher des troupes dans ce pays après de longues pluies. Je sais que je perdrais plus de soldats que je ne pourrais en remplacer, en faisant camper les troupes après un si mauvais temps, et je serais coupable de négligence et d'abandon de mes gens, si je commençais une opération après les mauvais temps que nous avons ici.

« En ce qui est du théâtre des opérations de l'armée, cela regarde le gouvernement et non pas moi. En jetant trente mille hommes dans la Péninsule, le gouvernement britannique a donné de l'occupation, depuis quatre ans, à deux cent mille Français au moins, et des meilleures troupes de Napoléon. Il est ridicule de supposer que les Espagnols et les Portugais auraient résisté un moment, si les forces britanniques avaient été retirées. L'armée employée présentement contre nous peut être de cent mille hommes, plus ou moins, en y comprenant les garnisons, et je vois, dans les journaux français, que des ordres sont donnés pour la formation, à Bordeaux, d'une armée de cent mille hommes. Est-il un homme assez insensé pour supposer que le tiers de ce monde serait employé à combattre les Espagnols et les Portugais, si nous nous retirions? Il serait alors facile à Bonaparte de conquérir toute la Péninsule.

« Une autre observation que j'ai à vous soumettre, est que, dans une guerre où chaque jour amène des crises dont les résultats intéressent le monde pour des siècles, le changement de lieu des opérations de l'armée anglaise mettrait cette armée *hors de combat* pour quatre mois au moins, surtout si son nouveau terrain est la Hollande.

« Votre seigneurie remarque judicieusement que notre but à tous est de forcer Napoléon à la paix. Je commande à présent sur la frontière la plus vulnérable de la France, peut-être sur la seule qui soit vulnérable (1813). Si je puis mettre vingt mille Espagnols en campagne, ce que je pourrais si j'avais de l'argent et des approvisionnemens pour la flotte, j'aurais la seule forteresse qui soit sur cette frontière, si on peut la nommer forteresse, et cela dans un court espace de temps. Si je pouvais mettre quarante mille Espagnols en campagne, j'aurais probablement mes postes sur la Garonne. Qui soutiendra que Napoléon voudrait moins voir une armée dans une telle position que trente à quarante mille Anglais occupés au siége d'une forteresse en Hollande? Si ce n'étaient les ressources d'hommes et d'argent dont je suis privé, et la réputation que je perdrais à tenter, en cet état, de telles choses, je procurerais la paix en dix fois

moins de temps que ne le feraient dix armées en Flandre. J'ai lieu de croire qu'il y a en France un fort parti pour les Bourbons, et que ce parti est prépondérant dans le midi de la France. Quelle diversion notre armée ne peut-elle pas opérer dans ce cas, et quel sacrifice ne devons-nous pas faire pour atteindre ce but?

« C'est l'affaire du gouvernement, et non la mienne, que de disposer des ressources de la nation, et je n'ai pas la moindre objection à faire à ce sujet. Je désire, en tout cas, persuader à votre seigneurie que vous ne pourrez pas pratiquer des opérations militaires en Espagne et en Hollande avec des troupes anglaises, et il faut choisir d'avance l'un ou l'autre parti, si, comme je le crois, et je ne pense pas me tromper, l'empire anglais n'est pas en état de maintenir deux armées en campagne. J'ai commencé la dernière campagne avec soixante-dix mille Anglais et Portugais. En laissant aller les troupes allemandes, en ajoutant ce que je pourrai rassembler de milices et les recrues portugaises, je compte, cette année, tenir la campagne avec quatre-vingt mille hommes; mais ce n'est pas là toute la question. Si vous formez l'armée hanovrienne, je n'aurai pas plus de cinquante mille hommes ou cinquante-cinq mille, si les blessés se rétablissent promptement.

« Je vous prie d'observer que, si vous étendez vos opérations aux autres pays, le service souffrira dans toutes ses branches. Je ne voudrais pas me plaindre; mais, si vous jetez vos regards sur chaque branche du service, vous verrez qu'elles sont déjà toutes entravées. Je n'ai pas entendu parler des vingt-cinq mille effets d'habillemens qui devaient arriver de Plymouth, et déjà nous avions un déficit de trois mille pour l'année 1813. Sept mille huit cents effets sont arrivés à la Corogne. Nous manquons absolument de capotes. La raison en est que l'administration ne songe pas qu'en changeant de théâtre d'opérations, les anciens effets ne sont pas suffisans, etc.

« Les différens rapports que j'ai adressés à votre seigneurie appellent votre attention sur le manque de provisions navales, et je vous prie de prendre connaissance de l'état et condition des vaisseaux des stations, exceptant ceux qui vont et viennent d'Angleterre, état que l'amirauté fait connaître le 1er et le 15 de chaque mois. Vous verrez s'il y a ou non raison de se plaindre. Quel que soit le nombre, je me plains de ce qu'ils ne sont pas suffisans pour faire le service. Ce n'est certainement pas l'intention de l'amirauté.

« Votre seigneurie est maintenant instruite de l'état de nos ressources financières. Nous sommes accablés de dettes, et je ne puis

sortir que rarement de ma maison, à cause des créanciers qui m'assiégent publiquement pour demander le paiement de ce qui leur est dû. Quelques-uns des muletiers n'ont pas été payés depuis vingt-six mois, et hier j'ai été obligé de leur donner des bons sur la trésorerie pour une partie de leurs paiemens; autrement, il eût fallu renoncer à leurs services. Ces bills seront, je crois, immédiatement cédés, avec une dépréciation de change, aux *requins* qui attendent ces gens à Passage et dans cette ville, et qui profitent de la détresse publique. J'ai quelques raisons de croire que les bruyantes réclamations qui ont lieu, se font à l'instigation de marchands anglais. »

Il n'y a rien à ajouter à un pareil tableau, et quelques généraux de nos grandes guerres vont bien rire en lisant les lignes où le général anglais se peint au milieu des créanciers de l'armée, et se cachant dans sa maison pour échapper à leur poursuite. Mais il ne faut pas oublier le système du duc de Wellington. Il avait à donner l'exemple à deux armées commandées par des officiers qui eussent profité du moindre relâchement de leur chef, pour se porter aux plus grands désordres. Des ordres du jour d'une rigueur presque excessive, où quelquefois il flétrissait la conduite des officiers espagnols et portugais, avaient imprimé une saine terreur à ses subordonnés. Sa conduite était sans doute tracée par ces antécédens; mais il faut dire en même temps qu'elle était aussi conforme à l'esprit d'équité qui a marqué partout en général les actes de son commandement. On en a cité de curieux exemples.

Le duc de Wellington ne connaît pas l'enthousiasme. Il suffit de l'avoir vu quelques momens pour se convaincre de cette vérité. L'inflexibilité de ses traits se reproduit tout entière dans sa conduite, et on ne l'a jamais vu entraîné jusqu'à l'ardeur, même par le désir de faire dominer ses convictions. Mais la raison parle en lui un langage si décisif, qu'il a rarement manqué le but qu'il se proposait, soit en écrivant aux ministres, soit en prenant la parole dans le parlement. C'est à ce point qu'à l'époque où l'on discuta un bill sur la discipline de l'armée, bill qui fut précédé d'une enquête, le duc de Wellington parla pour le maintien du châtiment du bâton dans l'armée anglaise, et en fit probablement sentir la nécessité, puisque le parlement se rangea à son avis. Cette pensée sèche, rude et ferme, qui triomphe du sentiment de l'humanité la plus vulgaire, ce goût du devoir qui écarte, dans un homme doux et modéré, tous les mouvemens du cœur, ont garanti le duc de Wellington de toutes les grandes fautes qu'il était facile de commettre dans sa situation. Il est vrai qu'il

s'est abstenu en même temps des actions éclatantes et héroïques; mais le but de lord Wellington était marqué. Il devait concourir à l'accomplissement d'une grande œuvre, commencée en commun par l'Europe entière. Sa tâche a été remplie avec toute l'habileté et la loyauté possibles. L'Angleterre a voulu mettre le duc de Wellington en regard de Napoléon. Il est évident que Wellington n'a jamais songé à se considérer comme l'antagoniste de Napoléon, et on dirait même que c'est pour se montrer sous son véritable jour qu'il a publié sa volumineuse correspondance. Cette publication, qui est faite pour flatter le juste orgueil du duc de Wellington, est en même temps un acte de modestie. A chaque page, on y voit l'honnête homme, le général prudent, l'observateur (1), l'esprit intelligent qui embrasse les diverses faces des affaires, et juge sainement de leurs résultats; on y reconnaît même l'homme d'état, le ministre qui devait fournir plus tard une belle et honorable carrière politique; mais on y chercherait vainement le héros. Enfin, l'épigraphe choisie pour cette collection de dépêches se trouve bien justifiée; elle dit que ce monument sera plus durable que l'airain, *ære perennius*. Il survivra, en effet, sans nul doute, dans l'esprit des hommes sensés, au bronze qu'on élève, sur une place de Londres, à lord Wellington, et qui le représente sous les lauriers et dans la nudité d'un demi-dieu des temps héroïques. Ce n'est pas ainsi nu que Chantrey ou Wyatt devaient montrer au peuple anglais et à la postérité le général qui a écrit ces lettres,

(1) L'esprit d'examen et d'observation du duc de Wellington, particulièrement en ce qui concerne l'armée, se reproduit dans tous ses discours et dans tous ses actes. Aujourd'hui même, en lisant les dernières discussions du parlement anglais, je retrouve cet esprit dans la réponse que lord Wellington vient de faire aux partisans du système de la taxe uniforme des lettres. Lord Wellington prétend que la réduction du prix du port à un penny n'augmentera pas la correspondance et le nombre des lettres, comme l'assurent les économistes de la chambre basse, et il cite, à ce sujet, ce qui s'est passé dans quelques régimens. — « Il y a peu d'années, je voulus essayer de ce système, dit-il, et je puis assurer à leurs seigneuries qu'après avoir affranchi de toute taxe les lettres des soldats de quelques régimens, il n'en est pas résulté la moindre augmentation de correspondance. Dans un seul régiment, et c'était un régiment de mille hommes, composé de montagnards écossais, qui passent pour des gens extrêmement attachés à leur lieu natal et à leurs familles, on s'est assuré que, pendant l'espace de six à sept mois, soixante-trois ou soixante-quatre lettres seulement ont été écrites. C'était le même nombre qu'auparavant. » — Le noble lord en conclut que la diminution de la taxe sera onéreuse pour le pays. Peut-être eût-il fallu considérer que les soldats n'ont que peu de nouvelles à communiquer à leurs familles, et que leurs besoins ne changent pas, tandis que le commerce tend sans cesse à augmenter ses relations dès qu'on les favorise; mais il eût fallu sortir du cercle des observations militaires, et lord Wellington s'y tient volontiers.

dans lesquelles il déclare sans cesse que l'armée anglaise ne peut vaincre que bien munie, bien couverte et bien chaussée; la seule inscription qui conviendrait au piédestal est celle-ci : « Il a fait la guerre de manière à pouvoir la recommencer avec avantage dans les pays où il a commandé. »

Le duc de Wellington se tenait si bien dans son rôle de général constitutionnel; investi d'un commandement suprême, il se regardait tellement comme chargé simplement d'une tâche ou grande ou médiocre, selon l'étendue des ordres du gouvernement, selon les ressources qu'il plairait aux ministres de mettre à sa disposition, qu'on le voit prendre son parti avec résignation, quand ces ressources lui manquent. Dans ses idées d'ordre et d'hiérarchie, il semble alors dire qu'il fera comme il pourra, ou que la chute de Napoléon ou son abaissement ne doivent pas lui tenir plus à cœur qu'aux ministres du roi d'Angleterre, et que, si ceux-ci ne jugent pas à propos d'y mettre plus d'ardeur, c'est à lui de les imiter, et de borner à son tour ses opérations. Au contraire, à la vue de la tiédeur du gouvernement, un héros, comme on l'entend, eût fait ressource de tout : il eût outrepassé ses ordres, ou bien il eût perdu la tête. Pour le duc de Wellington, il n'eût pas violé ce qu'il regardait comme les lois de la guerre, même pour avancer le terme de la campagne; et, s'il eût fallu autoriser le pillage d'une seule maison pour hâter la défaite de son ennemi, rien ne l'eût déterminé à donner un pareil ordre. Nous verrons plus tard, par une de ses lettres, comment il s'appliquait à lui-même ces principes. En voici une qui témoigne de la parfaite résignation qui accompagnait souvent son extrême sollicitude pour les nécessités du service et de l'armée. Elle est adressée de Lesaca, sur la frontière d'Espagne, à lord Bathurst.

« Milord, j'apprends de sir Thomas Graham, que *le Sparrow*, arrivé d'Angleterre à Passage la nuit dernière, a fait voile le 10. Il a communiqué avec *le Président*, entré en rade avec un convoi de fournitures pour les vaisseaux, mais il n'a aucun renseignement sur l'accroissement des forces navales sur ces côtes. Sir Thomas Graham m'informe, il est vrai, que lord Keith lui a dit avoir demandé qu'une ligne navale fût envoyée devant cette côte; mais il n'avait pas reçu de réponse, et rien n'est laissé à sa discrétion. Je veux donc mettre sous vos yeux les inconvéniens et les désavantages qui résulteront pour l'armée du manque de forces navales.

« Les munitions de toutes sortes qui nous viennent de Lisbonne, des autres ports du Portugal et de la Corogne, sont retardées par le

manque de convois. Le blocus maritime de Saint-Sébastien n'est pas observé du tout; l'ennemi a des communications constantes avec cette place par Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. Il y a introduit des vivres de toute espèce, un renfort d'artilleurs et de sapeurs, et quelques officiers appartenant au service médical.

« Le fait des communications entre Saint-Sébastien et les ports de France est notoire à toute la terre, et le rapport sur l'assaut du 25 juillet, fait par le général Rey, a été publié par les journaux français.

« Dans l'attaque de la place maritime, nous avons reçu peu d'assistance des troupes de nos vaisseaux, mais les forces navales sont trop faibles sur cette côte pour nous donner le secours qu'il faudrait, et nous en souffrons beaucoup. Les soldats sont forcés de travailler, dans les transports, à décharger les vaisseaux, parce que les mains manquent, et nous avons été obligés de nous servir des bateaux du port de Passage, dirigés par des femmes, pour mettre à terre les provisions et effets d'ordonnance. Ces bateaux sont légers, d'une faible construction, et un certain nombre s'en est perdu. Or, le manque de bateaux apportera de grands retards dans les opérations du siége, et les soldats sont obligés de charger et de décharger ces bateaux, les femmes qui les dirigent n'étant pas propres à ce travail.

« Mon opinion est que, si nous avons une force navale suffisante, nous devons faire, le temps le permettant, une attaque du côté de la mer en même temps qu'une attaque contre les remparts. Cette double attaque divisera l'attention de l'ennemi, et préviendra beaucoup de pertes dans l'assaut, si elle n'en assure le succès.

« J'appelle encore l'attention de votre seigneurie sur les avantages qu'il y aurait à empêcher la navigation dite cabotage entre la Garonne, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. L'ennemi serait alors obligé de se servir des transports du pays pour former ses magasins de l'Adour; le rassemblement de ses provisions serait retardé, la misère occasionnée par la guerre redoublerait, et en conséquence l'impopularité qui s'y attache, en France, augmenterait considérablement. Mais les forces de cette côte, insuffisantes pour le siége de Saint-Sébastien, suffiraient encore moins au blocus effectif des côtes entre la Garonne et Bayonne.

« Je n'ai jamais eu l'habitude de troubler le gouvernement par des requêtes; mais j'ai toujours pourvu au service de mon mieux, à l'aide de ce qu'on mettait à ma disposition. Si donc les forces navales de l'Angleterre ne peuvent être portées à plus d'une frégate et d'un

petit nombre de bricks et cutters employés au service des dépêches, pour coopérer avec l'armée au siége d'une place maritime dont la possession nous importe avant que la mauvaise saison ne commence, je me contenterai et ferai pour le mieux, sans secours; mais j'espère que votre seigneurie me fera savoir positivement si je dois ou non compter sur quelque assistance en forces maritimes. »

Une autre lettre, adressée du même lieu au général don Miguel Alava, prouve que ce n'était pas seulement contre la négligence et la mauvaise volonté du gouvernement anglais que lord Wellington avait à lutter.

« Je suis fâché de vous informer qu'il n'est pas venu de bateaux dans le port de Passage, pour les opérations du siége de Saint-Sébastien, et qu'il n'y a pas de cartes du pays pour cette opération. Je ferai savoir à la population de ces provinces que ses magistrats ne m'ont pas donné d'assistance, et ne m'ont rien fourni de ce qui était nécessaire pour délivrer ce pays de l'ennemi. Je ferai en outre connaître mon opinion sur cette conduite à toute l'Espagne.

« Voici une lettre que j'ai reçue de M. Dunmore au sujet du peu de secours donné par la ville de Vittoria. Le peuple de cette ville et de ces provinces verra, par expérience, la différence qu'il y aura si, par manque d'assistance, je suis obligé de les abandonner à l'ennemi.

« Voici encore un rapport que j'ai reçu de Bilbao, d'après lequel les magistrats ont refusé de nous donner la jouissance des couvens, pour établir nos hôpitaux. Je vous prie d'observer que ces hôpitaux sont demandés pour les officiers et les soldats blessés en se battant pour ce pays, et je pense qu'il faut prendre des mesures pour obliger ces magistrats à accorder les secours qu'on leur demande. Dans tous les cas, je ferai en sorte que le pays tout entier connaisse leur conduite. »

Voilà pourtant un appel à l'opinion publique; mais c'est le sentiment de la justice blessé qui fait cet appel. Lord Wellington n'a peut-être jamais prononcé le mot *gloire*, du moins on ne le trouve dans aucune de ses lettres. Les arrêts, le bâton ou la corde, lui semblent agir plus directement sur ses soldats que ce vain mot; mais l'équité, comme les lois de la guerre, ne permettaient pas de passer des magistrats par les armes ou de les faire pendre pour avoir refusé de laisser convertir un couvent catholique en hôpital pour des blessés protestans. Lord Wellington use du seul moyen qui lui reste, en appelant sur eux le blâme de leurs compatriotes. Quant aux mesures à prendre pour les contraindre à changer de conduite, c'est à un général espagnol qu'il les propose. Quelque timide, quelque singulier

que puisse paraître ce procédé d'un général en chef, aux yeux de bien des gens, il est certain que lord Wellington en avait tiré une grande force, et qu'il était ainsi parvenu à créer une sorte de tribunal de l'opinion publique où l'on craignait d'être cité. Mais il faut voir avec quelle mesure il se sert de ce moyen, et comme il en use consciencieusement. La lettre suivante, écrite de Lesaca quelques jours après celle qu'on vient de lire, en est un exemple curieux. Elle s'adresse au ministre de la guerre, à Cadix :

« Monsieur, — dans la dépêche que j'ai adressée à votre excellence, de Ostiz, le 3 juillet, je vous ai dit que le général Clausel avait passé l'Ebre à Tudela, le 27 juin, « *pero informado por el alcade, de hallarse nuestras tropas en el camino, inmediatamente lo repaso, y se dirigio á Zaragoza.* » Connaissant le degré de calomnie qui agit dans les guerres de révolution, je n'aurais pas écrit ce qui est là-dessus, si je n'avais été sûr que je pouvais me fier aux informations que j'avais reçues, lesquelles furent à peu près comme elles paraissent dans les papiers inclus; mais ces papiers prouvent de la manière la plus claire que j'ai été trompé, que le rapport qui m'a été fait était fondé sur une calomnie, et que la personne qui l'a dite en a été convaincue, et a confessé la fausseté de ses allégations. Dans ces circonstances, je ne peux pas rendre justice à la réputation de l'alcade de Tudela trop tôt, ni d'une manière trop publique, et je prie votre excellence de demander permission à la régence de faire insérer dans la gazette cette lettre et les papiers inclus. »

Les traits de caractère, sinon de génie, et d'un caractère toujours élevé, abondent dans les dépêches de lord Wellington. A mesure qu'on avance dans cette lecture, sa physionomie se complète. Ici il se plaint de la *prodigalité d'hommes* qui distingue tous ses adversaires, les généraux de l'armée française, et il se montre lui-même aussi économe de ses munitions que du sang de ses soldats, en disant qu'une certaine bataille, qu'il ne nomme pas parce qu'un officier anglais qu'il faudrait nommer aussi s'y est montré négligent, est la seule où les troupes sous son commandement ont brûlé inutilement de la poudre. Ailleurs il explique longuement par quelles filières successives et sous quel contrôle a lieu le dénombrement des morts, des blessés anglais sur les champs de bataille, ainsi que celui des prisonniers et du butin faits sur l'ennemi, et il démontre qu'il est impossible, même au général en chef, d'altérer ces rapports, tant lord Wellington craint d'être taxé d'exagération. Plus loin, ce sont toutes sortes de lettres et de billets, en différentes langues, jusqu'en langue

basque, en réponse à tous ceux qui lui adressaient leurs réclamations, même aux plus obscurs d'entre eux. Aux uns il recommande de se plaindre dès que le dégât a été commis par ses soldats, de le faire constater, de dire quels soldats, quelles divisions ont fait le mal, d'indiquer le jour, la semaine, afin qu'on puisse faire restituer et punir, car autrement les recherches seraient trop difficiles; aux autres il écrit qu'on ne peut tout-à-fait éviter les inconvéniens qui sont la conséquence de la présence d'une grande armée, et en même temps il leur envoie des commissaires pour recueillir les preuves des dommages qui ont eu lieu et les faire estimer. Il y a même un certain bourgeois de Saint-Jean-de-Luz ou de Siboure, qui, ayant écrit au généralissime de trois armées en campagne, pour le prier de s'informer du sort de sa jument et de son fusil de chasse, qui ont disparu au milieu des désordres produits par le passage des divisions anglaise, portugaise et espagnole, reçoit la lettre suivante, écrite en français, pour plus de courtoisie.

« Au quartier-général, 2 avril 1814.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu vos deux lettres relativement à votre jument et à votre fusil, et, ayant fait toutes les perquisitions possibles, je suis fâché de vous dire que je ne trouve ni l'une ni l'autre.

« Je vous serai bien obligé si vous voulez m'envoyer au quartier-général la personne qui sait où est la jument, et aussi la personne qui connaît celui qui a pris le fusil. Elles peuvent venir en toute sûreté, et je vous promets que, si vos propriétés peuvent se trouver, elles vous seront rendues. « J'ai l'honneur d'être, etc.

« WELLINGTON. »

Je ne sais quelle impression produira cette simple lettre de six lignes sur ceux qui la liront; mais, pour moi, j'en suis encore à me demander ce qui l'emporte dans ce petit écrit, ou plutôt ce qui l'a dicté, la bonhomie ou l'esprit, j'entends l'esprit d'organisation et de conduite.

D'un autre côté, lord Wellington écrivait à don Manuel Freyre cette lettre, également en français :

« Mon cher général, je vous envoie une plainte, et j'en reçois une pareille à chaque heure du jour (il répondait à toutes). Je vous prie de me faire dire s'il n'y a pas moyen de mettre fin à un mal qui détruira votre armée et la nôtre aussi. Je sais que cela peut s'empêcher, si les officiers en prennent la peine. Je vous prie d'y appeler leur

attention et de faire la recherche des sacs, etc., de leurs soldats, et de leur ôter tout ce qui n'y devrait pas être, comme de faire l'appel des compagnies à chaque heure du jour et de la nuit. Je suis bien fâché d'être obligé de prendre des mesures plus sévères, mais il faut arrêter les désordres, coûte que coûte. Je suis vraiment peiné sur ce sujet. Je fais tout en mon pouvoir pour l'armée espagnole, et je ne peux pas faire conduire ses soldats comme les autres. »

Les efforts que faisait lord Wellington pour mettre l'ordre dans la guerre et maintenir les lois de la discipline, avaient presque toujours des résultats satisfaisans, et, en Espagne, il lui était arrivé souvent, sur des plaintes suffisamment spécifiées, de découvrir les coupables au milieu d'une division, et de les faire punir, après leur avoir fait restituer leur butin; cette tâche n'était cependant pas facile. Aussi écrivait-il au général Giron : « Je commande les plus grands coquins de toutes les nations du monde, et il faut une main de fer pour les tenir en ordre, et toute espèce d'informations pour les découvrir. »

Il est vraiment intéressant de suivre, dans les dépêches du duc de Wellington, les dispositions qu'il prenait en entrant en France, et qui sont toutes la conséquence des principes émis dans les lettres que j'ai déjà citées. Ayant rencontré, au moment de passer la frontière, quelques soldats qui revenaient d'Olagne ivres et chargés de butin, il se hâte d'écrire au lieutenant-général sir John Hope, qui commandait cette division, que, fût-on quatre fois plus nombreux, on n'aurait aucune chance de pénétrer en France, si on ne pouvait empêcher les soldats de piller, et en même temps il adresse d'Irurita, à l'armée, un ordre du jour où il lui expose, 1° qu'il doit appeler son attention sur la différence qu'il y avait entre ses rapports avec les peuples d'Espagne et de Portugal et ceux qu'elle aura avec la population à laquelle elle va avoir affaire aux frontières de la France; 2° que les généraux et officiers doivent s'appliquer à entretenir des communications régulières et constantes avec les corps sous leurs ordres, et à empêcher les soldats de s'écarter de leurs camps et cantonnemens; 3° qu'il entend par-dessus tout que les habitans soient bien traités, et qu'on ne porte pas atteinte à leurs propriétés particulières; 4° que l'armée ne doit pas oublier que les nations alliées sont en guerre avec la France, uniquement parce que le chef de la nation française ne veut pas accorder la paix et veut les soumettre à son joug, et que les maux soufferts par l'Espagne et le Portugal dans l'invasion de ces deux pays ont été causés par l'indiscipline des soldats, par leurs cruautés encouragées et autorisées par leurs chefs. Or, se venger de ces

actes sur les habitans paisibles de la France serait une conduite odieuse et inhumaine, et ce serait en même temps porter gravement atteinte aux intérêts des armées alliées, et provoquer des représailles semblables à celles qui avaient eu lieu en Espagne. En conséquence, il établissait un commissariat pour les vivres et provisions, et il obligeait toute l'armée à se soumettre aux ordres donnés à ce sujet. — Il y a, dans ce seul volume de correspondance, plus de cent lettres sur cette matière, et il est difficile, à moins de les lire toutes, de se faire une idée des soins minutieux donnés par le général en chef à ce qu'il regardait comme une des mesures les plus importantes de son administration.

Mais ce sentiment de la propriété va si loin dans l'esprit de lord Wellington, qu'il le porte quelquefois à méconnaître le droit de la guerre, et à en refuser l'exercice aux autres. C'est ainsi que, par une lettre qu'il écrit de Véra au général d'Espagne qui assiégeait Pampelune, il lui commande de déclarer aux assiégés qui avaient pratiqué des mines dans le fort pour le faire sauter, qu'une telle tentative serait considérée par lui comme un désir de nuire à la nation espagnole et d'attenter à sa propriété; en conséquence, si pareil fait avait lieu, le général assiégeant avait ordre de ne donner ni capitulation, ni grace quelconque, et de faire passer par les armes le gouverneur, tous les officiers et sous-officiers et un dixième des soldats!

Heureusement, de pareils ordres de la part de lord Wellington sont rares, et de tous ceux qu'il donne chaque jour aux généraux espagnols, je n'en retrouve pas un seul qui ait ce caractère de dureté et de passion. En général, lord Wellington laissait peu à faire aux officiers sous ses ordres, et sa vigilance les suit partout. On n'élève pas une palissade, on ne construit pas une redoute, qu'il n'assiste lui-même à l'opération, ou qu'il ne vienne la rectifier; et quand il est occupé ailleurs, il la juge de loin de son œil exercé, comme dans ce fragment de lettre au général Giron, au sujet d'un ouvrage de fortification qu'il avait fait faire sur la hauteur en arrière d'Échalar :

« Si vous finissez la redoute sur le plan que vous avez commencé, il faudrait faire une opération majeure pour regagner le Puerto d'Échalar, en cas que nous fussions jamais dans le cas de l'abandonner pour le moment, afin de manœuvrer sur la droite ou sur la gauche, parce que le flanc droit de la redoute et son derrière regardent exactement les deux points d'où il faut venir pour attaquer le Puerto, si l'ennemi l'avait en sa possession. Ce que je vous conseille donc, c'est de faire les deux flancs de votre ouvrage ou d'abattis ou de palissa-

des, et d'étendre la ligne qui regarde vers le Puerto, prenant garde toujours qu'elle ne soit, de nulle manière, une défense pour ceux qui pourraient avancer du côté d'Échalar. »

A la fin, cependant, cette inépuisable activité qui lutte tantôt contre les lenteurs du gouvernement anglais, tantôt contre les désordres de l'armée, et toujours contre la haine et les calomnies du gouvernement espagnol, se rebute et se lasse. Lord Wellington, irrité d'un manifeste publié avec l'agrément du gouvernement espagnol, où l'on flétrit la conduite des officiers alliés lors de l'assaut de Saint-Sébastien, donne sa démission qui est acceptée par la régence, et garde seulement le commandement des troupes anglaises. Mais les ordres du gouvernement anglais l'obligent bientôt à reprendre le commandement en chef des forces alliées, et on le voit recommencer avec la même patience sa pénible tâche. Aussitôt après cette affaire, Pampelune fut évacuée par les troupes françaises, et le duc de Wellington entra dans le département des Basses-Pyrénées. Sa première proclamation est du 1er novembre 1813; la voici :

« En entrant dans votre pays, je vous annonce que j'ai donné les ordres les plus positifs, dont il y a ci-dessus la traduction, pour prévenir les malheurs qui sont ordinairement la suite de l'invasion d'une armée ennemie, invasion que vous savez être la conséquence de celle que votre gouvernement avait fait de l'Espagne. — Vous pouvez être assurés que je mettrai à exécution ces ordres, et je vous prie de faire arrêter et conduire à mon quartier-général tous ceux qui vous font du mal. Mais il faut que vous restiez chez vous, et que vous ne preniez aucune part dans les opérations de la guerre dont votre pays va devenir le théâtre. »

De nombreuses circonstances avaient facilité les progrès de lord Wellington, et lui avaient ouvert la route de nos provinces. Ces circonstances sont bien connues; mais, en lisant les proclamations où le général anglais dispose en maître de notre sol, j'éprouve le besoin de les retracer en deux mots. Des ordres mal conçus avaient été donnés après la campagne de 1812, et trois fautes, la dispersion, en cantonnemens très éloignés les uns des autres, de l'armée française en Portugal, l'envoi de la cavalerie du général Montbrun en Aragon, le départ pour Pampelune de la division du Nord, commandée par le général Dorsenne, avaient laissé le champ libre au général ennemi. Lord Wellington profita de cet état de choses pour se présenter devant Ciudad-Rodrigo dont la garnison fut forcée de se rendre, puis devant Badajoz dont la garnison eut le même sort, sans que les gé-

néraux des autres corps eussent fait la moindre démonstration pour défendre ces deux importantes conquêtes. La guerre de Russie avait forcé Napoléon à retirer de l'Espagne ce qui restait de sa garde, les belles légions polonaises et les débris de sa cavalerie légère. Cependant le maréchal Soult tenait l'Andalousie avec quarante-cinq mille hommes, le maréchal Marmont était à Salamanque avec un corps d'armée aussi nombreux, et le général Souham occupait la Vieille-Castille avec douze mille hommes. Dans la Manche, sur le Tage, à Madrid, le roi Joseph avait sa garde et l'armée du centre; le maréchal Suchet était maître de l'Aragon et du royaume de Valence. Malheureusement, en présence de l'ordre, de la rigidité, de la discipline et d'une direction unique, qui se trouvaient dans le camp de lord Wellington, nos maréchaux étaient en rivalité constante sous le commandement fictif du roi Joseph, et on les voyait plus occupés les uns des autres que de l'ennemi. Toutes ces dépêches de lord Wellington, ces ordres détaillés, ces recommandations répétées, qu'on peut maintenant parcourir, donnent la clé de ses succès. En voyant la constante abnégation qu'il fait de lui-même, on comprend enfin comment il a triomphé de ces grandes réputations militaires, de ces généraux tant occupés de leur personnalité. Si seulement deux de nos généraux avaient pu s'entendre dans l'intérêt de la patrie, dix fois lord Wellington, entouré de trois ou quatre armées françaises, répandues, il est vrai, sur une vaste étendue de pays, eût été coupé, enveloppé et détruit avec toute son armée, malgré tout l'appui que lui donnaient le gouvernement et le peuple espagnols. Mais quand le roi Joseph, craignant pour le corps du maréchal Marmont, vers lequel se dirigeait lord Wellington, envoyait à l'un de ses collègues l'ordre de se porter en avant, celui-ci ne faisait marcher que des forces insuffisantes, et souvent dans une autre direction que celle qui lui était indiquée. Quant au maréchal Marmont, son malheur, — et il faut bien croire à ces influences funestes, puisque tout le talent militaire, l'instruction immense, l'intrépidité et le coup d'œil parfait du duc de Raguse ne l'ont pas préservé de ses défaites, — son malheur constant le suivait en Espagne, et sa brillante valeur, trahie par l'impétuosité irréfléchie de ses généraux de division, le perdit à Salamanque. Dès ce moment, l'Espagne, on pourrait dire l'empire, fut perdu pour Napoléon. L'abandon de Madrid et de toute la Nouvelle-Castille, l'évacuation de l'Andalousie, la perte des travaux élevés à Cadix, furent les premiers résultats de la bataille de Salamanque, et il ne fut pas donné au maréchal Soult, qui se trouvait plus tard à la tête de quatre-vingt mille

hommes sur la Tormès, de venger les armes françaises. Lord Wellington, favorisé par un affreux orage, échappa à la bataille que lui offrait le duc de Dalmatie, et bientôt l'insurrection de toute l'Espagne et le débarquement de nouvelles forces anglaises à Alicante rendirent nos affaires désespérées. Lord Wellington se trouva alors en mesure de prendre l'offensive, et la dernière faute que l'on commit en acceptant une bataille dans la mauvaise position de Vittoria acheva de le rendre maître des évènemens. Après cette affaire, l'armée française n'eut plus d'autre position militaire que sur les Pyrénées. On sait comment Napoléon, qui espérait jusqu'alors pouvoir tirer des renforts de la Péninsule, vit tout à coup ses frontières découvertes, et appela en hâte vers lui le maréchal Soult, qu'il nomma son lieutenant-général en Espagne, en remplacement du roi. Il était trop tard, et le maréchal ne put réparer, dans cette position suprême et désormais incontestée, les désastres auxquels, il faut bien le dire, avaient contribué les passions jalouses de nos maréchaux. S'il eût été seul chef des armées françaises en Espagne dès le commencement de la campagne, le maréchal Soult eût sans doute résisté à lord Wellington, et il eût donné une autre face à cette guerre; mais le roi Joseph n'avait pas assez d'ascendant pour se faire obéir, et le maréchal Jourdan, qui commandait sous ses ordres, n'exerçant pas le pouvoir en son propre nom, ne pouvait dominer, comme il l'eût fallu, les chefs des différens corps d'armée employés en Espagne. Le maréchal Soult, je le répète, fut investi trop tard du commandement. Les rivalités des généraux les avaient déjà compromis vis-à-vis les uns des autres, et l'armée n'avait que trop suivi cet exemple d'indiscipline. Lord Wellington, seul chef des forces combinées de l'Angleterre, du Portugal et de l'Espagne, était au contraire dans une situation favorable; et, bien que tracassé par le cabinet anglais et par le parlement, bien qu'assailli de réclamations de la part de ses alliés, rien de sérieux ne s'opposait à l'exécution de ses ordres. Ajoutons que l'amour-propre ne joua jamais le moindre rôle dans ses déterminations, que sa personnalité, toute grande qu'elle fût, s'effaça en toutes choses, et l'on comprendra qu'il a pu triompher d'un général plus renommé que lui, et justement renommé, je le dis sans crainte d'être démenti, même par le duc de Wellington.

Nous voilà revenus au moment où furent écrites les différentes lettres que j'ai citées, par lesquelles lord Wellington défendait le pillage, et prenait des mesures pour punir les coupables. C'est alors qu'il écrivait à tous les chefs sous lesquels servaient ces pillards espa-

gnols : « Je ferai pendre tous ceux que j'attraperai. » Pour la vingtième fois, il reprend la plume sur cette matière : « Je ne viens pas en France pour la piller, écrit-il au général don Emmanuel Freyre; je n'ai pas fait tuer et blesser des milliers d'officiers et de soldats pour que les restes des derniers puissent piller les Français. J'ai vécu assez long-temps parmi les soldats, et j'ai commandé assez long-temps les armées pour savoir que le seul moyen efficace d'empêcher le pillage, surtout dans les armées composées de différentes nations, est de faire mettre la troupe sous les armes. La punition ne fait rien, et d'ailleurs les soldats savent bien que, pour cent qui pillent, un est puni, au lieu qu'en tenant la troupe rassemblée, on empêche le pillage, et tout le monde est intéressé à le prévenir.

« Si vous voulez avoir la bonté de demander à vos voisins les Portugais et les Anglais, vous trouverez que je les ai tenus sous les armes des journées entières, que je l'ai fait cinq cents fois, non seulement pour empêcher le pillage, mais pour faire découvrir par leurs camarades ceux qui ont commis des fautes graves, qui sont toujours connus du reste de la troupe. Jamais je n'ai cru que cette disposition était d'aucune manière offensante pour les généraux et les officiers de l'armée; jamais, jusqu'à présent, elle n'a été censée telle, et je vous prie de croire que, si j'avais quelque motif de censurer la conduite des généraux ou des officiers, je le ferais avec la même franchise que j'ai donné ces ordres que je crois les meilleurs pour empêcher le pillage.

« Je n'ai pas donné de tels ordres aux troupes espagnoles en Espagne, parce que c'était leur pays, et je connaissais bien la nécessité où était tout le monde; mais je le faisais tous les jours avec les autres. Après cette explication que je vous prie de faire connaître aux généraux de l'armée espagnole, j'espère qu'on ne croira pas désormais que j'aie l'intention d'offenser qui que ce soit; mais il faut que je vous dise que, si vous voulez que votre armée fasse de grandes choses, il faut bien se soumettre à la discipline, sans laquelle rien ne peut se faire, et il ne faut pas croire que chaque disposition est une offense. »

L'affaire du libelle inséré dans *le Duende* occupe encore lord Wellington après son entrée en France, et, dans une lettre à son frère, sir H. Wellesley, il l'attribue au ministre de la guerre, en Espagne, qu'il nomme militairement *the greatest of all blackguards;* mais le ressentiment de lord Wellington tient à ce que ce libelle a attaqué sir Thomas Graham et les officiers de son armée. Pour lui, il n'y était pas même désigné, et on peut le croire quand il déclare

qu'il n'eût pas songé un moment à se venger d'une injure personnelle. Mais bientôt des intérêts d'une plus haute importance viennent occuper lord Wellington.

A peine les armées étrangères eurent-elles touché le territoire français, que tous les mécontens s'agitèrent, et que les partisans des Bourbons, qui avaient repris espoir depuis les désastres de nos armées, parcoururent les parties du pays occupé par l'ennemi, et cherchèrent à entraîner la population. Les premières manifestations qui eurent lieu ne témoignèrent que du désir de voir se terminer les longues guerres dont les résultats pesaient si cruellement en France. La plupart de ces manifestations avaient, il faut l'avouer, un caractère peu national, et les lecteurs français trouveront de tristes pages de ce genre dans la collection des dépêches du duc de Wellington. J'y lis l'adresse suivante : « Monseigneur, les notables des communes de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure se présentent devant votre seigneurie pour lui exprimer la reconnaissance de tous les habitans pour la faveur qu'ils ont de la posséder parmi eux. Une guerre affreuse fait gémir en secret toute la France, qui n'a d'autre désir, d'autre besoin que la paix. Nous savons, monseigneur, que tous vos soins ne tendent qu'à atteindre ce but. Puissiez-vous réussir dans un si noble projet ! Vous aurez des droits à la reconnaissance de l'univers, et nous ne cesserons d'adresser des vœux au ciel pour qu'il daigne conserver long-temps un héros aussi grand que sage. » — Lord Wellington a délicatement supprimé les signatures.

Je passe vite sur ces adulations, pitoyables effets de la peur ; mais je ne puis passer sous silence d'autres pièces non moins affligeantes pour nous, et je m'arrêterai un moment à quelques lettres dont la suscription porte le nom d'un homme de qui on peut dire qu'il a employé la dernière partie de sa vie à faire oublier le patriotisme de sa jeunesse et les éclatans services qu'il avait rendus à son pays. C'est nommer le général Dumouriez.

Dumouriez avait cinquante ans lorsque la révolution éclata. Avec une ame active, des connaissances étendues, avec le génie de la science et de la guerre, accompagné d'une sorte de souplesse et d'amabilité qui devait le faire réussir, il n'avait pas su s'élever au-dessus du rang des subalternes. Mêlé aux affaires de la Corse, il y avait montré une grande sagacité ; chargé plusieurs fois de missions difficiles, il s'en était tiré avec honneur ; investi d'un commandement en Normandie, il avait montré, dans les travaux de Cherbourg, un rare esprit d'organisation ; cependant il était resté en

arrière, et se trouvait, vers la fin du règne de Louis XVI, l'humble et obscur collaborateur du ministre de la guerre. La marche rapide que prit alors la révolution le mit bientôt en première ligne, et son esprit, si long-temps contenu dans les situations inférieures, prit son essor. Devenu ministre, Dumouriez rêvait déjà les grands projets que réalisa Napoléon. Il voulait étendre la France aux Alpes, au Rhin, aux Pyrénées, à la mer. Dumouriez avait embrassé avec sincérité le régime de la constitution. Franc, ouvert, spirituel, sa présence au pouvoir sembla un moment annoncer un meilleur avenir. Reconnaissant de la confiance que lui avait montrée Louis XVI, il sut cependant encourir les mécontentemens de la famille royale, en insistant sur l'accomplissement des devoirs constitutionnels du roi. Respecté dans l'assemblée législative à cause de son éloquence facile, de son sang-froid, de ses talens militaires, il eut le noble courage de se perdre en combattant son collègue Roland, dont il partageait l'opinion, mais qui avait divulgué, dans l'intérêt de sa popularité, les secrets du conseil. Plus tard, Dumouriez sauva la France, et chassa les étrangers de notre sol. Ainsi, pendant vingt-cinq ans et plus, on avait vu Dumouriez fidèle à la patrie, à l'honneur, épris d'amour pour la France, travaillant, encore obscur et dans sa jeunesse, à la fortifier, et plus tard, dans son âge mûr, on le vit à la tête du gouvernement, encore uniquement occupé de sa grandeur et de sa gloire. L'horreur que lui inspirèrent les excès de la révolution l'entraîna dans une faute qu'il ne cessa dès-lors d'aggraver jusqu'à la fin de sa vie. Voulant tout à coup terminer des désordres et des crimes qui épouvantaient l'honnêteté de son ame, Dumouriez crut que le but légitimait les moyens, et l'indignation, les sentimens les plus nobles, lui firent commettre l'action qui a justement terni sa mémoire. Dumouriez a souvent essayé, dans l'émigration, de justifier sa conduite; ses écrits avaient produit une certaine impression sur les esprits indulgens qui faisaient la part des circonstances cruelles où il s'était trouvé, de l'injustice éclatante qu'il avait subie au moment même où il assurait l'indépendance de son pays; mais les révélations qui ont eu lieu successivement, depuis quelques années, ne permettent pas d'absoudre Dumouriez, et de pardonner au vainqueur de Jemmapes le mal qu'il a tenté de faire à la France. Il n'est pas de jour, en effet, où la haine que Dumouriez avait conçue contre les différens gouvernemens de la révolution, et dans laquelle il enveloppait son pays, ne se révèle par quelque circonstance nouvelle. Dans nos différentes guerres, il était rare que nos troupes s'empa-

rassent des caissons d'un général ennemi, sans trouver dans ses papiers une correspondance avec Dumouriez, ou quelque plan du général émigré, pour détruire nos forces et hâter l'invasion. Comme il y avait de la vertu et de la grandeur antiques dans les premières années de Dumouriez, il y avait de la haine et de la colère antiques dans sa vieillesse irritée. S'il n'a pas joué le rôle de Coriolan, ou du moins celui du général Moreau, dans la guerre de l'invasion, c'est que son grand âge ne lui a pas permis de paraître sur les champs de bataille; mais sa pensée y était, et, de Londres, il correspondait activement avec les chefs des armées ennemies. Ceux-ci lui annonçaient aussi régulièrement nos défaites, et le recueil des dépêches de Wellington renferme un certain nombre de pièces de ce genre, parmi lesquelles je choisis cette remarquable lettre. Elle est en français :

« Mon cher général, il y a long-temps que je ne vous ai écrit, et j'ai devant moi vos lettres jusqu'au 1er novembre, auxquelles je n'ai pas répondu. Je vous suis obligé pour vos nouvelles d'Allemagne, et vos réflexions sur les évènemens de ce côté-là. J'ai les nouvelles du général Stewart jusqu'au 19 octobre, et celles de Bonaparte jusqu'à son arrivée sur le Rhin. Je respecte la facilité et l'habitude de marcher qu'ont les troupes françaises, mais je ne veux pas croire que les troupes battues à Leipzig, qui avaient quitté Erfurt le 25, aient pu arriver en assez grand nombre pour se battre contre 7,000 Autrichiens et Bavarois sous le général de Wrède à Hanau. Ainsi je crois que Bonaparte est arrivé avec sa garde, quelque cavalerie et artillerie, et les plus forts du reste de son infanterie, les autres ayant été abandonnés comme en poste, n'étant peut-être pas suivis de très près, et que le général de Wrède lui a donné un pont d'or, n'ayant pas cru possible de lui faire une résistance de fer. Voilà mes spéculations sur les dernières affaires en Allemagne. Mais il est possible que le bulletin sur les affaires du 29 et du 30 soit entièrement faux, et que l'armée française soit, comme on le dit, entièrement détruite.

« Vous aurez vu les rapports sur nos dernières affaires ici, depuis lesquelles nous sommes entièrement arrêtés par les pluies, et absolument embourbés. D'ailleurs, les terrains sont remplis d'eau, et j'ai été bien aise de pouvoir cantonner l'armée, qui, sans exception des Espagnols, est plus en état de faire une campagne d'hiver qu'aucune armée que j'aie jamais vue.

« La Catalogne m'a donné bien des mauvais momens pendant l'automne, et j'ai bien souvent pensé à y aller.

« Peut-être que, si je regardais seulement l'Espagne, ou même si

je voyais les affaires sous un aspect militaire seulement, j'aurais dû y aller, parce qu'il n'y a pas de doute que Bonaparte tient en Catalogne, et tiendra les facilités pour rentrer en Espagne. Je dis *peut-être* parce que, dans ce diable de pays, où j'ai fait la guerre pendant cinq ans, j'ai toujours trouvé, comme votre Henri IV, qu'avec de petites armées on ne faisait rien, et qu'avec de grandes armées on mourait de faim; et je sens qu'avec les moyens que j'ai, et le temps que je pourrais y donner, je ne pourrais pas établir les choses comme elles devraient être pour tenir en campagne les forces que nous y avons, et que nous pouvons y introduire. D'ailleurs, il faut que l'armée purement militaire cède à la politique. J'ai vu la marche des affaires en Allemagne; et, malgré les revers très grands qui sont arrivés, j'ai cru voir les germes des succès très considérables qui sont depuis arrivés.

« Si je ne me suis pas trompé, il est bien plus important aux alliés et à l'Espagne même que je me porte en avant en France, au lieu de faire une guerre désastreuse en Catalogne. Même, en vue militaire, je dirai que, s'il est vrai que Bonaparte ait passé du côté du Rhin, comme il le paraît, et que je le presse aussi du côté des Pyrénées occidentales, il n'a pas les moyens de se renforcer en Catalogne; et les forteresses tomberont d'elles-mêmes par suite des opérations ici ou ailleurs, et des blocus qui sont établis. Ainsi, tout considéré, je me suis déterminé à porter la guerre en France de ce côté-ci, et j'ai en mon pouvoir de la rendre vigoureuse autant que les circonstances le permettront. Je crois et j'espère que je ne me suis pas trompé.

« Je vous envoie la proclamation que j'ai faite en entrant. Le pays ne nous est pas contraire, les paysans ne nous font point la guerre; ils vivent très contens avec nos soldats dans leurs maisons; les propriétés sont respectées, et, à l'exception des Espagnols que j'ai envoyé cantonner en Espagne, on n'a pas fait de mal.

« Je crois que nous approchons de la fin de la tyrannie la plus atroce et la plus dégoûtante qui ait jamais affligé le monde, et que, si nous avons une autre campagne, il y aura des révolutions plus importantes pour le monde qu'aucune de celles qui sont arrivées. »

Heureusement ou malheureusement peut-être, les destinées de la France ne dépendaient pas des conseils de Dumouriez. La grandeur et le prestige de l'empire avaient disparu, et il ne restait plus que la tyrannie impériale, quand lord Wellington écrivait au vieux fugitif du camp de Bruille la lettre qn'on vient de lire. Au nord, Blücher passait l'Aisne, et, tandis que le général anglais veillait à ce que les

troupes sous ses ordres observassent une exacte discipline, les généraux français, forcés de faire vivre leurs soldats de réquisitions souvent irrégulières, s'efforçaient inutilement de rendre la guerre nationale. Le fameux décret rendu à Fismes par Napoléon avait été fait en représailles des déclarations des généraux ennemis, qui donnaient ordre de fusiller tous les citoyens non enrégimentés qu'on prendrait les armes à la main. Napoléon ordonnait à tous les Français de courir aux armes, de battre les bois, de couper les ponts, de couper les routes, et d'attaquer les flancs et les derrières de l'ennemi. Les populations ne faisaient plus depuis long-temps cause commune avec Napoléon, et elles obéirent, non pas à ce décret, mais au sentiment de leur conservation, en combattant l'ennemi sur les points où il se portait à des excès et commettait des actes de pillage. On a vu quelles précautions prenait lord Wellington pour éviter ces désordres; cependant la conduite des troupes espagnoles faillit causer un soulèvement général dans les campagnes, et le général Mina eut même à soutenir plusieurs attaques sérieuses de la part des paysans basques. — « Demandez, écrivait lord Wellington au général Freyre en l'avertissant de veiller à la sûreté de la division du général Morillo, demandez à Mina la jolie manière dont les paysans de Baygorry l'ont attaqué par surprise dans leur village, et vous verrez que l'inimitié des paysans n'est pas à dédaigner quand les troupes sont en cantonnement. » Les proclamations même de lord Wellington avaient un caractère moins menaçant que celles des autres généraux. Le fonds était le même, il est vrai. Sous prétexte de faire la guerre à Napoléon seul et à son armée, on refusait aux habitans des villes et des campagnes le droit de défendre le territoire national, et lord Wellington faisait, comme Blücher, fusiller ceux qu'on prenait les armes à la main. Le langage différait toutefois, et la conduite de l'armée commandée par lord Wellington ne faisait pas trop contraste avec ce langage. Le citoyen soumis (soumis, il est vrai, à la dure nécessité de l'occupation de son pays par des troupes étrangères!) échappait à la brutalité soldatesque, et voyait ses propriétés respectées. C'est par cette prudence et cette habileté que lord Wellington fit la conquête du midi de la France, si on peut appeler conquête une marche militaire à travers le pays, qu'on n'effectua qu'en désarmant, à force de ménagemens, une population guerrière dont les localités eussent favorisé les projets de résistance. Mais n'est-ce donc rien pour un général que de comprendre toutes les conditions du succès et d'y obéir? Cette proclamation que je trouve au milieu des dépêches de

lord Wellington montre combien sa modération adoucissait, dans la forme, les mesures contraires aux droits des nations, que les puissances alliées avaient adoptées.

« La conduite du peuple des villages de Bydarry et de Baygorry m'a fait la plus grande peine; elle est différente de celle de tous les autres habitans du pays, et ils n'ont pas le droit de faire ce qu'ils font.

« S'ils veulent faire la guerre, qu'ils aillent se mettre dans les rangs des armées; mais je ne permettrai pas qu'ils fassent impunément tour à tour le rôle d'habitant paisible et celui de soldat.

« S'ils restent tranquilles chez eux, personne ne les molestera; ils seront, au contraire, protégés comme le reste des habitans du pays que nos armées occupent. Ils doivent savoir que j'ai en tout rempli les engagemens que j'ai pris envers le pays; mais je les préviens que, s'ils préfèrent me faire la guerre, ils doivent se faire soldats et abandonner leurs foyers : ils ne pourront pas continuer de vivre dans ces villages. »

« Au quartier-général, ce 28 janvier 1814 (1). »

Un évènement qu'on pouvait prévoir, l'arrivée du duc d'Angoulême au quartier-général de Saint-Jean-de-Luz, sembla devoir changer la position de l'armée ennemie, et dès ce moment, où une diversion de ce genre devait exercer dans les rapports de l'armée avec la nation une influence favorable aux vues de lord Wellington, nous allons recueillir, dans sa correspondance, de nouveaux et curieux témoignages de l'inexorable esprit de logique qui le dirige dans toutes les actions de sa vie.

Le duc d'Angoulême arriva au quartier-général anglais le 3 février 1814. L'armée austro-russe et toutes les troupes d'invasion du nord avaient alors affaire aux braves populations des départemens de l'est, et les souverains alliés, loin de croire à la possibilité de rétablir les Bourbons, arrêtèrent, le 25 du même mois, à Bar-sur-Aube, dans la chambre du général Knesebeck où ils s'étaient réunis, qu'on s'ef-

(1) Voici l'original de cette proclamation; elle est en langue basque :

« Baigorritar eta Bidarraïtarren eguiteco moldeac penaric haadiena eguin darot; « Bertce herritacoac ez beçala comportatcen dira, çucen ez dutelaric horla eguitecolz « bijoaz Frances armadara.

« Ez dut permetituco içan ditcen gaur guerlari, eta bihor jende baquezco. Guel- « deric badaudez bere Etchetan, nihore ez ditu bilhatuco ez penatuco : aïteitic lan- « gunduac içanen dira bertce herrietatoac beçala. Jaquin beçate complitu ditulala « herriari aguindu diotçadan guciac ordean niri guerla nahi badautet eguin; eguin « bitoz soldadu, har betçate armac, eta utz bere Etcheac.

« Cartier généraléan, 28 Urthehastearen 1814. »

forcerait de conclure la paix avec Napoléon dans le congrès de Châtillon. On sait aussi que le traité de Chaumont, signé le 2 mars entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, n'admettait la possibilité d'un changement de gouvernement en France que par ses articles secrets, et que Napoléon avait jusqu'au 10 mars pour se déclarer explicitement sur le projet des préliminaires de paix, présenté au duc de Vicence par les plénipotentiaires des souverains alliés. Cependant, dès son arrivée au quartier-général anglais, le duc d'Angoulême adressa aux soldats du corps d'armée du maréchal Soult une proclamation qu'il apportait avec lui. Lord Wellington l'ignora quelque temps, et ses rapports avec le duc d'Angoulême, connu sous le nom de comte de Pradel qu'il avait gardé à la demande instante de lord Wellington (1), se bornaient à des billets que lui écrivait celui-ci pour faire connaître au prince la situation de l'armée, ou lui donner quelques conseils. En voici quelques-uns :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de faire savoir à votre altesse royale que je suis obligé d'aller à la droite de l'armée, ce matin, d'où j'aurai l'honneur de vous écrire. » — « Monseigneur, j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que votre altesse royale m'a adressée par M. de La Rochejacquelein, et il aura l'honneur de faire savoir à votre altesse royale que nous passâmes hier le gave d'Oleron. Je souhaite que ce que me dit M. de La Rochejacquelein sur les négociations de la paix arrive; mais j'ai lieu de croire qu'on négocie toujours. En tout cas, c'est à votre altesse royale à décider sur sa conduite, et pas à moi à en raisonner. Je suis toujours convaincu cependant qu'il est dans les intérêts de la famille de votre altesse royale de ne pas devancer l'opinion publique ni la presser. A Arriverète, 25 février. » — « Monseigneur, j'ai l'honneur de faire savoir à votre altesse royale que nous avons battu l'ennemi hier près d'Orthez, et qu'il est en pleine retraite sur Bordeaux. Orthez, 28 février. »

Bientôt les démonstrations du duc d'Angoulême et du petit nombre de personnes qu'il avait autour de lui, viennent altérer ces rapports, et les lettres de lord Wellington prennent un autre caractère. Lord Wellington lui reproche ces tentatives, et ne cesse de lui mander qu'il est imprudent de devancer la rupture des conférences de Châtillon, où les souverains alliés peuvent encore traiter avec Napoléon. Ce n'était pas le compte du duc d'Angoulême, qui pouvait

(1) *The duc d'Angoulême arrived here yesterday morning, and I have prevailed upon him to remain with his feigned title of comte de Pradel.* — Lettre au colonel Bunbury, du 4 février 1814.

se demander avec raison pourquoi on l'avait admis au quartier-général de l'armée anglaise, si on voulait l'empêcher de jouer un rôle politique, et qui refusait de se regarder comme un moyen d'action en réserve pour le cas d'une rupture avec Napoléon. Au reste, lord Wellington ne lui adressait ces remontrances qu'au nom des intérêts des royalistes et de la famille des Bourbons. « Le pays est très mal disposé envers Bonaparte et très bien envers la famille royale, écrivait-il de Saint-Sever; il désire ne rien faire sans l'aveu des puissances alliées. M. de Mailhos parut ici avec la cocarde blanche et les fleurs de lis, sans faire sensation aucune; la même chose à Mont-de-Marsan. La municipalité d'ici, quoique royaliste, a répondu à sa demande de faire proclamer Louis XVIII, qu'elle ne reconnaissait aucun ordre, à moins qu'il ne provînt du commandant en chef. M. de Mailhos est un imprudent que votre altesse royale devrait arrêter dans sa marche. »

Ce fragment jette de vives lumières sur l'état du pays. Il était fatigué de Napoléon, non de sa gloire. La France montra bientôt, quand on attaqua cette gloire, combien elle y était sensible; mais elle était lasse de guerre, lasse de sacrifices de tous genres. Ne pouvant juger les évènemens politiques du règne de Napoléon, que nous pouvons à peine juger, nous qui sommes déjà la postérité, elle en attribuait tous les désastres à l'ambition de l'empereur. On ne voyait alors en lui qu'un homme qui avait voulu tout conquérir, quand tous les souverains imploraient de lui la paix, et l'on se disait que cette invasion de Russes, d'Espagnols, de Portugais, de Prussiens et d'Allemands, qui fondaient de toutes parts sur la France, n'était que l'effet de justes représailles. Toutefois, haïr le gouvernement de Napoléon, ce n'était pas encore désirer le retour des Bourbons, et les partisans de cette cause sentaient si bien cela, qu'ils voulurent, à tout prix, se présenter avec l'appui et la protection des armées étrangères. Ils voyaient que ce n'était qu'ainsi qu'ils décideraient le pays, et ils se hâtèrent d'agir avant le 10 mars, terme fixé par les souverains alliés pour l'acceptation des préliminaires de paix proposés au congrès de Châtillon. Tel fut le motif de la fameuse proclamation du maire de Bordeaux, qui amena le mouvement du 12 mars, et ce qu'il y a de curieux, c'est que tandis que les royalistes cherchaient à établir, malgré lord Wellington, qu'ils agissaient de concert avec le chef de l'armée anglaise, le maréchal Soult cherchait, de son côté, à prouver que les proclamations du duc d'Angoulême étaient l'œuvre du général en chef anglais! Le maréchal Soult comptait sur l'esprit

national et le patriotisme des citoyens, le duc d'Angoulême et ses amis sur l'influence d'une armée étrangère. Les malheurs du temps et le peu de souci que le gouvernement impérial avait montré du peuple, expliquent cette disposition des ames, mais ne la justifient pas.

« Soldats, disait le maréchal Soult dans une proclamation, le général qui commande l'armée contre laquelle nous nous battons tous les jours, a eu l'impudeur de vous provoquer et de provoquer vos compatriotes à la révolte et à la sédition. Il parle de paix, et les brandons de la discorde sont à sa suite; il parle de paix, et il excite les Français à la guerre civile. Graces lui soient rendues de nous avoir fait connaître lui-même ses projets! Dès ce moment, nos forces sont centuplées, et, dès ce moment aussi, il rallie lui-même aux armes impériales ceux qui, séduits par de trompeuses apparences, avaient pu croire qu'il faisait la guerre avec loyauté. Aux armes! Que dans tout le midi ce cri retentisse!.... »

Toutes les apparences étaient en effet contre le duc de Wellington; mais voyons maintenant, par ses propres lettres, quels étaient ses rapports avec le parti royaliste et le duc d'Angoulême.

Le duc d'Angoulême était si mécontent du rôle qu'il jouait au quartier-général anglais, qu'il se disposait à retourner en Angleterre, quand le marquis de La Rochejaquelein vint le trouver à Saint-Jean-de-Luz, au nom d'un comité royaliste qui s'était formé à Bordeaux, et se composait de quelques gentilshommes du Médoc, réunis par les soins de la marquise de Donissan. Il s'agissait d'appeler les troupes anglaises à Bordeaux, et d'opérer, de concert avec elles, un mouvement en faveur des Bourbons.

Le 4 mars, lord Wellington écrivit au comte de Liverpool : « Le duc d'Angoulême reste toujours incognito, et vit retiré. Il a prévenu hier M. de Vielcastel qu'il ne ferait rien sans mes avis. Je n'ai pas jugé à propos de le prier de m'accompagner dans nos dernières opérations, et je ne l'ai pas vu depuis le 20 du mois dernier; mais je crois qu'il arrivera ici aujourd'hui. »

Le duc d'Angoulême vint, en effet, au quartier-général de Saint-Séver, et lord Wellington, sans admettre les propositions de M. de La Rochejaquelein, consentit à diriger sur Bordeaux le maréchal Beresford avec 15,000 hommes de troupes anglaises. Les instructions du maréchal Beresford sont du 7 mars. Il a ordre, à son arrivée à Langon, de faire des reconnaissances le long de la Garonne et du côté d'Agen. L'objet de sa mission est d'occuper Bordeaux, d'y établir l'*autorité anglaise*, et de s'emparer, s'il se peut, de la navigation de

la Garonne et de l'usage du port pour l'armée anglaise. A son arrivée, le maréchal Beresford devra communiquer aux autorités les différentes proclamations faites pour maintenir le gouvernement civil dans les lieux occupés par l'armée anglaise, et demander au maire et aux autorités s'ils veulent continuer de remplir leurs devoirs dans les circonstances nouvelles. S'ils n'y étaient pas disposés, ils devaient s'éloigner du territoire occupé par l'armée, et les principaux habitans devaient être assemblés pour désigner les personnes qu'ils désiraient voir investies de l'autorité. Quant au parti qui existait à Bordeaux en faveur de la maison de Bourbon, s'il demandait au maréchal Beresford son consentement pour faire proclamer Louis XVIII et arborer le drapeau blanc, il devait déclarer que la nation anglaise et ses alliés souhaitaient du bien à Louis XVIII (*wish well to Louis XVIII*), et que, tant que la paix publique serait maintenue par la présence des troupes anglaises, le maréchal qui les commandait n'interviendrait pas pour empêcher ce que le parti jugerait convenable à ses intérêts. L'objet principal des alliés, dans cette guerre, était, comme l'avait dit lord Wellington dans ses proclamations, la *paix*, et il était bien connu que les alliés étaient *engagés* en ce moment à négocier un traité de paix avec Napoléon. Le maréchal devait déclarer en outre que, quoique disposé à souffrir tout ce qu'on ferait contre Bonaparte avec lequel les alliés étaient en guerre, il ne donnerait, comme le général en chef, pas la moindre protection à ceux qui auraient agi ainsi, aussitôt que la paix serait conclue; il devait donc prier les habitans de réfléchir à ce sujet avant de lever l'étendard de la révolte contre le gouvernement de Bonaparte. Toutefois, si, nonobstant ces représentations, la ville jugeait à propos d'arborer le drapeau blanc, de proclamer Louis XVIII ou d'adopter quelque mesure de ce genre, lord Beresford ne devait pas s'y opposer, et devait s'arranger seulement, sans délai, avec les autorités, pour la conservation des armes, munitions, etc. Si la municipalité exigeait des ordres pour proclamer Louis XVIII, lord Beresford devait les refuser.

Ce sont là les instructions secrètes qu'emporta le maréchal Beresford. Quelques jours après, le maréchal Beresford occupait Bordeaux, et le maire Lynch publiait sa proclamation, où l'on remarquait ce passage : « Ce n'est pas pour assujettir nos contrées à une domination étrangère que les Anglais, les Espagnols et les Portugais y apparaissent. Ils se sont réunis dans le midi, comme d'autres peuples au nord, pour détruire le fléau des nations, et le remplacer par un monarque, père du peuple. Ce n'est même que par lui que nous pou-

vons apaiser le ressentiment d'une nation voisine, contre laquelle nous a lancés le despotisme le plus perfide. » Plus loin, on lisait que les Bourbons étaient conduits « par leurs généreux alliés. »

Cette proclamation fut à peine connue de lord Wellington, qu'il adressa au duc d'Angoulême la lettre suivante : elle est écrite en français et datée d'Aire, le 16, à dix heures de la nuit :

« Monseigneur, j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de votre altesse royale du 15, et je me ressouviens parfaitement de la conversation que j'ai eu l'honneur de tenir avec votre altesse royale.

« Je ne sais pas quels ordres votre altesse royale veut que je donne aux troupes à Bordeaux. Sa majesté Louis XVIII y a été proclamé, et je ne crois pas que M. le maréchal Beresford se soit mêlé d'aucune manière du gouvernement. J'espère que votre altesse royale me fera savoir ses volontés.

« Pour ce qui regarde le pays où a passé l'armée, votre altesse royale me permettra de lui dire que jusqu'à ce que je croie l'opinion de Bordeaux plus prononcée qu'elle n'a été jusqu'à présent, et que l'adhésion soit faite par d'autres villes, je ne peux pas, selon les idées que j'ai de mes devoirs envers ceux que je sers, et dont je possède la confiance, faire des démarches pour forcer la soumission à l'autorité de votre altesse royale. Je ne me refuserai pas à ce qu'on proclame le roi, mais je prie votre altesse royale de m'excuser, au moment actuel, d'y prendre une part quelconque.

« J'avoue à votre altesse royale que, si je n'étais pas porté à cette décision par mes devoirs envers les souverains dont je commande les armées, je le serais par la proclamation de M. le maire de Bordeaux, du 12, faite, je l'espère, sans le consentement de votre altesse royale, comme elle l'a été sans avoir été soumise au maréchal Beresford. Il n'est pas vrai que les Anglais, les Espagnols et les Portugais « *se soient réunis dans le midi de la France, comme d'autres* « *peuples au nord, pour remplacer le fléau des nations par un mo-* « *narque père du peuple.* » Il n'est pas vrai « *que ce n'est que par lui* « *que les Français peuvent apaiser le ressentiment d'une nation voi-* « *sine, contre laquelle les a lancés le despotisme le plus perfide.* » Il n'est pas vrai non plus, dans le sens énoncé dans la proclamation, que « *les Bourbons aient été conduits par leurs généreux alliés.* »

« Je suis sûr que votre altesse royale n'a pas donné son consentement à cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai l'honneur bien souvent de lui assurer; et, pour montrer à votre altesse royale combien peu je dois avoir confiance dans les actes du

maire de Bordeaux d'après ce que je vois dans cette proclamation, j'ai eu l'honneur de lui envoyer copie des instructions que j'ai envoyées au maréchal Beresford, et copie de son rapport, qui feront voir à votre altesse royale que j'ai agi avec la même franchise envers le maire de Bordeaux qu'envers votre altesse royale et les autorités de la France, et que le maire de Bordeaux savait la vérité le 11, quoiqu'il ait écrit sa proclamation le 12.

« Monseigneur, j'espère que les souverains dont je commande les armées, et les peuples dont je possède la confiance, me croiront, et non le maire de Bordeaux, et que je ne serai pas obligé de publier les papiers que je mets à présent sous les yeux de votre altesse royale; mais votre altesse royale me permettra de lui dire que je désire me tenir à l'écart d'une cause qui n'est pas guidée par l'exacte vérité. »

Une autre lettre, datée de Seyssel, 29 mars 1814, suivit bientôt celle que je viens de citer. Elle n'est pas moins propre à faire connaître la situation des partis. — « *Sir,* j'ai eu seulement aujourd'hui l'honneur de recevoir les commandemens de votre altesse royale, du 18 et du 24 courant, et comme ils ont rapport à différens points sur lesquels je désire m'expliquer avec précision, je prends la liberté, écrivant avec plus de facilité en anglais, de me servir de cette langue, en m'adressant à votre altesse royale.

« J'ai été très fâché de voir que l'exposé que j'ai eu plusieurs fois l'honneur de faire à votre altesse royale des principes en vertu desquels j'étais déterminé à agir, en France, en ce qui concerne la famille des Bourbons, a fait si peu d'impression sur l'esprit de votre altesse royale, qu'elle n'a voulu remarquer qu'après avoir lu ma lettre du 16, que la proclamation du maire de Bordeaux n'est pas conforme à ce que j'ai déclaré à votre altesse royale. Cette circonstance rend plus que jamais nécessaires les précautions de ma part. Je n'agis pas comme individu, je suis à la tête de l'armée, et l'agent confidentiel de trois nations indépendantes; et supposant que comme individu je puisse consentir à laisser travestir mes vues et mes intentions, comme général des armées alliées, je ne le puis pas.

« J'envoie ci-incluse à votre altesse royale la copie d'une pièce remise, je crois, par votre altesse royale au lieutenant-général comte de Dalhousie, qui montre les conséquences de cette fausse interprétation. J'ai occupé Bordeaux avec un détachement de l'armée dans le cours de mes opérations, et certaines personnes, dans cette ville, ont, contrairement à mes avis et à mon opinion, jugé à propos de proclamer roi Louis XVIII. Ces personnes n'avaient pris, jusqu'à

ce jour, part active à rien; elles n'avaient pas souscrit pour un shelling en faveur de cette cause, elles n'avaient pas levé un seul soldat, et de ce que je n'étends pas les postes de l'armée que je commande au-delà des limites que je juge convenables, de ce que leurs personnes et leurs biens sont exposés, non en raison de leur dévouement actif à la cause (elles n'ont rien fait), mais par suite d'une déclaration prématurée et faite contrairement à mes avis, je serais coupable, et on croirait pouvoir m'interpeller d'une manière qui ressemble à une enquête!

« Mon expérience des guerres révolutionnaires m'apprend ce que j'ai à attendre, et me porte à avertir votre altesse royale de ne pas faire les choses trop en hâte (*not to be in a hurry*).

« Je prie votre altesse royale de dire à l'auteur de cet écrit et aux personnes que cela concerne, qu'il n'y a pas de pouvoir sur la terre qui me fera départir de ce que je regarde comme mon devoir envers les souverains que je sers, et que je ne veux pas risquer une seule compagnie d'infanterie pour protéger des propriétés et des familles qui ont été et sont mises en danger par des actes effectués contrairement à mes avis.

« En réponse à la lettre de votre altesse royale du 24, et en ce qui est de toute cette affaire, j'ai à dire que j'espère que votre altesse royale réglera sa conduite, et que ses conseillers l'avertiront de rédiger ses proclamations et déclarations de manière à ce que je ne sois pas dans la nécessité de déclarer, à mon tour, par une proclamation, que mes opinions et mes principes ont été invariables, et que j'ai plusieurs fois notifié à votre altesse royale:

« 1° Que je considère votre altesse royale comme parfaitement libre d'agir comme elle l'entend, sans me consulter en aucune manière, ajoutant que toutefois ni mon nom, ni le nom ou l'autorité des gouvernemens alliés, ne doivent être mis en avant quand je n'ai pas été consulté, ou lorsque l'ayant été, j'ai désapprouvé les mesures qu'on adopte.

« 2° Que si quelque ville ou grande commune se déclarait en faveur de la famille de votre altesse royale, je n'interviendrais aucunement, et que si cet assentiment devenait général dans le pays, je remettrais à votre altesse royale le gouvernement du pays parcouru par l'armée. Or, l'assentiment n'a pas été unanime à Bordeaux; les esprits n'ont pas montré un élan général, ni en Vendée, ni en aucun lieu occupé par l'armée. A mon sens, les éventualités que j'avais posées ne se sont pas réalisées, et je serais coupable d'une grande faute envers

les souverains alliés, coupable envers les habitans de ce pays, si je les livrais à votre altesse royale prématurément et contrairement à leur inclination.

« Je ne me suis mêlé en rien du gouvernement de la ville de Bordeaux, et je recommande à votre altesse royale d'éloigner M. de Carrère du département des Landes. J'espère que je n'aurai pas besoin de lui écrire comme je l'ai fait à M. de Toulouset, et il me serait vraiment désagréable d'avoir à agir rigoureusement par suite d'un malentendu avec votre altesse royale; mais je ne puis permettre que l'honneur, que la loyauté du caractère des souverains alliés ou du mien, soient mis en doute un seul moment.

« 3° Je n'hésitais pas à déclarer que, si quelque manifestation avait lieu en faveur de la famille de votre altesse royale, il était important qu'elle fût générale, et je désire sincèrement qu'il en soit ainsi.

« Mais je ne puis contribuer, d'aucune manière, à produire ce résultat, et je dois, en ma qualité d'honnête homme, faire connaître, ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent, à tous ceux qui s'adresseraient à moi, à ce sujet, la situation réelle des affaires et les rapports des alliés avec le gouvernement existant en France aujourd'hui.

« Je ne me souviens d'aucune conversation particulière entre M. de Vielcastel et moi, à Pau, où j'aie montré une autre tendance ou d'autres principes que ceux mentionnés plus haut.

« Il ne m'est pas possible, dans les circonstances actuelles, de faire à votre altesse royale les avances d'argent qu'elle désire, et surtout, après ce qui s'est passé, je ne saurai trop prendre garde à ne pas excéder la ligne de nos devoirs, en donnant quelque appui ou quelque consistance à votre cause.

« En réponse à la note des conseillers de votre altesse royale, que votre altesse royale a bien voulu me transmettre, elle me paraît écrite dans les vues erronées de la proclamation du maire de Bordeaux.

« L'objet de cette note est de prouver que je suis tenu de donner aux actes de gouvernement de votre altesse royale l'appui des forces de l'armée, parce que votre altesse royale est entrée dans ce pays avec l'armée, et parce que j'ai été spectateur passif de la déclaration d'une partie de la ville de Bordeaux en faveur de la famille de votre altesse royale, etc.

« Je dois dire que c'est une curieuse demande à me faire, à moi, qui puis être considéré, à quelque égard, comme un allié, de me demander des troupes pour appuyer les actes civils de votre altesse royale, tandis que j'aurais le droit d'attendre l'assistance militaire de votre altesse royale contre l'ennemi commun!

« En résumé, je dois dire à votre altesse royale que jusqu'à ce que j'aie vu une déclaration libre et générale du peuple en faveur des Bourbons, déclaration que je sais devoir arriver si une occasion favorable s'en présente, je ne me prêterai, par l'assistance des troupes sous mes ordres, à aucun des systèmes de taxe ou de gouvernement civil que votre altesse royale voudrait pratiquer, et j'espère que votre altesse royale ne compte pas établir un tel système au-delà de Bordeaux.

« En ce qui est de la note qui concerne le tabac, le sel, les produits coloniaux, j'y aviserai, et je ferai réponse à votre altesse royale par la première occasion. J'ai l'honneur, etc. »

Enfin, la lettre qui suit fut écrite par lord Wellington après la bataille de Toulouse, le 24 avril 1814 :

« J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de votre altesse royale du 16, et M. Ravez m'a remis la commission que votre altesse royale lui a délivrée le 8, et qu'elle m'a confirmée le 16.

« Je me suis déjà expliqué pleinement avec M. Ravez sur différens points, afin qu'il en informe votre altesse royale; mais, comme je ne m'exprime pas en français aussi bien que je le voudrais, je prends la liberté de mettre ces considérations en anglais, en forme de lettre, sous les yeux de votre altesse royale.

« Un grand changement s'est opéré en France depuis la fin du mois dernier, et il est venu successivement à votre connaissance depuis le 12 de ce mois. Ce changement a entièrement modifié les rapports de votre altesse royale, soit avec la France, soit avec l'armée alliée sous mon commandement; mais il paraît que cela n'a pas attiré l'attention de votre altesse royale ou de son conseil.

« Le gouvernement *de facto* de France a reconnu les droits de la famille de votre altesse royale. Le gouvernement provisoire a été placé, par le sénat, dans les mains du père de votre altesse royale, comme lieutenant-général du royaume, jusqu'à l'arrivée de sa majesté Louis XVIII, et le père de votre altesse royale a reconnu les bases de la constitution de France, d'où dérivent toutes les lois d'après lesquelles peuvent être levées les taxes, et qui ne peuvent être effectuées que par le concours du roi, du sénat et de la chambre élective.

« En même temps, moi, commandant en chef d'une armée ennemie en France, j'ai fait des conventions pour la suspension des hostilités avec le maréchal Soult et le maréchal Suchet. Par ces conventions, une certaine ligne de démarcation a été fixée entre les deux armées, et il faut observer qu'avant que je consentisse à discuter une

telle convention avec les maréchaux Soult et Suchet, ils avaient reconnu le gouvernement provisoire de France et s'étaient rangés sous son autorité immédiate.

« Le territoire qui m'est alloué par cette convention est occupé militairement par l'armée sous mon commandement, et c'est à moi de faire, pour le gouverner, les arrangemens que je jugerai les plus convenables. Les arrangemens que j'ai jugé à propos de faire sont les mêmes que ceux que le gouvernement provisoire a adoptés, autant du moins qu'ils sont venus à ma connaissance, et j'ai tenu, pardessus tout, à ne pas faire de changemens qui puissent embarrasser ou affaiblir le gouvernement de Monsieur ou du roi, quand sa majesté prendra l'autorité.

« Je ne laisserai pas que de prier votre altesse royale de considérer si, dans ces circonstances, il serait convenable ou équitable qu'elle exerçât quelque autorité au dedans de ce cercle de démarcation. Suivant les lois de la guerre, votre altesse royale ne peut exercer d'autorité dans ce cercle qu'avec la sanction de l'officier-général commandant l'armée, qui est, dans ce point de vue particulier, une armée ennemie, et il me semble que les relations de votre altesse royale avec cette armée et le gouvernement *de facto* se trouvent tellement changées, qu'elle ne peut être autorisée à exercer aucune autorité quelconque.

« Je prierai donc votre altesse royale de considérer si, en exerçant quelque autorité, elle ne doit pas se renfermer entièrement dans l'exécution des ordres et instructions du gouvernement provisoire, tels qu'ils sont transmis par les voies ordinaires. Si votre altesse royale s'entendait avec moi sur ce dernier point, je la prierais encore de considérer où elle tendrait en faisant subir quelque altération aux choses existantes à Bordeaux, ou à quelques-unes des lois ou taxes de ce pays établies par la constitution dont les bases ont été reconnues par le père de votre altesse royale, et qui ne peuvent être modifiées que par l'autorité combinée du roi, du sénat et de la chambre élective (*legislative assembly*).

« Par les lois et coutumes de la guerre, j'ai, pour le moment, et votre altesse royale, avant les conventions de Paris du 30 du mois passé et du 15 de ce mois, avait aussi le droit de faire les changemens jugés nécessaires; mais aujourd'hui tout changement que ferait votre altesse royale, sans le consentement de la législature, aurait de graves conséquences, et toute altération, toute intervention venues de votre altesse royale, donneraient lieu à d'injurieuses

pensées et seraient sujettes à de fâcheuses interprétations. C'est pourquoi je demande sérieusement à votre altesse royale de borner ses mesures à l'exécution des actes qui auront été arrêtés à Paris, et de ne faire aucun changement qui ne lui soit prescrit par ces actes.

« En soumettant ces suggestions à votre altesse royale, je la prie de croire que je ne le fais qu'en vue de l'honneur et de l'intérêt de votre altesse royale. »

Je dois cependant faire observer que la conduite du maréchal Beresford n'avait pas été tout-à-fait aussi nette que le lui prescrivaient les instructions et les ordres de lord Wellington; car le maire Lynch, étant venu au-devant du maréchal à un quart de lieue de Bordeaux, accompagné du conseil municipal, lui parla ainsi : « Si vous venez comme vainqueur, vous pouvez vous emparer des clés de la ville sans qu'il soit nécessaire que je vous les donne; mais si vous venez comme allié de notre auguste souverain Louis XVIII, je vous les offre, et bientôt vous serez témoin des preuves d'amour qui se manifesteront partout pour notre roi légitime. » Sur quoi le maréchal Beresford, ayant prononcé quelques paroles vagues, entra dans la ville, et en prit possession. Le duc d'Angoulême venait à la suite du corps d'armée anglais, et M. Lynch était bien fondé, sinon autorisé, à dire que « les Bourbons étaient conduits par leurs généreux alliés. »

La bataille de Toulouse eut lieu un mois après l'occupation de Bordeaux. Une dépêche de lord Wellington à lord Bathurst donne les détails de cette affaire si connue. On a dit spirituellement qu'aux yeux de l'opposition la bataille de Toulouse a été perdue chaque fois que le maréchal Soult est ministre, et gagnée quand il ne l'est pas. Qu'on soit de l'opposition, ou qu'on n'en soit pas, il est certain que la bataille de Toulouse a été perdue; mais elle a été perdue avec honneur, et restera comme un de nos plus beaux faits militaires. L'armée anglaise était forte de 60,000 hommes, le maréchal Soult n'en avait que 22,000, la garnison de Toulouse n'ayant pas été engagée. Les Français disputèrent cependant la victoire toute la journée, et ils eussent pris le lendemain l'offensive, si lord Wellington n'avait donné aux habitans de Toulouse l'alternative de voir brûler la ville ou de capituler. Je ne trouve pas cette déclaration parmi les dépêches de lord Wellington, mais elle est notoire. La proclamation qu'il publia en entrant dans la ville est un acte dicté par l'esprit des instructions données pour Bordeaux au maréchal Beresford. La municipalité de Toulouse proclama aussitôt Louis XVIII.

La relation de la bataille de Toulouse, adressée à lord Bathurst,

est très simple et à peu près conforme à ce que nous savons. Toulouse est défendu de trois côtés par le canal du Languedoc et la Garonne. A la gauche de cette rivière, le faubourg que *l'ennemi* (les Français) avait fortifié par des ouvrages de campagne, formait une bonne tête de pont. En même temps, les Français avaient établi une tête de pont à tous les ponts du canal, qui étaient défendus par un feu de mousqueterie et couverts par l'artillerie des anciens remparts de la ville. Le long du canal, à l'est, en face de la rivière d'Ers, est une hauteur qui s'étend près de Montaudran. Les Français avaient fortifié cette hauteur par quatre redoutes liées entre elles par des lignes de retranchemens, et ils avaient fait tous les préparatifs de défense de cette position avec une célérité que lord Wellington se plaît à déclarer extraordinaire. L'armée française avait également rompu tous les ponts sur l'Ers, et couvert ainsi sa droite. La route de l'Ariège à Toulouse étant impraticable pour la cavalerie et l'artillerie, le général anglais n'avait d'autre alternative que de se retirer ou d'attaquer les Français dans cette position.

La nécessité d'établir une communication avec le corps du général sir Rowland Hill, en jetant plus haut des pontons sur la Garonne, occupa les Anglais pendant toute la journée du 9.

Le plan de lord Wellington était d'ordonner au maréchal sir William Beresford, qui était sur la droite de l'Ers avec la 4e et la 6e division, de passer cette rivière au pont de la Croix d'Orade, de prendre possession de Montblanc, et de marcher le long de la gauche de l'Ers pour tourner la droite des Français, tandis que le général don Manuel Freyre avec le corps espagnol, et soutenu par la cavalerie anglaise, attaquerait de front. Le général de division sir Stapleton Cotton devait suivre le mouvement du maréchal Beresford avec la brigade de hussards de lord Edward Sommerset, et la brigade du colonel Vivian devait observer les mouvemens de la cavalerie française sur les deux rives de l'Ers.

Le 3e régiment et les troupes légères commandées par sir Thomas Picton et le baron Alten, et la brigade de cavalerie allemande, avaient ordre d'observer les parties basses du canal et les têtes de ponts, pendant que le général Hill observait le faubourg à la gauche de la Garonne.

Le maréchal Beresford passa l'Ers, forma son corps en trois colonnes au village de Croix d'Orade, et alla occuper Montblanc à la tête de la 4e division. Il suivit ensuite l'Ers dans le même ordre, et dans une direction parallèle à notre position fortifiée, et, parvenu au

point où il pouvait la tourner, il forma ses lignes et commença l'attaque. Pendant ces opérations, le général Freyre marchait le long de la gauche de l'Ers en face la Croix d'Orade, où il forma son corps en deux lignes avec une réserve, près d'une hauteur, devant la gauche de notre position fortifiée. L'artillerie portugaise fut placée sur la hauteur, et le général Ponsonby, avec sa brigade de cavalerie, forma la réserve.

Quand le général Freyre eut connaissance de ce mouvement, il commença également d'attaquer. Les Français repoussèrent le mouvement de la droite du corps de Freyre, et, le tournant des deux côtés de la route supérieure de Toulouse à la Croix d'Orade, le forcèrent à se retirer. Les troupes anglo-espagnoles souffrirent considérablement dans cette affaire, au dire de lord Wellington, et ne se rallièrent qu'après avoir été secourues par la division de troupes légères qui se porta à leur droite. Tous les efforts des officiers de l'état-major du quatrième corps espagnol et de l'état-major général furent nécessaires pour les ramener au combat; le rapport anglais en fait foi. En cette occasion, le général Mendizabal, qui servait en volontaire, le général Espeleta, et d'autres officiers de l'état-major et chefs de corps, furent blessés.

Dans le même temps, le maréchal Beresford, avec la quatrième division sous le commandement du général sir Lowry Cole, et la sixième division commandée par sir Henri Clinton, attaqua la hauteur sur la droite de l'armée française, et les redoutes qui couvraient leur flanc. Les troupes alliées se maintinrent sur la hauteur près des Français, qui restèrent cependant en possession de leurs redoutes et des lignes retranchées.

Le mauvais état des routes avait obligé le maréchal Beresford à laisser son artillerie dans le village de Montblanc. Cette artillerie arriva bientôt, et, l'attaque ayant commencé, il parvint à s'emparer des deux redoutes du centre, à l'aide de la brigade du général Pack. Les Français firent des efforts désespérés pour reprendre ces redoutes, dit lord Wellington, et il est bon d'ajouter qu'ils eussent réussi sans la mort du général Taupin que le maréchal Soult avait lancé contre le maréchal Beresford, et dont la perte jeta le désordre parmi nos soldats. Il en résulta que les troupes anglaises, soutenues par les Espagnols, s'établirent dans les deux redoutes, et partagèrent avec nous la possession des hauteurs. Dans la nuit, l'armée française repassa le canal, le long duquel restèrent les avant-postes. Lord Wellington annonce au ministre la perte des lieutenans-colonels Loghlan et Forbes, et nombre de blessés. Les 36e, 42e, 61e et 79e

régimens furent considérablement affaiblis; les généraux Pack et Brisbane furent blessés. Du côté des Français, les généraux Harispe, Baucos et Saint-Hilaire, pris dans les redoutes qu'ils ne voulurent pas abandonner, restèrent entre les mains de l'ennemi, ainsi que 1,600 autres prisonniers. Une seule pièce de canon française resta sur le champ de bataille! Lord Wellington le dit franchement.

L'état des morts et des blessés, dans l'armée alliée, est de 4,659, dont 2,124 Anglais, 1,928 Espagnols, 607 Portugais. On a porté nos pertes à 3,200 hommes, la plupart blessés. Lord Wellington, dont le rapport est d'une extrême simplicité, et qui ne prononce pas le mot *victoire*, y a joint une note afin d'établir l'exactitude de ces états. Dans ce but, il explique la manière dont se dressaient, dans l'armée anglaise, les relevés des pertes après une bataille, et il est difficile en effet, après avoir lu cet exposé, d'admettre la possibilité de les altérer. J'y suis d'autant moins disposé que, d'après le rapport et l'état officiels de lord Wellington lui-même, la bataille de Toulouse a été tout au moins, pour l'armée française, une belle et glorieuse retraite.

Ici finissent les dépêches écrites par lord Wellington pendant cette campagne. Il échangea encore quelques lettres avec le maréchal Soult, qui hésitait à reconnaître le gouvernement provisoire, et ne voulait se décider que sur des ordres officiels; mais la convention du 18 avril, faite avec les maréchaux Soult et Suchet, termina à la fois la correspondance militaire et la guerre.

Lord Wellington ne resta pas long-temps à Paris. Élevé lui-même au rang de duc, il avait fait admettre dans la chambre des lords, sur sa sollicitation, ses compagnons d'armes, sir John Hope, sir F. Graham, sir S. Cotton, sir Rowland Hill, et sir W.-C. Beresford. Bientôt il retourna à son armée, pour aller de là en Espagne, où il voulait, écrivait-il à lord Liverpool, essayer de ramener les partis à des sentimens modérés, et les décider à adopter une constitution compatible avec la paix et le bonheur de la nation. Mais lord Wellington, en arrivant à Madrid, vit commencer les persécutions qui eurent lieu, de la part de Ferdinand VII, contre les libéraux, et dut se borner à désapprouver ces mesures. On voit toutefois, par ses notes à lord Castlereagh, que les intérêts anglais l'occupaient principalement dans ce voyage. Il s'agissait d'un traité de commerce entre l'Espagne et l'Angleterre, et d'une négociation de cette dernière puissance avec les États-Unis de l'Amérique septentrionale, pour les décider à ne pas assister les colonies espagnoles dans leur rébellion contre la métro-

pole, que l'Angleterre dirigeait alors à son gré. C'est dans ce but que lord Wellington exhortait Ferdinand VII à tenir les promesses qu'il avait faites à ses sujets dans un décret du 4 mai; car il espérait que Ferdinand VII, en donnant à l'Espagne le régime constitutionnel, trouverait plus facilement de l'appui dans le parlement, et que les rapports des deux nations se renoueraient ainsi plus étroitement. On voit par là que lord Wellington était alors déjà ce qu'il est aujourd'hui, un tory éclairé et sans passion, qui sait subordonner ses penchans de parti aux intérêts véritables de la nation anglaise. Quelque temps après, lord Wellington quitta Madrid sans avoir mené à fin sa négociation, et donna sa démission de commandant en chef des armées espagnoles, pour rentrer dans la vie privée, ou du moins pour se tenir à la vie d'homme politique en Angleterre. On sait quelles magnifiques récompenses il y trouva. Le parlement, qui lui avait déjà voté 200,000 livres sterling, lui vota encore un demi-million sterling (douze millions et demi), et, au moyen des places qui lui furent accordées, ses appointemens s'élevèrent à une somme presque égale au revenu de ce capital. Ce vote eut lieu *nem. con.*, comme on dit dans le parlement, c'est-à-dire à l'unanimité.

Là se serait sans doute terminée la carrière militaire du duc de Wellington, sans le retour de Napoléon.

Il est facile de voir que le duc de Vellington prévoyait les malheurs du gouvernement de Louis XVIII, et il en apprécia si bien les causes dans une lettre qu'il écrivit de Paris au général Dumouriez, dans le mois de novembre 1814, que l'évènement du 1er mars 1815 ne dut pas le surprendre. On a souvent énuméré les torts, ou, si l'on veut, les fautes du gouvernement de Louis XVIII, dans la première année de la restauration. La nation, blessée dans ses idées de gloire, les propriétaires de biens nationaux inquiétés par les émigrés, le rétablissement de la maison militaire de Louis XIV, telles sont les causes de la chute de ce gouvernement selon les écrivains. Lord Wellington explique l'état des choses d'une manière plus précise, et toujours dans un sens positif, comme l'y porte la nature de son esprit : « Tout est neuf ici, écrit-il à Dumouriez trois mois avant le débarquement de Napoléon; tout est neuf ici, et vous savez que les choses neuves, surtout quand elles sont compliquées, ne vont pas bien. » Ce qui cause tout le mal, selon lord Wellington, ce qui fait le mécontentement général en France, c'est la pauvreté universelle. Le généralissime anglais ne voit que misère autour de lui, dans notre pays. Cette malheureuse révolution et ses suites, s'écrie-t-il, ont ruiné le pays

de fond en comble. Tout le monde est pauvre en France, ajoute-t-il; et ce qui rend à ses yeux ce mal sans remède, ce qui l'aggrave, c'est que les institutions empêchent qu'aucune famille devienne riche et puissante. N'oublions pas que lord Wellington a toujours été l'adversaire de la démocratie, comme l'est tout bon gentilhomme anglais, et ne nous étonnons pas s'il attribue la première fuite des Bourbons à l'absence d'un principe qu'ils ont voulu ramener plus tard, et dont la manifestation dans leur gouvernement a hâté le moment de leur troisième chute.

Toute propension aristocratique mise à part, le jugement de lord Wellington est plein de justesse. Il voit dans le peu de fortune des familles la nécessité pour tous de viser aux emplois publics, non comme autrefois pour l'honneur de les remplir, *mais pour avoir de quoi vivre*, c'est le terme très français qu'il emploie. « Bonaparte, ajoute lord Wellington, laisse une armée d'un million d'hommes en France, outre les officiers prisonniers en Angleterre et en Russie. Le roi ne peut en maintenir un quart. Tous ceux qui ne sont pas employés sont mécontens. Bonaparte gouvernait directement la moitié de l'Europe et indirectement presque l'autre moitié. Pour des causes à présent bien développées et bien connues, dit-il, il employait une quantité infinie de personnes dans ses administrations, et tous ceux qui étaient employés ou dans les administrations extérieures civiles, ou dans les administrations militaires des armées, sont renvoyés, ainsi que beaucoup de ceux qui étaient employés dans les administrations intérieures. A cette classe nombreuse ajoutez la quantité d'émigrés et de personnes rentrées, tous mourant de faim, et vous trouverez que plus des trois quarts de la société, employés à la main-d'œuvre ou à labourer la terre, sont en état d'indigence, et par conséquent mécontens. Si vous considérez bien ce tableau, qui est la stricte vérité, vous y verrez la cause et la nature du danger du jour. » Je ne crois pas qu'on puisse exposer d'une manière plus sèche et plus rigoureusement exacte la situation politique d'un pays.

Après cette lettre, j'en lis une où, pour la première fois, je ne trouve pas la logique ordinaire du duc de Wellington. On se demande en même temps comment elle a pu trouver place dans une collection de dépêches politiques. Elle est adressée au prince de Wagram, et la voici : « Monseigneur, j'ai une meute des meilleures races d'Angleterre, dont je ne peux pas faire usage dans les circonstances où je me trouve, et que je désirerais offrir à sa majesté. Je prie votre altesse de mettre cette offre sous les yeux de sa majesté, de telle manière que sa majesté puisse me faire l'honneur de la regarder

avec sa bonté ordinaire et l'accepter. » — Des chiens de chasse à Louis XVIII!

C'est lord Burghersh qui instruisit, par une dépêche, lord Wellington de l'embarquemeut de Napoléon à l'île d'Elbe. De Vienne, lord Wellington se hâte d'en prévenir le vicomte Castlereagh, alors premier ministre. La résolution de résister à Napoléon fut prise instantanément, et des officiers russes, prussiens et autrichiens, porteurs de lettres autographes de leurs souverains, furent envoyés à Louis XVIII avec des ordres pour se rendre de Paris dans les différens pays où séjournaient les armées, et pour les mettre en mouvement. Tout le monde connaît la déclaration des puissances alliées, signée à Vienne le 13 mars. Dans le pli sous lequel lord Wellington l'adressait au ministère anglais, il annonçait que l'empereur de Russie lui avait déclaré, le même jour, qu'il n'opérerait aucun mouvement de troupes sans les subsides de l'Angleterre. Cette déclaration autorise à penser que la Russie n'attachait pas une aussi grande importance que l'Angleterre au maintien de la monarchie restaurée l'année précédente, et que menaçait Napoléon.

Peu de jours après cette communication, lord Wellington se trouvait déjà à Bruxelles, organisant la guerre avec une activité qui eût été peut-être sans égale s'il n'avait eu Napoléon devant lui. Là il s'occupait à la fois de presser l'affaire des subsides de la Russie, d'envoyer des plans de campagne à lord W. Bentinck pour le cas d'une attaque de Murat contre les Autrichiens, et de rassembler les troupes alliées dans les Pays-Bas. Dans ce premier moment, on ne pouvait encore disposer que de 23,000 hommes de troupes anglaises et hanovriennes, et de 20,000 hommes de troupes hollandaises et belges, sans compter 13,000 hommes qui formaient les garnisons de Mons, de Tournay, d'Ypres, d'Ostende, de Nieuport et d'Anvers. Cependant les rapports secrets que lord Wellington recevait de Paris lui semblaient de nature à faire hâter l'arrivée des autres contingens en Belgique. Il n'est pas sans intérêt de montrer la manière dont il envisageait la situation, dans une lettre qu'il écrivit au comte de Clancarty, au retour d'une visite qu'il venait de faire à Gand au roi Louis XVIII.

Selon lord Wellington, la grande majorité de la population de la France était décidément opposée à Napoléon; un grand nombre de généraux, d'officiers, la majorité de la garde nationale, et un certain nombre de régimens de ligne étaient restés fidèles au roi. La population de toutes les villes fortifiées, et particulièrement de Dunkerque, était dévouée aux Bourbons; 44,000 hommes étaient accourus dans

l'ouest sous les ordres du duc de Bourbon; le duc d'Angoulême organisait de grandes forces dans le midi de la France. Toutefois un des agens de lord Wellington, qui avait quitté Paris le 5 avril, lui annonçait que toutes les troupes de ligne avaient reçu la veille l'ordre de se porter en avant sur la route de Fontainebleau. Un état de répartition des troupes françaises, que lui avait donné le duc de Feltre, ne lui semble pas exact, et il savait que chaque régiment d'infanterie était au grand complet. Lord Wellington estimait aussi que l'assemblée du Champ-de-Mai, convoquée pour le 15 par Napoléon, augmenterait ses ressources en excitant l'enthousiasme du peuple; en cela, il se trompait.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre, à son avis, et il fallait opérer avant le 1er mai. Vers la fin d'avril, l'armée prussienne, entre Rhin et Meuse, devait s'élever à 63,000 hommes; le corps autrichien-bavarois, s'élevant à 146,000 hommes, devait passer le Rhin, de sorte que les alliés pouvaient entrer en France, à cette époque, avec 270,000 hommes, sans compter les Russes, qui commençaient à arriver du côté du Mein. D'un autre côté, le duc de Wellington estimait à 255,000 hommes les forces de Napoléon, et, en déduisant les troupes employées à Bordeaux, aux Alpes et dans la Vendée, il ne voyait que 180,000 hommes disponibles.

Ce calcul pouvait être exact; mais les alliés avaient de grands embarras en Belgique, et chaque lettre du duc de Wellington révèle quelques-unes de ces difficultés journalières, petites et grandes. Tantôt le comte de Blacas, ayant appris que M. de Vitrolles a été retenu en otage en France, demande qu'on signifie à Napoléon que la vie de son fils et des siens, retenus par les puissances, répondra de celle de M. de Vitrolles, que M. de Blacas croit en danger. A quoi lord Wellington répond qu'une telle menace ne sauverait pas M. de Vitrolles, s'il était en danger, et deviendrait la chose la plus ridicule du monde, c'est-à-dire une menace sans effet, et une menace que celui qui l'aurait faite n'aurait pas le pouvoir de mettre à exécution. Néanmoins il envoie la demande à Vienne. Une autre fois, c'est le corps saxon qui refuse de se laisser mettre sous les ordres des généraux prussiens, se révolte à Liége, et en chasse le pauvre vieux Blücher, ainsi que le nomme lord Wellington en écrivant à lord Clancarty (1). « Si ces troupes ne se tirent pas de leur affaire d'hier soir

(1) *The Saxons mutined last night at Liége, and obliged poor old Blücher to quit the town.* — 3 mai 1815.

d'une manière honorable, et qui soit conforme au caractère militaire, écrit en même temps lord Wellington au prince de Hardenberg, malgré mon respect pour les puissances, qui en ont mis une partie sous mes ordres, je les prierai de me dispenser de les commander. » Il fut décidé qu'on les embarquerait en partie à Anvers pour un des ports prussiens, et qu'on ferait passer le reste en Prusse par la Hollande. Aussi le feld-maréchal anglais avait-il hâte d'en finir, car il sentait que tant d'élémens contraires ne pouvaient rester unis que par le succès.

Les dépêches que nous lisons révèlent ces inquiétudes sous toutes les formes. Lord Wellington écrit au duc de Feltre pour demander la promesse d'un commandement pour un officier dont on espère acheter, à prix d'argent, la place qu'il commande sur la frontière, et quelques jours après il mande par un billet un M. d'Hénoul pour une affaire de ce genre, à laquelle travaille une certaine dame, et il lui recommande d'amener la *dame en question*. L'affaire manqua parce que Napoléon, bien informé, destitua tout à coup de son commandement cet indigne officier. M. de Blacas jouait un grand rôle dans toutes ces affaires, et il sollicitait sans cesse des envois partiels de troupes dans certains départemens dont il se croyait sûr; mais lord Wellington jugeait ces entreprises avec sa logique ordinaire. « Je vous prie de bien réfléchir sur le principe que je vais vous énoncer, écrit-il en français à M. de Blacas. La puissance de Bonaparte en France est fondée sur le militaire et sur rien autre, et il faut ou détruire ou contenir le militaire avant que le peuple puisse ou ose en parler. Pour opérer contre le militaire français en France avec effet, il faut des armées nombreuses, qui ne laissent pas la chose long-temps en doute. Si, pour favoriser une insurrection dans les communes, ou même dans les provinces dont vous faites mention, j'entrais en France dans ce moment, même soutenu et aidé par l'armée prussienne, j'aurais tout de suite sur les mains quatre corps d'armée, et peut-être cinq, et la garde, c'est-à-dire une force évaluée de cent dix à cent vingt mille hommes, outre les gardes nationales. Nos progrès, si nous pouvions en faire, seraient extrêmement lents. Le pays où les troupes seraient obligées de rester serait nécessairement vexé et grevé du poids de leur subsistance qu'il faudrait lui imposer, et vous trouveriez le désir de s'insurger affaibli, non seulement parce qu'on verrait la force armée insuffisante pour vaincre les premières difficultés, mais parce qu'on trouverait qu'il vaudrait mieux ne pas avoir des armées à nourrir. Ainsi, croyez-moi,

pour l'affaire du roi, il lui faut non seulement les vœux et les bras de son peuple, mais encore, pour avoir ceux-là, toute la force que l'armée alliée peut faire marcher à son secours. » Cette lettre révèle le désir que lord Wellington avait de réunir tous les contingens et d'attaquer avant l'assemblée du Champ-de-Mai, qui devait, selon lui, exciter l'enthousiasme populaire, car il ne pouvait prévoir l'effet de l'acte additionnel. On voit qu'il croyait à la possibilité d'écraser une révolution militaire, mais qu'il n'eût pas jugé prudent de marcher sur la France si elle avait été soulevée par un mouvement national. C'est une vérité que lord Wellington aurait eu peine à faire comprendre à son noble correspondant, car le duc de Blacas ne l'a pas encore apprise à cette heure. Elle explique en même temps la facilité que le prince de Talleyrand trouva à Londres, en 1830, pour faire reconnaître le gouvernement de juillet, quand lord Wellington était à la tête du cabinet tory.

M. de Blacas ne se lassait pas d'insister sur l'entrée d'un corps de troupes étrangères en France, et le duc de Wellington de lui adresser de nouveaux refus. « Le retard de l'arrivée des troupes est malheureux, écrivait-il au ministre de Louis XVIII, un mois avant la bataille de Waterloo, mais on ne peut pas faire arriver des troupes de l'Amérique, du fond de la Gallicie et de la Pologne d'un côté, et de Lisbonne de l'autre, sans qu'il se passe du temps. » Le duc de Wellington et M. de Blacas s'entendaient également mal ensemble sur les places fortes. Lord Wellington mettait une grande différence entre la reddition d'une place forte par sa population ou par son commandant qui la livrait à l'ennemi. Dans le premier cas, il voyait un accroissement de forces; dans l'autre, un affaiblissement, car ce qu'il redoutait surtout en France, et on l'a vu par toutes ses lettres, c'était le soulèvement de la population. Or, M. de Blacas, qui était en mesure de proposer beaucoup de marchés, exécutables ou non, avec les commandans des places fortes, ne pouvait répondre nulle part des populations, et il oubliait sans cesse ce que lord Wellington, dans sa prudence, ne perdait pas un moment de vue, la puissance de l'ennemi qu'ils allaient avoir à combattre.

Tandis que Dumouriez demandait, malgré son grand âge, une place au quartier-général de Bruxelles, en même temps que le paiement de la pension que lui faisait l'empereur d'Autriche, tandis que M. de Blacas sollicitait le général en chef des armées étrangères de franchir la frontière de la France, celui-ci avait à combattre ailleurs des scrupules dont je retrouve, avec fierté pour notre pays, l'honorable ex-

pression dans sa correspondance. Un officier-général du plus haut rang s'était retiré en Allemagne, après avoir refusé de servir Napoléon. On ne douta pas qu'il ne voulût concourir, avec les alliés, à rétablir sur leur trône les princes pour lesquels il s'était prononcé; il répondit avec une noblesse qu'on appréciera en lisant cette réponse de lord Wellington à sa lettre. — « Le principe sur lequel vous vous fondez est généralement vrai et bon; un galant homme ne peut pas servir dans les rangs des ennemis de sa patrie; mais je ne crois pas que le cas existe. La France n'a pas d'ennemis que je connaisse, et, à ce que je sache, n'en mérite pas. Nous sommes les ennemis d'un seul homme et de ses adhérens, qui s'est servi de son influence sur l'armée française pour renverser le trône du roi, afin de subjuguer la France et de faire revivre pour nous les jours de malheur auxquels nous croyions avoir échappé. Nous sommes en guerre avec lui, parce que nous sentons tous que nous ne pouvons être en paix. C'est un malheur pour la France qu'elle devienne le théâtre de la guerre que cet homme nécessite, et dont il est la cause et le but; mais il ne faut pas croire que cette guerre est dirigée contre elle. Au contraire, le roi de France, celui que vous désirez voir restauré au trône et servir, est l'allié de toute l'Europe dans cette lutte, dans laquelle je le crois aussi le vrai représentant des sentimens et des souhaits de la nation. Mais, quoique j'envisage l'état où nous allons nous trouver sous un point de vue différent de celui où vous l'avez envisagé, je ne me crois pas certain que je n'agirais pas dans ce moment comme vous vous proposez d'agir... Mais, quoique je convienne avec vous que vous faites bien de vous éloigner pour le moment, je vous conseille très fort de ne pas le faire pour long-temps. Quand les alliés entreront en France, la France ne peut pas rester neutre entre Bonaparte et l'armée, et elles. Tout donne à croire que la partie saine de la nation se rangera sous les drapeaux du roi; et si cette espérance s'accomplit, si un grand effort se fait, c'est alors le moment où un homme comme vous devra se mettre en avant pour lever et organiser, former et commander l'armée française. »

Ce n'était pas seulement aux généraux dévoués à la cause des Bourbons, mais bien résolus à ne pas la servir dans les rangs des étrangers, que le duc de Wellington était forcé d'adresser des exhortations où cependant se décèlent ses pensées secrètes, comme dans la lettre qu'on vient de lire. Près du roi lui-même, parmi ses proches, ces sentimens s'étaient fait jour, et le chef des armées alliées ne pouvait voir sans inquiétude un parti tout français se former par des

protestations silencieuses ou par l'éloignement volontaire, entre Napoléon et le parti royaliste, armé contre la France. Sous ce point de vue, la lettre suivante offre un vif intérêt historique. Elle fut écrite à Bruxelles le 6 juin 1815. « J'ai reçu la lettre de votre altesse en deux parties, et j'y aurais déjà répondu si je n'avais désiré donner, au sujet qu'elle traite, toute l'importance qu'il mérite.

« Dans mon opinion, le roi a été renversé de son trône parce qu'il n'avait pas le commandement réel de son armée. C'est là un fait dont votre altesse et moi nous sommes tombés d'accord et que nous avons fréquemment déploré; et même, si des fautes partielles et des erreurs n'avaient pas été commises dans l'administration civile, le résultat n'eût pas été autre, à mon avis.

« Il faut considérer le roi comme la victime d'une révolte accomplie par son armée, et par son armée seule; quoique due aux opinions et aux sentimens de quelques-uns de ceux qui ont figuré dans la révolution et à l'apathie de la masse de la population en France, je pense que, si les premiers étaient opposés à l'ordre de choses, les seconds l'auraient défendu s'ils avaient été soutenus.

« Maintenant, cela étant, que devait être la conduite du roi? D'abord il devait appeler ses alliés pour l'aider à s'opposer à la rébellion, et, par sa contenance personnelle, par l'activité de ses serviteurs et de ses adhérens, il devait faire tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter leurs opérations, et pour diminuer, par de bonnes mesures, les chances de la guerre qui menaçaient ses sujets, comme aussi les préparer à recevoir les alliés comme des amis et des libérateurs (*as friends and deliverers*). Le roi donnait ainsi aux alliés un intérêt à soutenir sa cause, et il se servait en favorisant leurs progrès.

« Comme votre altesse le voit, je diffère donc d'opinion avec elle, en ce qui regarde la conduite du roi.

« En ce qui concerne votre altesse, je confesse que je ne sais pas comment votre altesse aurait agi d'une manière différente dans la présente situation. Il n'est pas nécessaire que je revienne sur les différentes raisons que vous avez de vous tenir éloigné de la cour depuis qu'elle est à Gand, mais je les sens toutes, et je crois que le roi n'est pas insensible à la gravité de quelques-unes d'entre elles.

« Mais si, comme on peut l'attendre, l'entrée et les premiers succès des alliés en France décident le peuple à se prononcer pour le roi dans différentes parties du royaume, votre altesse considérera qu'il sera de son devoir de se mettre en avant pour le succès du roi. Je me hasarde à suggérer cette conduite à votre altesse, et je me fais

en même temps un devoir d'ajouter que je n'ai eu, à ce sujet, aucune conversation avec le roi. »

Je n'ai pas besoin de dire, je pense, que cette dépêche était adressée, par le duc de Wellington, à M. le duc d'Orléans. A défaut d'autres circonstances, si nombreuses dans la vie de ce prince, cette lettre suffirait pour expliquer et pour motiver le vœu national qui l'a appelé au trône en 1830.

La politique des alliés était de séparer Napoléon de la France, et lord Wellington la pratiquait, on le voit, avec une certaine habileté. Lord Castlereagh disait, il est vrai, dans un *memorandum*, que l'exclusion de Bonaparte était une des conditions du traité de 1814, mais que la France pourrait se donner la forme de gouvernement qui lui conviendrait. La question était mieux placée par lord Wellington. Il est certain que le débat était entre Napoléon et Louis XVIII, entre la dynastie impériale et la race de saint Louis; pour la France, elle craignait à la fois le despotisme de Napoléon et la tendance des Bourbons. La crainte de l'anarchie la jeta dans les bras du vainqueur, et, après la bataille de Waterloo, le vainqueur, c'était Louis XVIII que ramenaient ses alliés. Si l'empereur l'eût emporté, la France se serait soumise à lui, et Napoléon y comptait bien. Quant au duc de Wellington, qui remplissait avec zèle son rôle de commandant en chef des armées alliées, il ne faut pas oublier, pour apprécier sa modération, de songer, en lisant ses lettres, qu'elles furent écrites au temps où le gouverneur général des provinces prussiennes du Rhin terminait ainsi une de ses proclamations : « Marchons pour écraser, pour partager cette terre impie que la politique des princes ne pourrait plus laisser subsister un instant sans danger pour leurs trônes. » Ces vues étaient celles de presque tous les généraux alliés, et le *bon vieux* Blücher, s'il avait attaché la moindre valeur à un écrit quelconque, et s'il avait été capable de faire une proclamation, n'eût pas tenu un autre langage.

Si l'on veut comprendre toute la différence qu'il y avait entre le prince Blücher et le duc de Wellington, non sous le rapport intellectuel (la seule pensée d'une comparaison de ce genre serait injurieuse à lord Wellington), mais en ce qui était de leurs sentimens à l'égard de la France, il faut lire les dernières lettres de ce curieux recueil. La bataille de Waterloo avait eu lieu, les armées ennemies s'avançaient en France, l'abdication de Napoléon avait été portée aux chambres; l'armée française, restée sans chef après Waterloo, se dispersait de toutes parts, et les relations secrètes des alliés avec le

duc d'Otrante leur garantissaient l'inutilité et le désaccord de la résistance que les restes du parti impérial et du parti patriote semblaient vouloir faire. Encore souffrant de la chute qui l'avait laissé gisant sous les pieds des chevaux dans la journée du 16, le maréchal Blücher s'avançait avec ses troupes, ne rêvant que le pillage et la destruction de la France. Blücher ne voulait entrer dans Paris qu'à travers une brèche faite par le canon prussien, et lord Wellington lui écrit de son quartier-général de Gonesse, pour lui démontrer à la fois les dangers et le peu de gloire qui devaient résulter de cette résolution. Lord Wellington essayait d'abord de lui faire accepter la suspension d'hostilités proposée par les commissaires français, tâche difficile; puis de lui faire adopter un plan qui avait pour but d'obtenir l'évacuation de Paris par les troupes françaises, et l'occupation de la capitale par la garde nationale jusqu'au retour du roi. « De la sorte, lui écrivait-il, nous aurons rétabli pacifiquement le roi sur son trône, ce qui est le but que se sont proposé les souverains en entreprenant cette guerre. Il est vrai, écrivait encore lord Wellington, que nous n'aurons pas le vain triomphe d'entrer à Paris à la tête de nos armées victorieuses; mais je doute que nous ayons en ce moment les moyens d'attaquer Paris, et il nous faut attendre l'arrivée du maréchal prince de Wrède, avec lequel arriveront les souverains qui sont disposés à épargner la capitale de la France. » Les commissaires français étaient à Gonesse, près de lord Wellington qui traitait en homme d'état des conditions de la retraite de Napoléon et de son embarquement; mais le maréchal Blücher, qui n'était qu'un soldat, ne voyait que le plaisir et la gloire de brûler Paris, et il ne se laissait pas fléchir par son collègue. Ce ne fut en effet que sous les murs de Paris qu'eut lieu la convention que désirait lord Wellington, et qui ne fut signée que le 3 juillet. Bientôt s'élevèrent d'autres débats. Dès son entrée à Paris, Blücher ordonna au général Muffling de lever sur la ville une contribution de 100 millions de francs. Nouvelles lettres de lord Wellington, qui lui déclare, avec son sang-froid habituel, qu'une telle mesure ne peut être prise que du commun accord de tous les souverains alliés, et, comme ils sont très près, il n'y aura pas d'inconvéniens, dit-il, à attendre leur arrivée, avant de commencer à lever cette contribution. Repoussé sur ce point, Blücher imagina, quelques heures après, de faire miner le pont d'Iéna pour le détruire. Lord Wellington reprend aussitôt la plume pour dire au maréchal prussien que cette mesure occasionnera une quantité de troubles dans la ville, *a good deal of disturbance in the town*, et que « les souverains ayant laissé subsister ce

pont l'année précédente, il prenait la liberté de suggérer au prince Blücher de retarder l'opération qu'il méditait jusqu'à leur arrivée. » Le maréchal Blücher ne tenait pas moins fortement à cette idée qu'à l'autre; il résista, et revint à son projet de contribution, opiniâtreté qui lui valut de lord Wellington une nouvelle lettre qui est un modèle d'habileté et de modération. La destruction du pont d'Iéna, disait-il, devait hautement déplaire au roi; ce n'était ni une opération militaire ni une mesure politique de quelque importance. Si elle avait été résolue à cause du souvenir de la bataille d'Iéna que rappelait ce monument, le gouvernement avait dessein d'en changer le nom. D'ailleurs, en considérant le pont comme un monument, sa destruction était contraire aux promesses stipulées dans la convention de Paris, où il était écrit que les souverains alliés décideraient de tout ce qui était relatif aux musées et monumens de tous genres. En ce qui concernait la contribution de 100 millions, lord Wellington espérait que le maréchal Blücher ne le soupçonnerait pas de vouloir disputer à l'armée prussienne le mérite de sa bravoure et la valeur de ses services; mais il lui semblait que les souverains ne consentiraient pas à ce qu'une des armées reçût seule le prix des opérations des armées combinées. En supposant que les souverains inclinassent à concéder ce point à l'armée prussienne, ils avaient encore à décider si Paris devait ou non faire ce sacrifice, et s'il était habile de l'exiger pour l'armée prussienne. Enfin, après avoir donné toutes ses raisons, lord Wellington ne demandait qu'un délai de quelques jours, et, dans ce peu de jours, Alexandre arriva.

Les dépêches de lord Wellington se terminent par ce *memorandum* que je veux me borner à citer sans réflexion : « Il est extraordinaire que Mme la maréchale Ney ait jugé à propos de livrer à la publicité, par la voie de l'impression, quelques parties d'une conversation qu'elle serait supposée avoir eue avec le duc de Wellington, et qu'elle ait oublié de publier ce qui montre le mieux l'opinion du duc sur le sujet de cette conversation, à savoir la lettre du duc au maréchal prince de la Moskova, en réponse à la lettre du maréchal au duc. Voici cette lettre :

« J'ai eu l'honneur de recevoir la note que vous m'avez adressée le 13 novembre, relativement à l'application de la capitulation de Paris, en ce qui vous concerne. La capitulation de Paris, du 3 juillet, a été faite entre les commandans en chef des armées anglaise et prussienne alliées d'une part, et le prince d'Eckmühl, commandant en chef l'armée française, de l'autre; elle a uniquement rapport à l'occupation militaire de Paris.

« L'objet de l'article 12 était de prévenir l'adoption de quelques mesures de sévérité des autorités militaires, ou de ceux qui agissaient en ce nom, envers quelques personnes dans Paris, relativement aux emplois qu'elles avaient remplis, à leur conduite ou à leurs opinions politiques. Mais il n'était pas et il ne pouvait être conçu de manière de mettre obstacle au pouvoir du gouvernement français existant, sous l'autorité duquel le commandant en chef devait avoir agi, ou du gouvernement français qui devait lui succéder. — 14 novembre. »

« Il résulte de cette lettre que le duc de Wellington, une des parties contractantes dans la capitulation de Paris, considère que cet acte ne contient rien qui puisse empêcher le roi de traduire le maréchal Ney devant une cour de justice, de telle manière qui lui semblera convenable.

« Le contenu de toute la capitulation confirme la justice de l'opinion du duc de Wellington. Elle a été faite entre les chefs des armées contendantes, et les neuf premiers articles se rapportent seulement au mode et au délai de l'évacuation de Paris par l'armée française, et à l'occupation de la capitale par les armées anglaise et prussienne.

« L'article 10 pourvoit à ce que les autorités existantes soient respectées par les deux commandans en chef des armées alliées; l'article 11 concerne le respect des propriétés publiques, et établit que les alliés n'interviendront en aucune manière dans leur administration et dans leur gestion, et l'article 12 dit : Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières; les habitans, et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et libertés sans pouvoir être inquiétés ou recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

« Par qui ces propriétés privées et ces personnes doivent-elles être respectées? Par les généraux alliés et leurs troupes mentionnées dans les articles 10 et 11, et non par les autres parties dont la convention ne parle en aucune manière.

« L'article 13 pourvoit à ce que les troupes étrangères n'empêchent pas l'acheminement des approvisionnemens, par terre ou par eau, vers la capitale.

« Il résulte de cet ensemble que chaque article de la convention traite exclusivement des opérations des différentes armées, ou de la conduite des alliés, ou de celle de leurs généraux quand ils entreront à Paris, et, comme le duc de Wellington l'établit dans sa dépêche du 4 juillet à son gouvernement, la convention décide tous les points de la question militaire à Paris, et ne touche en rien à la politique.

« Il résulte encore clairement de cet examen que non seulement cette manière d'interpréter la convention était celle du duc de Wellington, mais que c'était aussi l'opinion de Carnot, du maréchal Ney et de toutes les personnes qui avaient intérêt à prendre cette matière en considération.

« Carnot dit dans un écrit intitulé *Exposé de la conduite politique de M. Carnot* : Il fut résolu d'envoyer aux généraux anglais et prussiens une commission spéciale chargée de leur proposer une convention purement militaire, pour la remise de la ville de Paris entre leurs mains, en écartant toute question politique, puisqu'on ne pouvait préjuger quelles seraient les intentions des alliés lorsqu'ils seraient réunis. —

« Il est notoire que le maréchal Ney s'échappa de Paris sous un déguisement, avec un passeport que lui donna le duc d'Otrante sous un nom emprunté, le 6 juillet. Le duc d'Otrante et le maréchal Ney ne pouvaient être supposés ignorer la teneur de l'article 12 de la convention, et ils la connaissaient quand ils avaient l'intention de déjouer ainsi les mesures que le roi, alors à Saint-Denis, pouvait juger à propos de prendre contre le maréchal Ney.

« Si même le maréchal Ney pouvait être supposé ignorer le sens de l'article 12, le duc d'Otrante n'était pas dans le même cas, puisqu'il était à la tête du gouvernement provisoire, sous l'autorité duquel le prince d'Eckmühl avait signé la convention.

« Le duc d'Otrante aurait-il donné un passeport sous un faux nom au maréchal Ney, s'il avait entendu l'article 12 comme donnant au maréchal quelque protection, excepté contre les mesures de rigueur des deux commandans en chef?

« Un autre fait qui montre quelle était l'opinion du duc d'Otrante, des ministres du roi et des personnes les plus intéressées à ne pas laisser un sens douteux à la convention du 3 juillet, est la proclamation du roi, du 24 juillet, par laquelle dix-neuf personnes étaient envoyées devant des cours de justice, et trente-trois avaient ordre de quitter Paris, et de se rendre dans différens départemens sous la surveillance de la police, jusqu'à ce que les chambres eussent décidé de leur sort.

« Le duc d'Otrante ou ceux qui étaient l'objet de cette proclamation, réclamèrent-ils la protection de l'article 12 de la convention? Certainement, la convention fut comprise comme elle devait l'être, à savoir qu'elle était exclusivement militaire, et ne liait ni le gouvernement existant en France, ni celui qui allait lui succéder. »

Quelque temps après avoir rédigé cette note, lord Wellington était

accusé, par un membre de la chambre haute, « d'avoir laissé assassiner juridiquement le maréchal Ney, ce soldat accompli, parce qu'il n'avait pu le vaincre sur le champ de bataille. » A quoi lord Wellington répondit tranquillement que, si ces paroles se produisaient ailleurs que dans une lettre, il en poursuivrait l'auteur comme libelliste, et son émotion n'alla pas plus loin.

On connaît maintenant lord Wellington. A l'époque où le duc de Wellington quitta son commandement sur le continent, la suprématie anglaise s'étendait sans obstacle sur les deux mondes. Depuis quinze années l'Angleterre à peu près seule avait communiqué avec l'Asie; la route de l'Inde avait été presque oubliée par les autres nations. Le blocus maritime avait enseveli dans une sorte de mystère les procédés de l'industrie anglaise, et si les marchandises de l'Angleterre avaient peine à pénétrer sur le continent pendant la guerre, leur supériorité assurait, au moment de la paix, la domination commerciale du monde entier au pays qui les produisait. Le jour de recueillir le fruit des sacrifices qu'il avait faits, était enfin venu pour le gouvernement anglais. L'Angleterre avait eu à sa solde, pendant plusieurs années, un million de combattans, et elle avait dépensé, en 1814 seulement, cent quatorze millions de livres sterling en subsides; mais la politique de Pitt, continuée par Castlereagh, avait triomphé. Napoléon était vaincu, la France abattue, et comprimée à sa frontière la plus exposée par une triple ligne de forteresses dont les clés étaient remises entre les mains de lord Wellington. Les batailles de Baylen et de Waterloo, où lord Wellington joua le premier rôle, avaient anéanti les résultats de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. En possession de Malte, de Gibraltar, des îles Ioniennes, de l'Ile-de-France, de la plupart de nos possessions maritimes, l'Angleterre semblait tenir pour toujours sous ses pieds la France, dont les forces navales étaient limitées par les traités, et à qui on avait enlevé, après la reddition de Paris, neuf cents bouches à feu et presque tous ses vaisseaux. La Russie, sans finances, sans industrie, était alors tributaire du commerce anglais, et lui servait de voie de transit vers l'Asie centrale. L'Espagne, le Portugal, étaient presque directement gouvernés par le cabinet anglais. L'aristocratie anglaise avait vaincu la révolution française, et forcé l'Europe entière à en répudier les élémens; d'accord avec son souverain, qui professait avec ardeur ses principes, elle avait sans partage la direction des affaires, et la seule grande réputation militaire qui s'était élevée des rangs des armées alliées lancées contre Napoléon, se trouvait appartenir à la fois à l'Angleterre et à l'aristocratie qui la dominait.

Aujourd'hui que lord Wellington vient de clore, en les reléguant dans l'histoire, les actes de sa longue vie militaire, tout cet état de choses se trouve bien changé. Personnellement, le duc de Wellington n'a rien perdu de sa haute situation. Cette longue période de paix que nous venons de parcourir, lui a donné, au contraire, un nouveau relief, et le général illustré par sa prudence et par des circonstances heureuses, encore plus que par ses talens militaires, a montré un grand caractère politique et un véritable talent d'homme d'état. Sorti des armées avec des idées absolues, redouté par les uns, désiré par les autres, comme un tory opiniâtre, le duc de Wellington n'entra en quelque sorte dans le ministère que pour montrer que sa raison est solide, mais qu'elle n'est pas inflexible, et on le vit concourir à l'établissement du royaume de Grèce, commencer la réforme et reconnaître sans difficulté pour roi des Français le prince qu'il exhortait vainement, quinze ans auparavant, à se rendre au quartier royal de Louis XVIII, à Gand. Mais tout en cédant ainsi, et sans doute à regret, aux nécessités de son pays et à l'esprit de son temps, lord Wellington restait le même et ne transigeait pas avec ses adversaires. C'est ainsi qu'il entama la réforme pour soustraire le roi à la domination des whigs, et chacune de ses mesures peut être expliquée par quelque vue de cette nature. Cependant, si son âge avancé lui permettait de porter encore le poids des affaires, whigs et tories lui en conféreraient aujourd'hui la direction.

A son avénement au trône, le duc de Clarence, qui avait renoncé à ses fonctions de grand amiral, par suite de ses mésintelligences avec lord Wellington, chef des forces de terre, obéit à ces souvenirs; mais bientôt il revint au duc de Wellington et lui donna toute sa confiance. La reine Victoria, bien jeune encore, a montré qu'elle comprend aussi toute l'importance du vieux guerrier, et son aversion notoire pour les tories ne l'a pas empêchée de recourir souvent aux avis de lord Wellington, et d'invoquer le secours de son influence. Ces avis et cette influence, qui ont tant fait autrefois pour l'Angleterre dans les camps, la sauveront peut-être de grands périls.

Sous le rapport de sa puissance morale, le gouvernement anglais a beaucoup perdu de la brillante situation qu'il s'était faite au moment de la chute de Napoléon. La sourde lutte de l'empire britannique avec la Russie ne l'a pas mieux servi que son alliance avec la France. D'un côté, le gouvernement anglais a manqué d'habileté dans sa politique en Orient; de l'autre, il a montré tant d'exigences, que chaque peuple se demandera désormais si ce n'est pas à un trop haut prix qu'on achète l'alliance anglaise. Dans l'intérieur de l'An-

gleterre, l'aristocratie, écartée du pouvoir, a commencé une guerre ouverte avec la couronne, et l'on a entendu sortir de la bouche des lords des menaces qu'ils semblent avoir recueillies de leurs aïeux, au temps du roi Jean. L'Angleterre tout entière s'est émue à la mort de la malheureuse lady Flora Hastings, tuée par une calomnie du parti tory, et la lettre que la marquise de Hastings écrivit à la reine pour l'exhorter à défendre sa fille contre les imputations dont elle était l'objet, a montré en même temps quelle puissance est une aristocratie qui peut encore tenir un pareil langage. Qui peut avoir oublié les termes de cette lettre où lady Hastings dit à la reine que les châteaux de leurs ancêtres ont été bâtis à la même époque, que leurs priviléges ont été les mêmes, et qu'une femme qui a tenu la reine d'Angleterre enfant sur ses genoux, peut bien l'avertir qu'un jour, moins jeune et plus expérimentée, elle saura que le moindre geste, la moindre parole d'un souverain de l'Angleterre, agitent toutes les fibres du peuple anglais? Et tandis que l'aristocratie se livre ainsi combat sur les marches même du trône, et lève souvent la tête au-dessus de l'enfant qui l'occupe, les doctrines démocratiques les plus violentes agitent l'Angleterre. Sans doute, l'Angleterre a subi souvent de telles crises, et elle en est sortie glorieusement; mais elle avait alors à sa tête des Pitt et des Canning. Qui s'opposera, d'un côté, aux violences des chartistes et des radicaux, et, de l'autre, aux résistances dangereuses de la chambre haute? Le duc de Wellington, l'homme le plus modéré de son parti, et en même temps le plus ferme dans ses principes, est peut-être destiné à rendre encore, dans ses vieux jours, cet éminent service à l'Angleterre; du moins le voit-on aujourd'hui, à demi éteint, cassé et rongé par la goutte, employer le reste de son activité à opérer un rapprochement entre les hommes modérés des divers partis. Le tory qui a fait l'émancipation catholique réussira-t-il à soumettre le parti aristocratique à ses vues, et le plus constant adversaire des whigs parviendra-t-il à les calmer au nom de l'intérêt général du pays? C'est ce qui est douteux; mais, après avoir lu les lettres de lord Wellington, on ne saurait douter qu'il ne soit le seul homme qui puisse entreprendre une telle tâche. S'il réussit à l'accomplir, il aura rendu à sa patrie un service non moins grand que celui qu'il lui rendit autrefois à Waterloo.

***

LETTRES

SUR

LA NATURE ET LES CONDITIONS

DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

EN FRANCE.

A UN MEMBRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

I.

Vos conjectures ne sont pas rassurantes, monsieur, et malgré la confiance inspirée à tout Anglais par ces fortes institutions qui s'enlacent si étroitement à toutes les existences, l'avenir vous apparaît menaçant et sombre à la lueur des feux de Birmingham. Sans vous exagérer ses résultats actuels, vous entrevoyez dans le mouvement chartiste une unité d'efforts et de direction qui avait jusqu'à présent manqué à ces nombreuses émotions populaires, accessoire habituel des gouvernemens aristocratiques, et auxquelles celui de la Grande-Bretagne semblait insulter par une indifférence dédaigneuse. Cette tentative, tout avortée qu'elle soit pour le moment, s'est fait remarquer par un caractère nouveau de confiance et de cynisme où les théories les mieux arrêtées semblent se combiner avec les passions

les plus brutales. Vous comprenez que pressée par des périls dont elle n'avait pas encore soupçonné la gravité, l'Angleterre pourra se trouver conduite à modifier son organisation politique, ou du moins à renforcer tout son système administratif, en empruntant à ses voisins des institutions et des formes pour lesquelles ses publicistes professèrent long-temps un dédain dont il faudra désormais revenir.

Cependant, au milieu de ces pénibles préoccupations, votre pensée se reporte vers la France avec une sollicitude plus vive encore. Confiant dans ce qui survit chez vous de foi politique et de religieux respect pour l'œuvre des ancêtres, vous pensez que d'immenses ressources sortiront de l'évidence même du péril, du jour où l'existence de la constitution serait manifestement compromise.

Cette sécurité, monsieur, vous ne l'avez pas pour la France. Vous y croyez le gouvernement représentatif exposé à des dangers que l'anarchie parlementaire et le scepticisme national rendent de plus en plus difficile de conjurer. En suivant de près le jeu et l'avortement de tant d'intrigues, en contemplant avec une haute et impartiale sagacité le spectacle de mobilité, d'égoïsme et d'impuissance, si tristement étalé parmi nous, des doutes graves se sont élevés dans votre esprit sur la consolidation de notre établissement politique. En vain cherchez-vous, dans la confusion présente des hommes et des choses, un élément de permanence, une idée respectable et respectée de tous, quelque signe de durée ou quelque gage d'avenir en mesure de résister, ne fût-ce qu'un jour, à l'éternel ouragan qui soulève et roule l'une sur l'autre ces vagues de sable sans consistance et sans repos.

Vous aimez la France, la fécondité de son sol et de son génie, ses mœurs douces et faciles, et cette égalité partout répandue qui semble la consacrer comme le domaine de l'intelligence. Tout fier que vous soyez de la grande nation à laquelle vous appartenez, vous avez foi dans l'initiative réservée à la France sur les destinées de l'humanité; vous y voyez le creuset où viennent se fondre toutes les idées, pour s'empreindre d'un cachet d'universalité philosophique. Cependant cette puissance pleinement admise par vous dans le passé, vous craignez de la voir s'évanouir dans l'avenir; inquiet des misères au sein desquelles nous nous traînons si péniblement depuis deux sessions, vous craignez que l'Europe ne doive renoncer à une impulsion qui lui est si nécessaire, et que la France ne descende au-dessous du rôle glorieux marqué pour elle par la Providence. Des luttes politiques abaissées au niveau des plus vulgaires ambitions, des noms propres substitués aux intérêts de parti, des tentatives hardies jusqu'à la té-

mérité aboutissant à des résultats mesquins jusqu'au ridicule, des colères d'écoliers et des susceptibilités de femmes recouvrant un fonds permanent de cupidité ou de jalousie, toutes les situations faussées, tous les hommes politiques brouillés sans qu'il y ait entre eux l'épaisseur de la plus mince idée; voilà le triste tableau tracé par vous de cette France que vous saluâtes long-temps, sinon comme le berceau, du moins comme l'école pratique de la liberté constitutionnelle en Europe.

Vous éprouvez le besoin d'être rassuré, monsieur, et vous voulez bien m'exprimer le désir de connaître mon opinion sur la crise que traverse en ce moment en France le gouvernement représentatif. Libre d'engagemens au sein du parlement comme dans la presse, n'ayant ni l'espérance ni la volonté de profiter de ces victoires éphémères que quelques hommes remportent les uns sur les autres sans résultat pour le pays et presque sans bénéfice pour eux-mêmes, vous pensez que je suis en mesure d'apprécier avec quelque justesse une position qu'il est assurément bien facile de contempler avec le plus parfait dégagement d'esprit.

Je l'essaierai, monsieur, certain à l'avance de toute la liberté de mon jugement, que ne viendra troubler ni la mémoire d'aucun bienfait, ni celle d'aucune injure. Je m'efforcerai de saisir les idées sous les hommes, là du moins où les hommes représentent encore quelque chose, et de remonter au principe d'un mal dont je confesse toute la gravité, mais que pourtant je ne crois pas, comme vous, incurable. Loin de Paris par la distance, plus loin encore par le repos qui m'environne, la tête à l'ombre des grands chênes, les pieds humides de l'écume de nos grèves bretonnes, n'entendant d'ici que le bruit des vagues, harmonieux accompagnement de la pensée, je vous communiquerai mes impressions sur le présent, quelquefois mes rêves sur l'avenir; heureux de continuer le commerce que vous me permîtes de commencer dans le *Lobby* de la chambre des communes, alors qu'assis à vos côtés j'étudiais dans leur vérité sévère ces nobles formes politiques dont vous prétendez ne plus trouver chez nous qu'une sorte de parodie.

Un tel emploi de mes loisirs me sera doux, puisque vous m'y conviez : je ne le crois pas, d'ailleurs, inutile. Il est bon de faire une pause après tant de chemin parcouru, de s'orienter un peu au sein de cette brume épaisse, et de se demander jusqu'à quel point l'exemple et la théorie du passé peuvent servir de boussole et de règle pour la suite de notre carrière. Je vous donnerai ma pensée toute

entière, sans m'interdire ces aperçus vagues et lointains, qui ne seraient ni convenables ni mûrs pour une assemblée délibérante. La presse sérieuse et réfléchie doit être l'avant-garde et l'éclaireur de la tribune : c'est ainsi que vous le concevez si bien chez vous.

Pourquoi dissimuler en commençant un sentiment qui se produit confusément aujourd'hui dans les intelligences élevées et jusqu'au sein des masses; pourquoi ne pas avouer qu'en effet la foi publique est ébranlée dans l'ensemble du mécanisme constitutionnel, et que les principes du gouvernement représentatif, tel qu'il a été défini et pratiqué jusqu'ici, cessent d'être applicables à notre situation? Une chambre élective où se concentre non pas seulement l'initiative politique, mais la totalité de l'action gouvernementale; une autre assemblée, dont les attributions sont nominales, et dont le titre imposant semble une amère ironie; une royauté engagée dans une sorte de lutte personnelle, moins contre un système défini que contre les chefs de diverses fractions parlementaires : ce n'est pas là le gouvernement des trois pouvoirs se pondérant l'un par l'autre. Chacun voit cela à la première vue; mais ce qui se voit moins nettement, c'est le caractère propre à un gouvernement qui, malgré l'omnipotence attribuée à l'un des élémens qui le composent, ne parvient pas à imprimer aux affaires une impulsion décidée, même dans le sens de l'intérêt qu'il représente, ne dessine nettement aucune idée, ne poursuit aucun plan, et s'avance de velléités en velléités, j'allais dire de contraditions en contraditions, jusqu'à une trop manifeste impuissance.

Voyez, en effet, monsieur, sur quel terrain mouvant l'on marche en ce pays-ci! Tout le monde, assure-t-on, y veut être ministre, et voilà que le pouvoir a récemment été près de trois mois en *intérim*, sans que personne osât ou pût le prendre. Nulle dissidence vraiment sérieuse, on le verra plus tard, ne sépare les hommes auxquels incombaient les portefeuilles vacans; pas une passion politique ne les divise, pas un intérêt général n'est engagé dans leurs querelles, et pourtant ils ne sauraient, après deux mortels mois d'efforts, s'accorder pour posséder ensemble l'objet de leur plus vive ambition! Mais voici un symptôme plus significatif encore : il se trouve qu'après d'interminables négociations, les chefs politiques dont les noms paraissaient exprimer au moins la pensée des partis, sont tous écartés du pouvoir, où les disciples s'installent sans les maîtres, de telle sorte qu'un vaste mouvement dont s'émut le pays tout entier, qui sépara les plus vieux amis et réunit des adversaires réputés inconciliables, s'achève aussi confusément qu'il commença, sans qu'une idée s'en

dégage, sans qu'un intérêt politique y trouve satisfaction, dans les proportions et avec le caractère d'une véritable journée des dupes.

Quand on songe que des embarras sinon aussi graves, du moins analogues se révèlent à toutes les crises ministérielles, et que celles-ci se produisent à des intervalles de plus en plus rapprochés, avec la périodicité d'une sorte de fièvre réglée; lorsqu'on découvre jusqu'à la dernière évidence que les difficultés du gouvernement représentatif gisent bien moins désormais dans l'ardeur des passions politiques que dans les susceptibilités des hommes, de telle sorte que les exigences personnelles créent des obstacles plus sérieux que les exigences des partis, il est impossible de ne pas comprendre qu'il y a ici quelque chose de tout nouveau, sans précédent dans les pays libres et surtout dans le vôtre.

Il me sera permis de dire, je pense, sans ravaler mes contemporains, que, depuis l'avénement de Guillaume III, l'Angleterre a compté de plus grands hommes. Remontez cependant à ses temps les plus difficiles, depuis les jours de la reine Anne jusqu'à la régence orageuse de George III; soit que la Grande-Bretagne se débatte contre la puissance de Louis XIV, soit qu'elle lutte un demi-siècle en Écosse contre une dynastie nationale, ou durant deux siècles en Irlande contre tout un peuple opprimé; qu'elle traverse le règne d'une femme incertaine dans ses conseils et mobile dans ses affections, celui d'un vieux roi en démence ou d'une jeune fille de dix-huit ans, héritant de la réforme et appelée à la continuer, vous chercheriez vainement dans ses annales un exemple de ces difficultés journalières qui sortent pour nous de l'impossibilité de concilier les prétentions rivales et d'associer d'une manière durable les personnages même les moins séparés par leurs dissidences politiques. Les deux Pitt seraient des pygmées auprès de nos hommes d'état, si l'on mesurait les uns et les autres aux embarras qu'ils ont causés.

Chose vraiment étrange! ces embarras augmentent pendant que le niveau de toutes les individualités s'abaisse; jamais les hommes n'ont moins pesé dans l'opinion, et jamais il n'a été plus difficile de composer avec eux! Et qu'on ne croie pas expliquer ceci en insultant à la génération actuelle, en disant que l'ambition et l'immoralité sont aujourd'hui sans limite. Le triste fonds de la nature humaine, je le crois du moins pour mon compte, ne varie guère de siècle en siècle. Nos temps valent, croyez-le bien, ceux de votre Charles II, et les choses saintes sont plus respectées de nos jours qu'au siècle de Collins et de Tyndal; je ne crois nos personnages

parlementaires ni plus corrompus, ni plus ambitieux que Shaftesbury, Bolingbroke ou Walpole. Si le cynisme s'étale à présent plus au grand jour, s'il est plus facile à l'intrigue de triompher, à la vanité de se produire, à l'ambition de marcher ouvertement à son but, c'est moins parce que ces passions auraient acquis une plus grande intensité que parce que tout tombe sous le domaine de la publicité, et que les institutions ont cessé de leur imposer une barrière. Il n'y a plus rien entre la société et ses membres : ceux-ci peuvent tout contre elle, tandis qu'elle ne peut rien contre eux. C'est là sans doute un état fort grave, et ce serait à désespérer de la liberté et même de la civilisation, s'il fallait renoncer à l'espoir d'organiser la société nouvelle créée par la révolution de 89 dans les conditions qui lui sont propres, et qu'elle n'a que partiellement connues jusqu'ici. Dans une telle hypothèse, monsieur, vos appréhensions se trouveraient inévitablement confirmées, et ce pays aurait traversé la liberté constitutionnelle pour retrouver, au bout d'une trop courte carrière, ou le despotisme du sabre ou celui des forces brutales.

Ce qui se passe indique-t-il la décrépitude du gouvernement représentatif ou sa transformation prochaine? Ici est le nœud de la question, car je repousse, comme vous, l'idée qu'un tel état soit normal et définitif.

Jusqu'aujourd'hui ce mode de gouvernement avait une signification universellement admise. Qui disait monarchie représentative entendait parler d'un système dans lequel des pouvoirs divers par leur origine, ou des intérêts opposés par leur nature se balançaient de telle sorte qu'un système de transaction perpétuelle se trouvait substitué à la domination violente de l'un de ces intérêts sur les autres.

Il ne faut pas sans doute prendre trop au sérieux la vieille fiction de votre trinité politique. L'Europe a fini par apprendre que c'était là une espèce de leurre habilement entretenu par une aristocratie moins jalouse des apparences que de la plénitude du pouvoir. Mais ce qu'il faut reconnaître, car votre histoire toute entière est là pour l'attester, c'est que la monarchie constitutionnelle d'Angleterre, bien qu'elle n'ait pas précisément réalisé cette pondération des pouvoirs qui lui était attribuée, a constamment entretenu dans son sein celle des partis, ou, pour parler plus exactement, des grandes écoles politiques. Toutes les idées s'y sont fait perpétuellement équilibre; aucun intérêt n'a exclusivement dominé ses conseils. Les hommes d'état voulant une politique tout insulaire ont dû transiger souvent avec les partisans d'une politique continentale. Ceux qui aspiraient à étendre

la liberté de conscience, à la dégager des liens de la conquête politique et de l'oppression religieuse, ont vu leurs progrès retardés par l'ascendant de ceux qui s'attachaient à maintenir inébranlable la suprématie de l'église et de l'état. Qu'est-ce, en ce moment, que le gouvernement de l'Angleterre, si ce n'est une lutte régulièrement organisée entre l'Irlande et la Grande-Bretagne pour la conquête du droit commun, entre la bourgeoisie qui s'élève et l'aristocratie qui s'affaisse? Qu'est-ce que votre réforme parlementaire, vos concessions aux dissidens, votre bill des corporations municipales, vos projets actuels de gardes urbaines, et vos tendances vers l'administration centralisée, se combinant avec le maintien d'une église établie, d'universités privilégiées, du droit d'aînesse et des grands jurys, de la *yeomanry* et des juges de paix? qu'est-ce que tout cela, si ce n'est la conciliation d'élémens hostiles par essence qui consentent à se combattre avec ordre à Westminster pour éviter de descendre dans une arène plus redoutable? De grands partis organisés et conduits par des chefs en qui s'incarnent les doctrines de chacun d'eux, des luttes soutenues avec la persévérance que donnent les intérêts politiques et la chaleur qui naît de l'opposition des croyances, telle est la condition indispensable, sinon d'un gouvernement libre, du moins d'un gouvernement représentatif comme il a été compris jusqu'à présent.

Ce système s'était d'abord développé en France au milieu de circonstances qui semblaient lui assurer un long avenir. Je ne parle pas de nos premières assemblées délibérantes, car l'élément révolutionnaire y dominait seul, et rien ne ressemblait moins à de la politique de transaction que celle qui se faisait durant l'ivresse de ces temps-là. Mais, lorsqu'en 1814 Louis XVIII eut jeté la Charte entre la vieille dynastie et la France nouvelle, la nation admise à la jouissance des droits politiques se trouva nécessairement partagée en deux grandes catégories, factions irréconciliables dont les intérêts restaient aussi distincts que la foi sociale et les espérances. Ce fut, il faut bien le reconnaître, le plus beau temps du gouvernement parlementaire. La Charte poussa des racines d'autant plus profondes qu'on la croyait plus menacée. Tous les partis, à commencer par celui de l'ancien régime, eurent leurs théoriciens, leurs publicistes, leurs orateurs. Celui de la révolution, derrière lequel se groupait la majorité nationale, déploya, dans la défense de ses conquêtes, une énergie et une unité devant lesquelles échouèrent toutes les combinaisons de l'école aristocratique. Pendant que celle-ci, à laquelle ne manquait ni la puissance du talent, ni celle de la logique, essayait l'élection à deux

degrés, les substitutions et la primogéniture, l'autre maintenait, en s'appuyant sur les sympathies populaires, le vote direct, l'électorat à cent écus, l'égalité civile et politique, la liberté de la conscience et celle de la presse.

Vous avez vu la France de ce temps, vous avez connu plusieurs de ces hommes moins éloquens par eux-mêmes que par la grandeur des intérêts qu'ils avaient charge de défendre. L'orateur n'était pas alors un homme redoutable par cela seulement qu'il possédait une parole vive et facile, incisive ou pittoresque. Il fallait, en dehors de l'enceinte parlementaire, faire vibrer des passions à l'unisson de sa voix, éveiller des susceptibilités toujours inquiètes, ou parler à des intérêts constamment alarmés. L'homme politique dépendait de son propre parti, il en recevait toutes ses inspirations; son talent était l'instrument et non le principe de sa puissance. De là ces positions si nettes, si simples, si parfaitement conséquentes avec elles-mêmes depuis M. de Bonald jusqu'à Benjamin Constant, positions toujours dominées par une idée, et que chacun aurait pu dessiner avant même qu'elles se produisissent.

En rappelant ces souvenirs, je fais, sans y songer, la contre-partie de tout ce qui se passe en ce moment. Dans la vie parlementaire, le talent n'est plus une force au service d'un intérêt général; il est devenu le principal au lieu d'être l'accessoire, et la puissance de l'orateur se mesure à la dose qu'il en a plutôt qu'à l'usage qu'il en fait. Si les partis ne dépendent pas précisément de leurs chefs, ceux-ci dépendent moins encore de leur propre parti; chacun va de son côté, s'appuyant sur ses amis personnels, faisant manœuvrer ses journaux au souffle de ses haines ou à la pente de ses propres intérêts. Les hommes de la conservation se séparent aujourd'hui de ceux du mouvement démocratique avec lesquels ils se confondront demain. De part et d'autre, on polit avec soin toutes les aspérités des choses, on efface à plaisir sa physionomie propre, on lutte d'empressement autant que de flexibilité pour saisir un pouvoir qui échappe aux uns et aux autres, sans se fixer solidement aux mains de personne. Ceci doit résulter, en effet, de l'état très différent des esprits et des choses à deux époques bien moins séparées par les dates que par les évènemens.

L'égoïsme de quelques prétentions n'expliquerait pas seul ce qui vous indigne comme un scandale, et ce qui me préoccupe surtout comme l'indice d'une ère différente. Vous attribuez aux faiblesses des hommes ce que j'attribue à l'insuffisance des institutions. Je ne pré-

juge rien contre votre explication; mais peut-être ne repousserez-vous pas la mienne lorsque la suite de cette correspondance m'aura mis en mesure de développer ma pensée.

Dans les années qui suivirent immédiatement la révolution de juillet, le gouvernement représentatif continua d'exister parmi nous dans ses conditions essentielles, l'antagonisme des doctrines et des intérêts. Vous avez conservé un vivant souvenir de ces luttes solennelles de l'intelligence et de la loi contre l'anarchie hurlant dans nos rues ensanglantées; vous voyez encore à la tribune Casimir Périer, pâle de fatigue et de colère, lançant de son œil enflammé les derniers jets d'une vie qui s'éteint; vous vous rappelez cet autre orateur qui, imprimant à ses paroles un cachet grave et antique, répudiait alors une popularité dont il avait connu les douceurs, et semblait insulter à toutes les passions ameutées par la froide énergie de sa confession politique. Ces luttes étaient immenses par leur portée, sublimes par la dramatique émotion qu'elles empruntaient de ces circonstances décisives. La France conserverait-elle la monarchie et ses attributs essentiels, le pouvoir y passerait-il au peuple, ou resterait-il concentré aux mains de la bourgeoisie? Maintiendrait-elle la foi des traités ou se déclarerait-elle en hostilité contre l'Europe? Entrions-nous dans l'ère d'une liberté régulière ou d'une propagande aventureuse? Telles furent les questions posées pendant trois années à notre tribune. Vingt fois le sort du monde s'est trouvé au fond de l'urne de nos délibérations; c'était son avenir autant que le nôtre que discutait la chambre sous la clameur de l'émeute et au bruit de la générale. Permettez-moi de rappeler avec quelque orgueil ce souvenir, car je ne sais aucun parlement qui ait délibéré sur de plus grandes choses, je ne sais aucun peuple qui puisse engager aussi étroitement l'Europe dans les chances de ses propres destinées.

Les nombreuses questions soulevées dans l'ordre constitutionnel ou diplomatique aboutissaient au fond à une seule, la suprématie politique de ce qu'on nomme les classes moyennes, ou l'invasion du pouvoir par la démocratie, problème qui ne tarda pas à être résolu par le vœu manifeste de la nation. Il resta démontré que la France n'entendait pas plus s'incliner devant la grossière souveraineté du nombre que devant l'idole de la république, et que, ne dépassant pas de ses vœux les limites de la monarchie constitutionnelle, elle maintiendrait à l'intelligence, concurremment avec la propriété et l'industrie, la direction exclusive de la société. Les hommes désintéressés, d'abord incertains sur la nature et la portée du mouvement

de 1830, se rallièrent promptement à une idée qui se produisait avec une aussi haute autorité; les ambitieux s'y rallièrent aussi graduellement, en ayant soin de prendre les réserves commandées par leurs antécédens, et ce retour fut d'autant moins difficile qu'ils appartenaient tous, par leurs intérêts, à la classe dont l'établissement au pouvoir se produisait alors avec l'irrécusable autorité d'un fait consommé.

Cet accord qu'on a tardé quelques années à confesser, mais qui, depuis assez long-temps, était devenu réel, fut sans doute un évènement heureux pour l'ordre social; mais on put y découvrir pour notre gouvernement le principe d'une crise aux développemens de laquelle nous assistons aujourd'hui, et dont il est difficile d'assigner encore les dernières conséquences.

Comprenez bien, je vous prie, dans quel milieu et au sein de quelles difficultés nouvelles dut se mouvoir la machine constitutionnelle, lorsqu'eut cessé cette guerre si vive entre deux intérêts politiques si divers, entre deux théories si opposées. Pesez bien tout ce qui devait résulter d'un état de choses dans lequel, à part quelques démonstrations sans importance, il n'y avait plus à se manifester qu'une seule idée sociale, et où dès-lors l'opposition combattit moins pour substituer une doctrine à une autre que pour se faire charger de son application.

La lutte contre l'école aristocratique, si vive sous la restauration, avait cessé du jour où le principe de la royauté s'était trouvé changé; car, s'il était impossible déjà de fonder une aristocratie héréditaire sous la vieille légitimité historique, cela était devenu visiblement absurde sous la monarchie élective. Le parti légitimiste, retiré dans ses terres et défendu par des organes malhabiles, n'était plus assez redoutable pour alimenter l'ardente controverse de la tribune; on répondit par des mesures arbitraires à des intrigues sans portée, et l'on cessa de s'occuper des carlistes, du jour où l'on eut pris leurs places.

Les républicains ont donné plus de souci, parce qu'ils se sont moins facilement résignés à leur fortune, qu'ils ont toujours espéré suppléer au nombre par l'audace, et que, comptant moins sur la Providence, ils ont plus souvent agi par eux-mêmes. Mais c'est toujours contre le parlement, et jamais dans son sein, qu'ont eu lieu ces tentatives; les idées républicaines sont restées sans organes avoués à la tribune, et ce parti, avant de descendre au guet-apens, n'avait pas même essayé une organisation parlementaire.

L'adoption des lois de septembre 1835 ferma, dans la chambre,

l'époque des luttes politiques, pour ouvrir celle des intrigues personnelles. Je n'entends pas certes condamner légèrement des mesures que les évènemens pouvaient faire juger nécessaires. Lorsqu'un pouvoir se voit en face d'un imminent danger, il est difficile de lui refuser ce qu'il réclame comme condition de sa sûreté en arguant pour l'avenir d'inconvéniens éventuels. Il faut une grande modération et une immense confiance en soi-même pour ne pas courir au plus pressé entre un péril actuel et un péril éloigné; cette double qualité n'appartient guère aux assemblées délibérantes, elle appartient bien moins encore aux gouvernemens qui hésitent à engager à ce point leur propre responsabilité. Je ne blâme donc pas des dispositions auxquelles on semblait se trouver conduit par la grandeur et l'entraînement même des circonstances, mais je constate un résultat qui n'échappe à personne, et que quelque pénétration permettait peut-être de prévoir.

A partir de ce moment, les difficultés politiques qui rendaient en force au pouvoir ce qu'elles semblaient lui ôter en sécurité matérielle, ont fait place à ces embarras sans nom et sans cause, d'où sortent ces longues crises qu'il faut plutôt appeler ministérielles que politiques. Les hommes, n'étant plus contenus par les évènemens, suivent le cours de leurs inclinations naturelles; toutes les agglomérations se dissolvent, et les pensées s'individualisent comme les espérances. Les coteries remplacent les partis; elles se forment, se brouillent, se raccommodent et se séparent avec une telle prestesse, qu'elles mettraient en défaut l'historiographe le plus délié.

La presse, contenue dans de plus sévères limites, a pris, à sa manière, l'esprit gouvernemental qu'on s'est attaché à lui donner. Un certain nombre de ses organes ont passé, armes et bagage, au service des ambitions parlementaires, rabaissant aujourd'hui celui-ci, demain grandissant celui-là, proclamant tel homme impossible, tel autre indispensable. Elle élève entre les aspirans aux portefeuilles des incompatibilités souvent gratuites, mais qui finissent par devenir insurmontables; elle suppose des trahisons, colporte des ouvertures, flatte, menace, et fait si bien, que les associations les plus naturelles finissent par devenir les plus impossibles. Réduits à puiser en eux-mêmes toute leur force, et ne concentrant plus dans leur personne celle d'une grande opinion extérieure, les hommes politiques se trouvent amenés à chercher leur principal point d'appui dans ce pouvoir excentrique, qui n'effraie plus par sa violence la bourgeoisie électorale, et dont la souple habileté a bien vite badigeonné les per-

sonnages le plus long-temps noircis par ses injures d'une popularité toute fraîche et toute virginale. On agit alors par la presse sur le parlement, au lieu d'agir par le parlement sur la presse; on se tapit dans ses journaux comme Arachnée au centre de sa toile, on en fait mouvoir de sa main tous les fils, on y prépare ses embûches, on y enveloppe ses ennemis de mailles mouvantes et légères.

Cette suprématie de la presse sur les pouvoirs constitués est chose complètement inconnue chez vous. Si vos *Revues* ont mission de préparer, par des travaux soutenus, la solution des grandes questions économiques et constitutionnelles; si, à cet égard, elles devancent et stimulent le parlement, vos journaux quotidiens ne sont que des auxiliaires à la suite. Ils répètent les débats de vos chambres, assaisonnent d'injures la polémique des orateurs; ils reflètent l'opinion du parti qui les gage et ne font à coup sûr celle de personne. Pas un homme d'état n'a eu en Angleterre la pensée d'arriver au pouvoir par les journaux, et de gouverner par leur influence.

Nos écrivains polémistes auraient droit, à coup sûr, de signaler comme injurieuse autant qu'injuste toute assimilation aux rédacteurs obscurs et inconnus de vos feuilles les mieux établies. Aussi n'entends-je formuler en ceci aucune accusation contre la presse française. Elle a trouvé la place vide et s'efforce de la prendre, rien n'est plus simple. La sécurité bien ou mal fondée des intérêts a produit une anarchie politique dont elle profite pour mettre à prix ses services et grandir son importance, rien n'est plus simple encore. Ne vous placez jamais, de grace, à votre point de vue habituel pour juger une situation qui doit être prise sur le fait.

Nous n'avons jamais eu rien d'analogue à ces grandes et régulières divisions en tête desquelles figurent depuis longues années, et resteront leur vie durant, sir Robert Peel et lord John Russel, l'un remontant, par Canning, Castlereagh et William Pitt, jusqu'à la fondation du torysme, l'autre pouvant présenter au sein de sa propre maison une suite de traditions politiques non interrompues pendant deux siècles. Aucun de nos chefs parlementaires n'a exercé dans aucun temps cette autorité en vertu de laquelle un *leader* parle, agit et stipule, non pas seulement pour ses collègues au sein de la représentation nationale, mais encore pour la masse des intérêts moraux et matériels groupée derrière eux dans les trois royaumes. Cependant, si nous ne possédions rien de comparable à vos deux écoles constitutionnelles, nous possédions jusqu'à présent des partis ardens et vivaces qui, tout en manquant d'un principe intime de hiérarchie,

se tenaient du moins compactes et serrés devant leurs adversaires. Quand j'affirme que cette ressource nous échappe aujourd'hui, quand je dis qu'il n'y a plus de partis dans la chambre, et que l'anarchie n'en sévit qu'avec plus de violence, cela peut, à bon droit, vous paraître étrange : rien de plus vrai pourtant, monsieur. A part deux groupes sans importance numérique et sans action, il est certain que, soit réserve, soit lassitude, soit empressement d'ambition, aucune idée claire et précise ne s'aventure sur la scène politique, et qu'on ne saurait guère y voir que des hommes occupant le pouvoir, luttant contre des hommes aspirant à les en chasser.

Dans un tel état, quoi d'étonnant si chacun se fait centre de tout et rapporte tout à soi? Dès qu'on ne représente rien que sa propre personnalité, pourquoi soignerait-on autre chose que son propre avenir? Au nom de quel intérêt, par la puissance de quelle idée réclamerait-on de celui-ci un sacrifice d'amour-propre, de celui-là l'oubli d'un mauvais procédé, de tous l'union, la concorde, la soumission à une hiérarchie régulière? Pendant que les partis s'isolent des hommes qui en avaient été les représentans, il s'établit entre toutes les idées une sorte d'égalité négative; les croyances perdent leur énergie, mais l'égoïsme élève entre les hommes des barrières plus infranchissables encore que la passion, de telle sorte que la société, loin de profiter de ce que perdent les partis, se sent atteinte elle-même par leur affaiblissement.

Vous ne comprendriez certainement pas, en Angleterre, qu'un publiciste essayât de caractériser une crise politique, en passant sous silence jusqu'au nom de la chambre que vous appellerez long-temps encore la chambre haute; mais vous connaissez assez la France pour que ce silence de ma part n'ait pas droit de vous étonner. Il est malheureusement incontestable que la pairie n'existe, depuis 1830, qu'à l'état de pouvoir judiciaire; vous n'ignorez pas que, dans aucune des transactions politiques de ces dernières années, elle n'a été un point d'appui non plus qu'un obstacle pour personne. La première chambre n'a exercé une influence appréciable dans aucune de ces nombreuses combinaisons ministérielles remuées chaque année; son vote est devenu de pure forme, à peu près comme la signature du second notaire, requise je ne sais pourquoi pour les actes authentiques.

D'où vient cette nullité dont les conséquences pourraient être si désastreuses? La pairie française, ce dernier port ouvert aux débris de tant de naufrages, ce sénat où tant de régimes ont jeté leurs illustrations, le cède-t-il à une autre assemblée dans le monde en grandes

renommées, en capacités spéciales, en expériences consommées? Personne ne le pense en Europe. Cette institution ne représente assurément aucun intérêt contraire aux tendances générales de la société française? On ne pourrait soutenir avec justice, même avec quelque spécieuse apparence de vérité, qu'elle repose sur un principe aristocratique, qu'elle exprime et qu'elle protége des intérêts de caste. La pairie a perdu l'hérédité, et ce n'était pas une base aussi incompatible que celle-là avec les idées du pays, aussi peu logique d'ailleurs, eu égard aux faits accomplis, qui lui eût rendu quelque vie et quelque durée après la révolution de 1830. L'hérédité l'aurait laissée tout aussi faible en en faisant le point de mire de toutes les antipathies et de toutes les attaques. On a sagement agi en n'exposant pas le trône au danger d'avoir à chaque instant à couvrir de sa propre égide une institution à laquelle la royauté aurait dû prêter sa propre force, au lieu d'en recevoir d'elle. On a également agi avec intelligence en recrutant la pairie du régime nouveau au sein des intérêts mobiles et viagers dont ce régime est la sanction et la garantie. Il est donc manifeste que la chambre des pairs ne représente aujourd'hui que ce qu'exprime la chambre des députés; les mêmes influences et, à peu de chose près, le même fonds d'idées politiques dominent dans l'une et dans l'autre. Si elles s'y produisent sous des aspects différens et avec une dose d'énergie très diverse, c'est que, dans la chambre inamovible, l'action naturelle de ces influences est évidemment paralysée. Ce malheur ne tient point à ce que le pays repousse le système de deux chambres; il ne résulte pas de l'esprit politique de la pairie actuelle, et moins encore de la somme de considération individuellement payée à ses membres; cette nullité est la déplorable conséquence d'un vice radical dans l'organisation constitutionnelle de ce pouvoir, sur laquelle je devrai plus tard appeler toute votre attention,

Une chambre unique inférieure à la tâche que les difficultés du temps lui imposent, une seule chambre exerçant un pouvoir contrebalancé par l'influence active et directe de la royauté, tel est donc le dernier mot d'une situation dont je m'affecterais plus vivement, si je croyais à l'impossibilité de la modifier, si je ne me rendais compte surtout des motifs qui ont dû l'amener. La bourgeoisie, désormais installée aux affaires, souveraine maîtresse de la politique et de l'administration du pays, n'est plus inquiète pour son avenir. Délivrée du cauchemar aristocratique qui troubla si long-temps ses veilles, elle ne se voit pas menacée, de long-temps du moins, par la démo-

cratie; son instinct lui révèle qu'à cet égard il y a, malgré les formes du langage, identité presque absolue de doctrines et de sympathies entre toutes les fractions de l'opinion dynastique, depuis le centre jusqu'à la gauche : aussi les dates du 11 octobre, du 6 septembre, du 22 février, du 15 avril et du 12 mai, ont-elles à peu près une égale valeur à ses yeux. Si la presse est parvenue à dépopulariser quelques noms et à en exalter quelques autres, ces préférences ne sont guère plus vives que ces repoussemens ne sont profonds : il y a au fond de tout cela bien plus d'indifférence et d'apathie qu'on ne le soupçonne.

La coalition récente dont vous vous déclarez inhabile à pénétrer les causes, et dont vous me suppliez de vous faire comprendre les résultats, a été l'expression la plus complète et la plus vraie de cette crise à laquelle sont en ce moment soumises toutes nos institutions politiques. Si vous l'étudiez au sein du parlement, vous verrez qu'elle constate l'anéantissement des anciennes classifications, mais sans laisser encore entrevoir le germe d'une organisation nouvelle; si vous l'étudiez au sein du pays, vous acquerrez la preuve de cette hésitation et de cette lassitude dont est manifestement atteinte l'opinion gouvernementale.

Je dois m'expliquer nettement sur une telle combinaison, car il s'agit ici non d'un simple accident dans le mouvement constitutionnel, mais d'un symptôme où se peint et se révèle une situation tout entière. Dans le cours de cette correspondance, j'aurai peu de noms contemporains à prononcer, je n'aurai guère non plus à toucher aux questions irritantes; mais lorsque la force des choses pourra me contraindre à les aborder, je le ferai avec l'indépendance d'un homme qui n'a donné à personne hypothèque sur sa parole, et qui entend conserver toute sa vie le droit de dire avec mesure, mais sans nulle réticence, ce qu'il estime la vérité.

Les coalitions ne sont pas sans doute chose nouvelle dans l'histoire des gouvernemens représentatifs; mais il est rare que la morale les avoue, il est plus rare encore qu'elles aient atteint leur but sans le dépasser. Sous la restauration, l'union d'un moment de la gauche avec la droite fraya les voies du pouvoir à un parti dont les fautes rendirent impossible l'accord si désirable de la dynastie et de la France. Des coalitions ont marqué les phases les plus critiques de notre histoire révolutionnaire; enfin, votre patrie ne traversa jamais de pires épreuves qu'aux jours où Fox et North se donnèrent la main. Alors on vit aussi tous les antécédens méprisés, toutes les doctrines confondues, et l'on put croire que le dernier jour des institutions

britanniques était proche. Un homme, que la nature passionnée de son génie engagea aussi ardemment qu'aucun autre dans ces débats, Édmond Burke, n'hésite pas à reconnaître que la révolution française était nécessaire pour rendre à la vieille constitution son ressort presque brisé et son autorité compromise aux yeux des peuples.

Et cependant, monsieur, on ne vit pas en ce temps-là les plus implacables rivalités aller à ce point d'accepter le concours de factions placées en dehors des institutions nationales. Durant les luttes même les plus violentes du XVIIIe siècle, tous les orateurs du parlement, tous les écrivains de la presse, et je n'en excepte ni Wilkes lui-même, ni votre Junius, à la parole aiguë et pénétrante comme une lame de poignard, tous les hommes engagés dans les affaires, enfin, professaient pour elles un respect profond. Le puritanisme républicain de Cromwell était sans organe à Westminster; aucun hommage public, aucun vœu même secret n'allait par-delà les mers saluer une royauté absente. La guerre aux portefeuilles n'ébranlait pas une dynastie déjà vieille de plus d'un siècle, et que les circonstances, autant que l'esprit du pays, dégageaient de toute solidarité dans les évènemens.

En France, un pouvoir plus faible et plus découvert a rencontré des adversaires moins scrupuleux; aussi la foi dans l'avenir s'est-elle trouvée ébranlée là où elle commençait à peine à naître. Le terrain conquis à si grand'peine au dedans et au dehors s'est trouvé perdu sans que les hommes de bonne foi pussent ramener à une question précise les griefs sans nombre de l'opposition, et dégager une idée politique parfaitement nette de sa phraséologie abondante.

L'épreuve de la dissolution, qui eût été probablement décisive en Angleterre, ne rendit pas la position plus simple; car la France, peu fixée sur la portée de l'appel qui lui était adressé, ne fit pas une réponse assez catégorique pour lever les embarras d'une situation dont le vague même constituait le danger. Si le résultat des élections générales constata que la majorité du corps électoral était entrée dans la coalition, il fut évident, d'un autre côté, que cette majorité s'était formée par des motifs non moins disparates que ceux auxquels cette ligue avait dû sa naissance au sein de la chambre et de la presse. Deux partis faibles en nombre, et placés en dehors de la constitution actuelle par les espérances qu'ils poursuivent, avaient fait presque partout l'appoint des majorités. Il était difficile de saisir, au sein de l'opinion dynastique constitutionnelle dont Paris offre peut-être l'image la plus complète et la plus vraie, une pensée à

laquelle elle se ralliât véritablement. La seule sur laquelle ses nuances diverses semblèrent concorder, ce fut la nécessité de protéger la royauté par des choix plus parlementaires. On avait généralement reconnu qu'une partie du cabinet ne se présentait pas devant le trône avec ces garanties de pleine indépendance qui fondent et maintiennent le crédit des hommes politiques. Quelques membres de cette administration ne paraissaient pas en mesure de se tenir couverts devant le roi, comme on dirait de l'autre côté des Pyrénées, et il y avait dans leur dévouement, tout honorable qu'il pût être d'ailleurs, quelque chose qui tendait à en faire plutôt des amis personnels que des conseillers responsables.

Telle était évidemment l'opinion du pays, et l'idée la plus nette qui se soit dégagée de l'ardente polémique contre le ministère du 15 avril est assurément celle-là. Mais cette pensée, négative par sa nature, ne pouvait à elle seule servir de base à un système nouveau et à la reconstitution d'un cabinet, car le titre de parlementaire avait été décerné par l'opposition avec une générosité sans égale. Cette qualification, d'ailleurs, à laquelle on avait soin de ne pas ajouter de commentaires, ne résolvait aucune question, ne déterminait en rien la direction politique, réserve calculée qui n'était pas le moindre grief des hommes sincères contre une ligue où l'on ne mettait en commun que d'implacables inimitiés.

Le mouvement électoral avait eu pour résultat de donner des exclusions plutôt que de tracer des voies nouvelles. Aucun vœu ne s'était hautement manifesté en ce qui touche aux questions intérieures; et si, relativement aux grands intérêts du dehors, la France électorale avait exprimé son improbation pour certains actes consommés, c'était en l'accompagnant de telles réserves en faveur du système de paix, en donnant sur ce point, à ses représentans, un mandat tellement impératif, qu'il était à croire qu'une impulsion plus hardie imprimée à nos relations diplomatiques ne recevrait du pays qu'un concours fort limité.

Au dehors, une autre attitude plutôt qu'une autre politique; au dedans, d'autres hommes pour faire les mêmes choses, tel fut le dernier mot de ces élections desquelles on attendait la solution du problème. Et ne croyez pas que ce soit amoindrir et méconnaître la portée du mouvement électoral que de le résumer ainsi. Les faits attestent qu'il n'a pas été compris autrement, même par la partie la plus avancée de l'opposition dynastique. Lorsqu'il s'est agi de rapprocher du pouvoir les honorables chefs de cette partie de la chambre,

en faisant une question de cabinet de leur candidature à la plus éminente des dignités électives, on les a vus accepter cet étrange programme que tout le monde pouvait à coup sûr signer des deux mains, car son article le plus hardi consistait à dire que les ministres qui prenaient les affaires n'étaient pas les mêmes que ceux qui les quittaient. Si la gauche fit, contre l'exiguité de ces concessions, des réserves mentales, ce dont je doute un peu, elle se garda du moins d'en faire d'expresses. Pressée d'acquérir à son tour, par la possession du pouvoir, cette expérience pratique qu'on lui conteste, et dont son patriotisme ne veut pas plus long-temps laisser manquer le pays, elle se montra de facile composition. On la vit abandonner les grandes thèses qui alimentaient sa polémique depuis la fondation du système du 13 mars, acceptant par prescription les lois de septembre, procédant par voie d'ajournement indéfini quant à la réforme électorale, et protestant, avec une énergie qu'auraient enviée les rédacteurs des protocoles de Londres, de ses intentions conciliatrices et pacifiques.

Un tel héritage d'incertitudes et d'incohérences était lourd à porter. De telles difficultés, dont les chambres sont, au reste, moins comptables que les temps, ne peuvent manquer de rendre l'action du pouvoir incertaine et flottante, en quelque main qu'il soit placé; elles imposent à tous la modération comme un devoir. Comment se passionner pour ou contre des personnes, lorsque les circonstances dominent à ce point les hommes, non que celles-ci soient chargées d'éminens périls, mais parce qu'il faut mesurer les difficultés à la force, et que les temps ôtent à chacun sa force personnelle sans en prêter à personne? La voix la plus énergique expire dans un milieu où l'on a fait le vide. Dotez-vous à plaisir de toutes les qualités qui constituent l'homme supérieur; qu'avec un esprit de transactions et d'expédiens vous possédiez un coup-d'œil prompt et sûr, une persévérance imperturbable, une résolution à toute épreuve, soyez tel que vous voient vos flatteurs, tel que vous vous voyez vous-même, en renchérissant peut-être sur eux, et dites si tant de qualités qui semblent s'exclure, et que je réunis sur votre tête privilégiée, comme si votre berceau avait été visité par les fées bienfaisantes, suffiraient pour donner à cette société ce qui lui manque, du ressort et de la foi politique! Dites-moi si vous espérez bien sérieusement encore voir tomber devant le droit divin de votre génie ces rivalités personnelles, ces jalousies d'autant plus vivaces qu'elles seraient plus fondées? Vous flattez-vous qu'on acceptera votre suprématie sans la discuter, que

vous résisterez long-temps aux susceptibilités de celui-ci, aux trahisons de celui-là, aux attaques surtout de tant d'hommes dont vous aurez amorcé les espérances, et qui ne se tiendront jamais pour assez largement rémunérés de leurs services? Croyez-vous que le secret des coalitions soit perdu, et que les semences du passé ne fructifient pas dans un sol aujourd'hui si profondément labouré?

Il est une chance, une seule, pour fermer le gouffre où s'abîment tour à tour toutes les réputations, toutes les capacités du pays, c'est qu'un moment vienne où le pays soit amené à reprendre un intérêt direct et chaleureux pour les transactions politiques, dans la balance desquelles il a cessé de mettre un poids. Des complications extérieures où la grandeur et la fortune de la France, ses intérêts politiques ou matériels se trouveraient gravement engagés, l'arracheraient, j'en ai la confiance, à de stériles et insolubles querelles. L'instinct du pays ne le trompe pas à cet égard. Voyez, si vous en pouviez douter, avec quelle ardeur il s'est saisi de cette question d'Orient, qui touche ses intérêts moins directement que les vôtres, et qu'il a débattue néanmoins avec une chaleur que j'ai vainement cherchée dans vos discussions parlementaires.

Mais pour que des complications politiques déterminent à l'intérieur une crise favorable, la première condition, c'est qu'elles soient naturelles et non factices, qu'elles se produisent comme le fruit même des évènemens, et non comme l'œuvre calculée d'une politique remuante. Tout cabinet que l'opinion pourrait légitimement accuser de susciter des difficultés pour y puiser de la force, de devancer les circonstances au lieu de les attendre, porterait le poids d'une responsabilité terrible, et verrait pour jamais se retirer de lui cette puissance morale qu'il aurait espéré se concilier.

En traçant, monsieur, cette esquisse parlementaire, je n'ai pas cédé au vain et dangereux plaisir de chercher des torts et des faiblesses. Si je vous ai fait toucher nos plaies, c'est que je ne les estime pas incurables.

Je crois, et vous savez que cette foi est chez moi de vieille date, que l'ère qui s'ouvre à peine pour l'Europe verra s'élever des gouvernemens réguliers et permanens sur le principe bourgeois, comme d'autres temps en ont vu s'asseoir sur le principe aristocratique. Si l'idée bourgeoise est la dernière venue dans le monde, elle n'en sera peut-être pas pour cela la moins féconde, lorsqu'elle aura pleine conscience d'elle-même, et qu'elle aura trouvé les lois de son organisme. Le mouvement de 89 la fit éclore après une incubation de plu-

sieurs siècles, celui de 1830 l'a consacrée par le fait qui est d'ordinaire dans l'histoire le sceau des grandes révolutions sociales.

Je conserve ma foi en la vitalité de cette idée, même au milieu des ombres du présent, lorsque sa physionomie semble le plus vaguement dessinée; et cette foi est d'autant plus sérieuse, que nul à coup sûr n'a moins que moi le fanatisme de sa croyance. Je crois donc en l'avenir de notre établissement politique, et les faits qui viennent de se passer sous nos yeux me suggèrent des conclusions différentes de celles qu'ils inspirent à deux autres écoles. D'après celles-ci, la classe à laquelle est en ce moment commise la direction de la société est atteinte et convaincue d'impuissance pour l'avenir comme pour le présent. Il faut dès-lors élargir les bases du gouvernement, et faire cesser un odieux monopole, projet pour l'accomplissement duquel ces deux écoles, par une concordance singulière, font appel à l'élément démocratique.

Nous discuterons les conséquences qu'entraînerait dans l'ordre intellectuel et politique l'admission au sein de la représentation nationale de l'intérêt populaire proprement dit, en concurrence avec l'intérêt aujourd'hui dominant; nous contesterons à cet égard et le droit théorique en lui-même, et la convenance de son application; nous rechercherons enfin par quelles transformations doit encore passer l'idée bourgeoise pour acquérir les propriétés qu'elle ne possède pas encore, et devenir la base d'une organisation durable.

Voilà, monsieur, un fécond *topick* pour nos causeries. Celles-ci vous seront une distraction d'esprit entre vos fonctions de magistrat de comté, vos belles expérimentations agricoles et vos chasses au renard. La même question, d'ailleurs, ne s'agite-t-elle pas chez vous? Ce radicalisme modéré auquel vous donnez la main dans la chambre des communes, en soutenant l'administration actuelle, qu'est-il autre chose que l'opinion française ou bourgeoise cherchant laborieusement sa voie entre la démagogie et le vieux droit aristocratique, entre Stephens et lord Roden? Vous me prêterez donc quelque attention, ne fût-ce que par patriotisme.

L. DE CARNÉ.

DE
L'ART GREC.

LES MARBRES D'ÉGINE.

I. — LA GLYPTOTHÈQUE DE MUNICH.

La découverte des marbres d'Égine, qui forment la principale richesse de la Glyptothèque de Munich, a ému tous les savans de l'Europe; les problèmes qu'elle a soulevés, et qui ne vont à rien moins qu'à renouveler toute la théorie de l'art grec, ne sont pas, je pense, une des nouveautés les moins intéressantes qu'on puisse offrir à la curiosité de notre époque. Instituteurs des artistes modernes, les Grecs seront un objet d'enthousiasme et de méditation tant que le sentiment du beau fera battre le cœur des hommes; et pourtant, on ne peut se le dissimuler, que d'entraînemens aveugles et d'erreurs funestes n'a-t-on pas autorisés par leur exemple! Si c'est à eux que nous devons la Renaissance, leur influence se trouve aussi dans la décadence qui a suivi; pour citer des preuves qui soient sous nos yeux, Louis David et M. Ingres, auxquels on a attribué tour à tour, selon les partis, la régénération de l'art et sa déviation, ont tous deux réclamé l'honneur d'être les élèves de la Grèce.

Pourquoi les Grecs ont-ils exercé des influences si opposées? Pour-

quoi a-t-on émis des opinions si contradictoires à leur égard? C'est probablement parce qu'on les a étudiés, en des temps différens, d'une manière toute contraire, et sur des monumens divers. Rien n'est plus fatal que les notions incomplètes; l'homme abandonné à ses instincts est plus sûr de ne pas se tromper que celui dont les lumières naturelles sont traversées par des connaissances insuffisantes. Les modèles qu'on puise dans le passé veulent être vus à leur place, dans leur époque, entourés de leurs précédens et de leurs conséquences; si on néglige de les comparer à ce qui s'est fait avant et après leur création, il est impossible d'avoir une idée juste du point de leur perfection et de la valeur particulière de leur beauté. Winckelmann avait admirablement compris cela; aussi est-ce sous la forme de l'histoire qu'il a présenté ses théories esthétiques.

Cependant, c'est en son nom et en croyant développer sa thèse, qu'on a émis, au sujet des Grecs, les opinions les plus propres à faire prendre le change sur leur génie. N'ayant vu l'antiquité qu'à Rome, Winckelmann n'a pu admirer que les œuvres de la troisième et de la quatrième époque de l'art, c'est-à-dire celles où la grace l'emporte sur la force et sur la majesté, et qui ont véritablement donné le signal de la décadence. Il est facile néanmoins de se convaincre que son esprit élevé assigna la première place aux productions de la sculpture antique qui lui restèrent inconnues, et dont il eut seulement une intuition sommaire et des témoignages incomplets. Les contours accusés, le dessin dur et ressenti des écoles primitives excitaient en lui un enthousiasme dont son livre offre des marques nombreuses; et quant à la seconde époque, celle de Phidias et de Scopas, on peut juger de l'estime qu'il en fait, par les noms de grande et sublime école qu'il lui donne. Malheureusement, par l'effet d'une réserve qu'on devrait imiter davantage, il n'a cité pour exemples que les morceaux qu'il avait sous les yeux; et, comme ceux-ci étaient presque tous du temps de Praxitèle, ses disciples ont cru que c'étaient là les modèles qu'il voulait offrir à l'imitation des modernes. La plupart des académies de l'Europe ont long-temps vécu sur ces fausses idées; la grace de l'Apollon du Belvédère leur paraissait être la plus haute expression de l'art, et Phidias n'était guère pour elles qu'un sublime inconnu qu'elles adoraient sur la foi de l'antiquité, tout en le soupçonnant au fond de l'ame d'un peu de barbarie.

C'est donc parce qu'elle est incomplète, que l'histoire de Winckelmann a enfanté ces préjugés; si elle cite Phidias avec les éloges les moins douteux, ce n'est toutefois qu'en passant et en un seul para-

graphe, qu'elle essaie de le juger. Les sculptures du Parthénon ne sont même pas citées nominativement dans les trois volumes dont elle est composée. Depuis lors, le cercle de l'observation s'est singulièrement étendu. Les reliefs du Parthénon ont été transportés à Londres; de là les épreuves de ces admirables fragmens se sont répandues chez les principales nations de l'Eurone, que le vol de l'Angleterre avait scandalisées, et dont ses libéralités ont élargi toutes les études. La Grèce elle-même, autrefois inabordable, a été sillonnée dans tous les sens par des savans et par des artistes; ses golfes et ses îles ont laissé interroger leurs ruines. Ainsi l'archéologie, après s'être mise en possession de l'époque de Phidias, a pu, par un bonheur inattendu, s'emparer encore de l'époque antérieure : la découverte des marbres d'Égine est venue révéler les origines ignorées de l'art grec. C'est aujourd'hui seulement qu'on peut commencer à juger les anciens avec quelque certitude; c'est aujourd'hui que Winckelmann aurait dû naître.

Déterminer, dans la série des époques de l'art antique, celle qui renferme le plus de germes de grandeur, et qui a produit les ouvrages les plus dignes d'être étudiés, tel est le problème qui s'offre à l'esthétique moderne. Pour arriver à sa solution, il est évident qu'il est d'abord nécessaire de faire une bonne classification de toutes les œuvres qui ont été exécutées dans les différentes périodes de l'antiquité; cette classification, d'où dépendent la clarté et la justesse des idées qu'on doit se faire de l'art grec, on est en droit de la demander non-seulement aux archéographes qui veulent écrire l'histoire, mais encore aux musées qui en représentent aux yeux un vivant abrégé. On ne saurait trop regretter le désordre déplorable dans lequel se trouvent les antiques de notre cabinet. Tous les temps, tous les débris, les originaux, les copies et les imitations sont confondus dans un pêle-mêle qui n'est pas propre à encourager l'étude, ni à éclaircir les opinions. Il semble qu'on n'ait pensé en les accouplant qu'à une certaine symétrie faite pour le regard et non pour l'esprit. Le même motif matériel a décidé de la distribution des tableaux dans nos galeries de peinture. Les intendans de notre musée devraient enfin songer à réparer l'ignorance de leurs prédécesseurs; sous le rapport de l'ordre, les autres collections de l'Europe sont d'une supériorité que nous ne pouvons pas tolérer plus long-temps. Certes, l'édifice qui est affectée au *British museum* ne saurait être comparé au Louvre; mais dès que vous avez pénétré dans ses vieilles salles informes, vous y trouvez du moins une classification qui double le prix des trésors

qu'elles contiennent; l'Égypte y sert, comme dans l'histoire, d'introduction à la Grèce, et la date des chefs-d'œuvre de celle-ci se lit facilement dans leur succession. On en peut dire autant du musée de Berlin, qui a l'avantage d'avoir été construit par M. Schinckel, et qui passe pour être l'un des mieux classés de l'Europe; il faut adresser les mêmes éloges à la Glyptothèque de Munich.

Mon dessein n'est pas de présenter une analyse complète de tous les morceaux que renferme cette galerie; ceux qui les voudront connaître en détail pourront consulter la description que M. L. Schorn en a donnée. Cependant je serai obligé d'en faire un croquis rapide, pour qu'on puisse comprendre toute la valeur des marbres d'Égine.

Douze salles composent le seul étage dont la Glyptothèque est formée. La première est consacrée aux objets de l'art égyptien; on y voit deux sortes de monumens, ceux qui appartiennent à l'art antique de l'Égypte, et ceux qui ont été imités par les Grecs et par les Romains, après la conquête de ce pays. Parmi les premiers on remarque plusieurs de ces urnes en albâtre oriental, appelées *canopes*, une statue en basalte noir représentant Hermès Trismégiste, avec la clé du Nil à la main, une statue de Sésostris sous forme de momie, un homme et sa femme, assis sur un double siége à pieds de lion : ce groupe, d'une grande naïveté, donne des indications importantes sur le rôle joué par le naturalisme dans l'art égyptien, que Winckelmann et la plupart de ses successeurs ont presque toujours présenté comme un art de pure convention. Parmi les fragmens de la seconde série, qui sont beaucoup moins curieux, on distingue une statue colossale en *rosso antico* d'Antinoüs, une statue d'Horus, fils d'Isis, et un petit obélisque, qui ont été imités par les Romains, d'après l'ancien style indigène. On a joint à ces objets plusieurs figures apportées de l'île Java, et considérées comme des produits de l'art indien; deux d'entre elles ont été désignées sous le nom de Brahma et de Budha.

La salle des *Incunables*, qui est la seconde, a reçu ce nom parce qu'on y a rangé quelques rares morceaux de l'époque qui est regardée comme le berceau de l'art grec. Le nom d'étrusque, qu'on a donné aussi à cette époque, a été sérieusement contesté, mais il est plus généralement connu. Toutefois ce ne sont pas des vases étrusques qu'on trouve dans cette salle; on y voit les fragmens d'un char étrusque en bronze découverts en Italie aux environs de Pérouse, un candelabre antique aussi en bronze et de la même époque, avec l'image d'Hercule et celle de Junon, et des bas-reliefs en terre cuite,

représentant plusieurs divinités; ceux-ci pourraient bien n'être que des imitations postérieures.

C'est dans la troisième salle qu'on a placé les marbres d'Égine, qui forment la transition entre l'art appelé étrusque et l'art grec proprement dit. Comme ils sont le principal sujet sur lequel je veux insister, je me contenterai d'ajouter ici qu'ils représentent en quelque sorte le gothique de la Grèce; puis, pour ne pas laisser oublier le point de vue historique d'après lequel toute la galerie a été classée, je me hâte de passer à la quatrième salle, à laquelle on a donné le nom d'Apollon, parce que son plus bel ornement est une statue de ce dieu. Ce célèbre Apollon *Cytharœdus* est souvent désigné dans l'ouvrage de Winckelmann sous le nom de Muse du palais Barberini. Ce n'est pas le seul morceau que la Glyptothèque ait enlevé à ce palais, et si l'on joint à ceux qu'elle en a tirés, la magnifique collection romaine du palais Bévilacqua de Vérone, on aura à peu près l'ensemble des monumens qu'il nous reste à signaler dans la Glyptothèque. L'Apollon Cytharœdus est antérieur à la grande époque athénienne; c'est néanmoins un des marbres qui ont le plus frappé Winckelmann. Dans les *Monumens inédits* et dans l'*Histoire de l'art*, il est cité comme un ouvrage sublime, doué d'une grace austère bien préférable, aux yeux de l'auteur, à cette grace attrayante qui fut l'objet de l'émulation des successeurs de Phidias. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup à reprendre sur l'époque fixée pour son exécution. Ses formes sont allongées et d'une maigreur adorable qui semble être la dernière expression de l'archaïsme; ainsi Pérugin a résumé, par des corps d'un élancement gracieux, cette sécheresse des maîtres antérieurs à laquelle Raphaël allait substituer un dessin plus large et plus animé. Winckelmann s'était trompé sur la désignation de cette statue, parce qu'il avait oublié de lui faire l'application d'un principe qu'il avait proclamé lui-même. Les Grecs, voulant personnifier la jeunesse dans Apollon et dans Bacchus, avaient donné à ces deux divinités, qu'ils adoraient souvent dans la même statue, les formes délicates du sexe féminin; ils les représentaient même avec la coiffure des femmes, ce qui avait déjà fait faire aux archéologues plusieurs confusions que Winckelmann a relevées avec soin. Une épigramme grecque d'Antipater, qui attribuait à Agéladas, maître de Polyclète, une muse portant un barbiton, avait confirmé l'erreur du critique allemand. On a retrouvé dans les peintures d'Herculanum, dans d'autres monumens, dans les convenances même de la figure qui est une statue de temple, assez de preuves pour justifier le changement de nom qu'on lui a fait

subir; mais ce que j'ai de la peine à comprendre, c'est que l'on continue à désigner Agéladas comme l'auteur de ce morceau, après avoir nié la signification qui a seule autorisé Winckelmann à le rapporter à ce maître. Ce point est fort important à éclaircir. Comme nous le verrons dans la suite, l'époque à laquelle appartiennent l'Apollon Cytharœdus et Agéladas est celle que l'esthétique moderne a le plus d'intérêt à étudier. Une urne sépulcrale athénienne en marbre pentélique, un vase en marbre de Paros, une statue de Cérès de date assez incertaine, complètent l'ensemble des fragmens remarquables de la salle d'Apollon.

La salle de Bacchus, qui est la suivante, est presque entièrement réservée aux représentations de la vie ou de l'empire de ce dieu; et la salle des Niobides, qui vient immédiatement après celle-là, emprunte son nom à deux statues qu'on regarde comme des enfans de Niobé, et qui sont parmi les plus belles choses de la Glyptothèque. Les ouvrages classés dans ces deux salles sont, pour la plupart, de la période où le génie grec réalisa les formes les plus parfaites qui soient sorties des mains de l'homme. Le satyre ivre, que Winckelmann appelle le *faune endormi* du palais Barberini, est l'œuvre capitale de la salle de Bacchus. Les antiquaires bavarois l'attribuent, je ne sais sur quel fondement, à Scopas ou à Praxitèle, dont les manières bien différentes ne me paraissent pas prêter matière à confusion. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut trouvé à Rome, lorsqu'on déblaya les fossés du château Saint-Ange. L'histoire même de ce château, que l'empereur Adrien avait fait décorer de figures et de colonnades pour lui servir de tombeau, et du haut duquel Bélisaire se défendit plus tard contre les Goths en jetant des statues sur leurs têtes, donne lieu de penser que le faune Barberini est, en effet, de quelqu'un des grands maîtres de la Grèce; la grace de ses formes et la beauté de son exécution sont de plus sûrs garans de son origine. Des faunes, des silènes, Ino élevant Bacchus, un sarcophage orné d'une bacchanale, un relief représentant les noces de Neptune et d'Amphitrite, se font encore remarquer dans cette salle. Les deux Niobides qui occupent le centre de la suivante, fourniraient matière à de longues observations. Le groupe qui porte le nom de Niobé est un des plus enviables trésors de Florence; c'était le seul monument complet du style sublime que connût Winckelmann. Il fut attribué par lui et par son époque à Scopas, l'un des plus illustres contemporains de Phidias. Cependant une épigramme de l'anthologie grecque désigne, comme l'auteur de ce groupe, Praxitèle, qui est

postérieur à Scopas par sa date et par son style, et qui, en substituant le travail gracieux des détails à la majesté de l'ensemble, donna le signal d'une ère toute nouvelle. Les *Niobides* de Florence sont si évidemment exempts des recherches minutieuses de l'analyse, que Winckelmann a pu dire que leur beauté ressemble à une idée qui naîtrait, sans le concours des sens, dans un esprit supérieur. Mais déjà il avait remarqué à Rome une tête de Niobé, et plusieurs figures de ses enfans, où les saillies étaient plus arrondies que dans le groupe de Scopas, et qui dénotaient une période subséquente. Praxitèle n'était-il pas l'auteur d'un second groupe de Niobides? Voilà le problème que Winckelmann a posé. Les Niobides de la Glyptothèque n'appartiennent-ils pas à ce groupe? C'est la question que j'adresse aux antiquaires de Munich. De beaux bustes d'hommes et de femmes, un torse superbe, un philosophe, dont la tête est malheureusement moderne, une Vénus de Gnide, qu'on croit être une imitation antique de la célèbre Vénus de Praxitèle, telles sont les principales figures qui accompagnent les deux Niobides.

Quand on a traversé la septième et la huitième salles qui, en attendant de nouveaux chefs-d'œuvre, sont décorées des peintures de M. Pierre de Cornélius, on entre dans la salle des Héros, qui est la neuvième. Les statues et les bustes des grands personnages de la Grèce et de Rome, qu'on suppose avoir été exécutés par les artistes grecs, y ont été mis à part. Au milieu de cette salle se trouve une figure qui doit être une imitation antique de notre beau Jason, connu autrefois sous le nom de *Cincinnatus*. Auprès d'elle on admire la fameuse statue d'Alexandre, celle qui appartenait à la famille Rondini de Rome, et la seule que Winckelmann jugeât authentique. Une statue de l'empereur Néron, dont le marbre pentélique a peut-être été cause qu'on l'a regardée comme une œuvre grecque, de beaux bustes de Démosthène, de Socrate, d'Annibal, ornent encore cette salle.

La suivante, qui est la dixième, et qui porte le nom de salle Romaine, offre une immense multitude de statues et de bustes, qui sont presque tous consacrés aux grandes familles impériales. Il doit y avoir beaucoup de copies dans cette galerei; parmi les originaux, je n'ai rien remarqué de comparable au portrait d'Auguste que notre musée possède. Mais ce qu'il y a de vraiment intéressant dans la salle romaine de la Glyptothèque, c'est d'y trouver réunis dans un même lieu tous ces grands personnages de l'antiquité qui ont décidé du sort du monde, et de pouvoir lire sur leurs physionomies la trace des

passions dont les écrivains de l'antiquité nous ont appris le secret et les résultats.

La onzième salle, qui est très petite, est consacrée aux sculptures colorées, qui signalent principalement l'invasion de l'art égyptien dans l'art grec et dans l'art romain, au temps de leur décadence. Elle contient, outre quelques morceaux de bronze, des statues en marbres variés, parmi lesquels le noir domine. Enfin, la douzième salle, qui est la dernière, et qui est aussi fort restreinte, renferme quelques ouvrages de notre époque; l'Allemagne et l'Italie du XIXe siècle ont fait les frais de ce cabinet. Deux statues de Canova, Vénus et Pâris, des portraits exécutés par les deux Schadow, par Thorwaldsen et par Rauch, sont les seuls représentans que la sculpture moderne ait dans cet étroit sanctuaire. Si on suit avec plaisir la marche de l'art antique dans la classification bien étudiée des pièces précédentes, on est frappé de la lacune qui se trouve ici dans l'histoire de l'art moderne. Cependant il ne faut pas s'en étonner trop vivement. Ce qui constitue le génie bavarois, ce n'est pas la passion du présent, mais la science du passé; ce qu'il se propose généralement, c'est bien moins de rendre les idées, les sentimens et la physionomie du temps actuel, que de chercher quelle fut l'expression des siècles écoulés, et de retrouver la fleur des civilisations éteintes. On peut dire qu'il s'est approprié le monument qui était le plus capable de flatter son érudition.

II. — HISTOIRE DES MARBRES D'ÉGINE.

Quand même la Glyptothèque ne renfermerait que les marbres d'Égine, elle serait encore une des plus riches collections de l'Europe. Lorsque M. Pouqueville fit son voyage en Grèce, il descendit à Athènes chez M. Fauvel, qui avait reçu avant lui Châteaubriant et lord Byron; dans la chambre que l'hospitalité du consul de France lui assigna, se trouvaient les plâtres des statues nouvellement découvertes à Égine. Le voyageur ne leur accorda point une grande attention; il raconte que M. Fauvel lui dit : « Elles n'ont ni la grace, ni la correction de l'école de Phidias; c'est de l'hyper-antique, qui n'a que cela pour mérite. Nous avons donné des noms à ces différentes figures; ainsi vous voyez Patrocle, Ajax, ou tel autre héros qu'on voudra, car la grace de l'archéologie laisse une latitude arbitraire aux conjectures. Mais une chose incontestable, c'est que ceux qui les ont trouvées n'ont pas perdu leur temps. » M. Pouqueville n'a rien ajouté aux paroles de son hôte. Cependant je penserais volon-

tiers qu'il leur a prêté un ton de légèreté qu'elles n'avaient point. Il est certain que, dans une lettre écrite, sur le même sujet, à M. Barbié du Boccage père, M. Fauvel s'exprimait d'une manière plus sérieuse et plus explicite. M. Quatremère de Quincy, qui eut connaissance de cette lettre, y vit la confirmation de plusieurs idées fort importantes qu'il avait émises, au sein de l'Académie, dès 1806, c'est-à-dire cinq ans avant la découverte des marbres d'Égine. Dans son *Jupiter olympien*, publié en 1815, il leur donna, grace à ces nouveaux renseignemens, un développement plus complet, et arriva à conclure que plusieurs ouvrages classés par Winckelmann dans le nombre des œuvres étrusques appartenaient, en réalité, au style éginétique. Cette conjecture, qui put paraître d'abord n'être que le renouvellement de la comparaison établie par Quintilien entre les écoles antiques de la Grèce et de l'Italie, est destinée à produire, dans l'histoire de l'art, des résultats auxquels l'illustre secrétaire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres aurait sans doute attaché son nom, s'il avait pu voir, à cette époque, par ses propres yeux, les marbres qui la lui avaient inspirée.

Le Louvre possède aujourd'hui une épreuve de ces statues qui doivent exciter un intérêt sans cesse croissant, jusqu'à ce que la critique ait dit son dernier mot sur elles. Malheureusement on interdit au public la galerie où cette épreuve est placée entre les fameuses métopes de Sélinonte et la frise du Parthénon qui complètent avec elle l'explication de l'origine et du caractère de l'art grec. Je fais observer que les salles qui renferment les esclaves de Michel-Ange, la Diane de Jean-Goujon, les Graces de Germain Pilon, le Milon de Puget, sont également closes. Par quelle fatalité se fait-il que, dans notre pays, où la sculpture a toujours eu une destinée en quelque sorte privilégiée, on ne puisse jouir librement de la vue des modèles de cet art? Si on dépensait dans les galeries sculpturales le budget assigné au musée espagnol, on atteindrait, ce me semble, le double but de détourner l'attention des jeunes gens de modèles dont le matérialisme est dangereux, et de la diriger vers les véritables sources de la beauté et du goût. Nos réclamations doivent être entendues des directeurs du musée; nous savons qu'ils apprécient à leur juste valeur les morceaux dont nous leur demandons une exhibition publique. L'un d'eux, M. de Clarac, dont nous aurons à citer l'opinion à côté des conjectures de l'érudition allemande, a fait graver les statues d'Égine dans la neuvième livraison de son grand ouvrage sur notre musée de sculpture. Le soin extrême qu'il a apporté dans l'exécution de ce tra-

vail témoigne de l'importance qu'il attache aux figures qui en sont l'objet.

L'architecte de la banque de Londres, homme doué de toutes les distinctions de l'esprit, M. Cockerell, avait entrepris, en 1811, un voyage pour visiter les monumens de la Grèce et de l'Archipel, de concert avec MM. le baron Haller de Hallerstein, Forster et Linck: arrivés dans l'île d'Égine, ces explorateurs se mirent en devoir de prendre l'élévation du temple de Jupiter panhellénien; en plaçant leurs jalons, ils découvrirent, cachées à peine sous quelques pieds de terre, dix-sept figures en ronde bosse, marquées d'un cachet particulier; ils les firent transporter à Rome, où Thorwaldsen les restaura; c'est là aussi qu'ont été moulées les épreuves que nous possédons à Paris. De Rome, ces statues ont passé à Munich, où le roi Louis, qui n'était encore que prince héréditaire, a fait don à son pays de ce qui était devenu sa propriété. Voilà toute la partie moderne de l'histoire des marbres d'Égine. Essayons de remonter dans le passé, de décrire le lieu qu'ils ornaient, de déterminer l'époque où ils furent façonnés, de préciser leur signification et leur caractère.

III. — HISTOIRE D'ÉGINE. OPINIONS DE M. OTFRIED MUELLER.

Égine est la plus grande des îles de ce golfe carré, qui est terminé au nord par l'Isthme de Corinthe, et qui, baignant à l'orient les côtes de l'Attique, au couchant celles de l'Argolide, s'épanouit au midi au milieu de l'archipel des Cyclades; elle est jetée comme un triangle lumineux au milieu de l'azur de cette mer étroite de Salamine, sur les écueils de laquelle l'Asie tout entière vint se briser. Elle n'a guère que sept lieues de tour; son diamètre moyen est d'un peu plus de deux lieues. Sur ce petit espace se développa un des peuples les plus précoces et les plus industrieux de l'antiquité.

M. Otfried Mueller, l'auteur de l'histoire des Doriens, a débuté, en 1817, dans la carrière de l'érudition, par un petit livre où il a essayé de reconstituer l'histoire des Éginètes. Cet ouvrage, qui a pour titre *Ægineticorum liber*, et qui est excessivement rare, abonde en critiques savantes et en points de vue ingénieux; il est écrit avec un laconisme qui décèle les secrets penchans de l'auteur pour les traditions archaïques; mais cette qualité même et le grec donc il est hérissé en rendraient la lecture fort difficile dans notre pays. Aussi n'est-il point étonnant qu'il n'y ait pas provoqué de controverse jusqu'à ce jour. Je ne saurais entreprendre d'en faire ni l'analyse, ni la

critique; mais ayant eu le bonheur d'en rencontrer un exemplaire au moment où je pensais avoir terminé l'étude de mon sujet, je peux, sans m'écarter de mon but, faire connaître les principales opinions de cet ouvrage, et en discuter quelques-unes.

C'est non seulement dans l'art, mais encore dans la marine, dans le commerce, dans la guerre, que les Éginètes ont devancé la plupart des peuplades grecques; ainsi Sienne et Pise, dans le moyen-âge, ont donné le signal de la civilisation de l'Italie et de l'Europe, pour disparaître ensuite et s'ensevelir dans les prospérités de Florence, leur héritière. Partout l'art s'explique par l'histoire, et nous ne pouvons séparer l'un de l'autre, si nous voulons prendre une notion complète de la statuaire des Éginètes.

Œnone était le nom primitif d'Égine. M. Mueller pense qu'il lui avait été donné par les Pélasges; il ajoute même que Budion, venu des côtes de l'Attique, est le premier fondateur de cette colonie. Mais les traditions d'Égine ne présentent quelque clarté qu'au moment où Éaque devient roi de cette île. Apollodore et les autres mythologues disent qu'il était fils de Jupiter et de la nymphe Égine, fille d'Asope. Asope était le nom de deux fleuves, dont l'un coulait dans la Béotie et l'autre près de Sicyone. L'antiquité elle-même nous a appris que cette fable indique le point d'où la colonie des Éginètes était partie, et qu'elle désigne l'Achaïe comme leur patrie originaire. Il y avait aussi à Égine un torrent qui s'appelait Asope, pour perpétuer ce souvenir. C'était l'habitude des anciens de donner les noms du pays qu'ils quittaient aux lieux vers lesquels ils dirigeaient leurs émigrations; et la Thessalie, que les Grecs ont regardée comme leur berceau commun, renfermait sans doute en abrégé tous ces types et toutes ces dénominations que ses enfans allèrent répandre ensuite sur les rivages du Péloponèse et de l'Attique, dans les archipels, sur les côtes de l'Asie-Mineure et sur celles de l'Italie. Quel était l'Asope qui avait directement enfanté celui d'Égine? Était-ce de Sicyone ou de Béotie que venait Eaque? Cette question est dominée par celle-ci: Qu'étaient-ce que les Achéens?

M. Mueller a singulièrement modifié ce problème, en signalant un passage de Pindare, poète aussi réfléchi qu'inspiré, et qui semblait posséder une science en quelque sorte sacerdotale sur les origines de la Grèce. Ce passage établit que le véritable époux de la nymphe Égine asopide était Actos, personnage connu dans la mythologie homérique pour être le père de Menœtius, qui était lui-même le père de Patrocle, et le frère ou l'oncle de Pélée, père d'Achille. On

en conclut naturellement que Menœtius et Éaque étaient frères, c'est-à-dire que les Achéens de l'île d'Égine et ceux de la Phthie avaient une commune origine. Les Éginètes sont connus sous le nom de Myrmidons aussi bien que les guerriers d'Achille; ils partageaient également avec eux le nom d'Hellènes, qui, dans les premiers temps, était particulier à ces deux peuples, sortis d'une même souche. On trouve dans Pindare la preuve que le Jupiter panhellénien, dans le temple duquel on a trouvé les marbres qui nous occupent, ne s'est long-temps appelé que Jupiter hellénien. Jupiter est le dieu des Pélasges; la première colonie qui habita Égine l'y adora; Éaque, qui y conduisit une seconde colonie, se plaça sous sa protection, et le salua, en échange de l'adoption qu'il lui demanda, du nom d'Hellénien, qui était celui des hommes qui le suivaient. Qu'étaient donc les Hellènes? Homère nous l'apprend dans le dénombrement des forces de la Grèce :

Μυρμιδονες δε καλευοντο, καὶ Ελληνες, καὶ Αχαιοὶ.

C'était un petit peuple qui occupait un espace borné dans la Phthiotide, et qu'on appelait aussi Myrmidons. Mais pourquoi Homère leur donne-t-il encore le nom d'Achéens? Les Achéens étaient-ils un peuple antérieur aux Hellènes, et dont ceux-ci faisaient partie, ou bien, selon une tradition plus généralement reçue, n'étaient-ils, comme les Ioniens, les Éoliens, les Doriens, qu'une portion de la famille d'Hellen? L'antiquité est à ce sujet pleine de mystère; elle a laissé le champ libre aux systèmes. Mais ce dont on ne saurait douter, c'est que, les premiers entre les Hellènes, les Achéens soient descendus des montagnes de la Thessalie pour inonder les champs possédés par les Pélasges, lesquels venaient sans doute aussi des mêmes lieux, et différaient peut-être seulement de leurs vainqueurs par une plus longue jouissance des rivages méridionaux de la Grèce. Ce nom d'Achéens, qui devait être prononcé le dernier dans l'histoire des combats de la Grèce libre, est donc inscrit le premier dans celle de sa civilisation. Les Hellènes Achéens se partagèrent en deux troupes : l'une, sous Menœtius, fonda le royaume de Phthie; l'autre, sous Éaque, colonisa Égine, après s'être probablement arrêtée en d'autres lieux, en Béotie d'abord, à Sicyone ensuite.

Éaque était le plus pieux des princes. M. Mueller l'appelle avec raison le Numa de la Grèce. Quand on avait une contestation à vider, ou une demande à adresser aux dieux par une voix propice, c'était aux pieds d'Éaque qu'on accourait de toutes les vallées et de tous les

rivages. Pausanias parle d'une sécheresse, et Ovide d'une peste dont ses prières délivrèrent les Grecs. Sa mémoire fut tellement vénérée, que la religion en fit un des juges de l'enfer; à lui seul était confié le jugement de tous les Européens que Caron passait dans sa barque. Pausanias, qui vivait sous Marc-Aurèle, avait encore vu à Égine son tombeau renfermé dans une enceinte de marbre sur laquelle étaient représentés les députés de la Grèce délivrée des fléaux par son intercession.

Selon la plupart des mythographes, Éaque eut trois fils, Pélée et Télamon de la nymphe Endéis, Phocus de Psammathée, fille du roi d'Argos. Il me semble que M. Mueller n'a pas tiré tout le parti possible de cette indication. Premièrement, ayant trouvé dans Apollodore que Phérécide prétendait Télamon issu d'Acté, roi de Salamine, et de Glauca, fille de Cychrus, il a rejeté la parenté de ce héros avec Éaque; c'est sur ce fait qu'il a principalement appuyé son explication des statues d'Égine. Puis il n'a point insisté sur la signification du double mariage d'Éaque. La seconde union, qui rattache ce prince aux rois d'Argos, n'est-elle point l'indice de la nouvelle colonisation d'Égine qui fut faite plus tard par les Doriens de l'Argolide?

Phocus, jouant au palet avec ses frères, fut tué par Pélée; Éaque, pour punir ce crime, chassa de son île ses deux fils aînés, qui en furent exclus, eux et leurs descendans, à jamais. Ne faut-il point voir dans cette expulsion l'image de la fuite des Achéens expulsés par l'invasion dorienne? M. Mueller n'y considère que la réintégration dans leur première patrie des Hellènes dégoûtés de leur colonie. Mais cette supposition s'accorde-t-elle avec les lois naturelles de l'histoire? Pélée passa en effet en Thessalie, où il retrouva Menœtius, son oncle, et où il partagea son royaume de Phthie; il fit partie de l'expédition des Argonautes, combattit les Amazones, épousa Téthys et devint le père d'Achille. Le fils de celui-ci, Néoptolème, acheva, après son père, la guerre de Troie et revint fonder le royaume d'Épire. Télamon n'alla point aussi loin que Pélée; il s'arrêta à Salamine, dont il devint roi; il fut aussi associé aux exploits des Argonautes, il participa aux travaux d'Hercule, triompha avec lui de Laomédon, roi de Troie, épousa la fille du vaincu et en eut deux fils, Ajax et Teucer. Ajax, le cousin d'Achille, fut, après lui, le plus vaillant des Grecs; il disputa ses armes à Ulysse, qui lui fut préféré; furieux alors, il donna le premier exemple de suicide que l'histoire nous ait transmis. Teucer, qui se présenta devant son père sans avoir vengé son frère, n'en fut point reçu et alla conquérir l'île de Chypre.

Ainsi, de ce point imperceptible qui s'appelle Égine, est sortie toute la race des héros qui ont préludé aux grandeurs politiques de la Grèce. Tous ces grands hommes portent le nom général d'Éacides; leurs images sont déposées dans les temples d'Égine, et ont la réputation de rendre les Éginètes indomptables. La veille de la bataille de Salamine, les Grecs envoient prendre les images des Éacides pour les porter au combat, et les Grecs sont vainqueurs. Je répète que M. Mueller ne donne le nom d'Éacides qu'aux descendans de Pélée; il exclut de cette glorieuse participation Télamon et ses fils. Philoxène le lyrique avait écrit une généalogie des Éacides qui aurait tranché tous les doutes, mais qui malheureusement est perdue. Cependant on trouve encore dans Pindare des armes pour combattre l'opinion du savant professeur de Gœttingue; enfin l'antiquité tout entière s'accorda à donner le nom d'Éacide à Miltiade, qui descendait d'Ajax, et dont il faut ajouter le nom à la liste des héros éginètes.

Le nom d'Hercule, qui avait ému les Grecs avant la guerre de Troie, vint encore les agiter après qu'ils se furent rassis à leurs foyers. Les descendans de ce héros, chassé de son pays par un sort commun à tous les bienfaiteurs de l'humanité, voulurent y reconquérir les droits de leur aïeul. Ils allèrent chercher du secours dans cette Thessalie qu'on peut appeler la Scandinavie grecque; ils y trouvèrent une population rude et religieuse qui avait conservé, au milieu de ses montagnes, avec une austère fidélité, les traditions primitives du génie grec déjà altéré par les Achéens et par les Ioniens dans la vie plus aventureuse des côtes. Des colonies étaient arrivées à Thèbes de la Phénicie; à Athènes et dans le Péloponèse de l'Égypte. Sur leurs plateaux reculés, les Doriens n'avaient point subi l'influence de la civilisation des peuples étrangers; ayant les Héraclides à leur tête, ils descendirent de leur solitude, renversèrent sur leur passage les puissances établies et vinrent renouveler en Grèce l'esprit indigène qui s'y énervait : ainsi on nous peint Charlemagne arrachant la France aux torpeurs des Mérovingiens par une nouvelle infusion de sang germain.

M. Mueller indique à peine l'origine et les développemens de l'invasion dorienne; on sent qu'il réserve déjà avec soin ses richesses pour le grand ouvrage auquel sa réputation est attachée et qui restera, nous le croyons, comme un des plus beaux travaux de notre siècle. Après avoir expliqué avec un rare bonheur, d'après un texte presque insaisissable, une ligue amphictyonique fondée dans la petite île de Calaurie, par toutes les puissances insulaires contre les

états intérieurs, il passe aux rapports nouveaux qui s'établirent entre Égine et le Péloponèse à l'époque de la domination des Doriens. Suivant lui, Égine, abandonnée par sa colonie d'Hellènes, reçut volontairement la tutelle d'Épidaure, ville la plus proche, située sur le littoral de l'Argolide. Lorsque les Doriens se furent établis dans le Péloponèse, ils se trouvèrent naturellement les maîtres d'Égine; ils y transportèrent, dit Pausanias, leur dialecte et leurs mœurs. Ils n'eurent pas besoin d'en détruire les souvenirs, ils les acceptèrent et les absorbèrent avec une aisance qui prouve bien la confraternité de toutes ces tribus qui, à différentes époques, repeuplèrent la Grèce après l'avoir dévastée. Si les Doriens n'avaient point envahi la Grèce, la civilisation dont elle commençait à jouir à l'époque de la guerre de Troie, n'eût pas tardé à porter ses fruits; mais cette civilisation, au lieu de faire jouer au génie grec le rôle personnel et émancipateur que le siècle de Périclès lui donna, se fût développée sous l'influence sacerdotale de l'Orient, qui avait apporté tout le système de ses croyances, de sa société, de ses sciences et de ses arts sur les rivages pélasgiques. L'invasion dorienne rendit l'esprit hellénique à lui-même, en le forçant à subir une seconde enfance qui dura près de six siècles, et qu'on a appelée avec raison le moyen-âge grec. Bornons-nous à constater l'influence de ce grand évènement sur les destinées d'Égine.

Parmi les successeurs des Héraclides qui avaient conquis le Péloponèse, il faut distinguer Phidon, roi d'Argos, qui vivait 895 ans avant Jésus-Christ, et qui réalisa un instant une puissante monarchie dans la Grèce. Ce chef des Doriens fut même assez fort pour assurer la conquête de la Macédoine à son frère Caranus, qui y fonda la dynastie d'où sortit Alexandre. Ainsi, ces deux frères se partageaient du nord au midi toute l'étendue que les Pélasges et les Achéens avaient autrefois couverte. Phidon voulut affermir par les institutions ce qu'il avait gagné par la guerre; parmi les établissemens qui remontent à lui, on doit compter la monnaie dont il passe pour l'inventeur, et dont il donna le privilége à Égine. Ceci prouve qu'Égine faisait partie de son empire, et que les arts y étaient déjà cultivés avec succès dès cette époque.

Les Éginètes étaient, en effet, un peuple naturellement ingénieux. M. Mueller fait observer que, dans cette île, le génie dorien prit un développement plus libre et plus vif que partout ailleurs. Les nécessités de la vie insulaire, l'exiguité de l'espace, l'habitude de traverser la mer pour aller de l'île à Épidaure la métropole, expliquent suffisamment à

ses yeux cet essor particulier. Pourquoi ne rien accorder à l'influence des premières colonisations? Pourquoi ne pas faire mention de la tradition poétique qui concerne les anciens Myrmidons? Selon elle, Jupiter, à la demande d'Éaque, avait changé les fourmis en hommes pour repeupler l'île désolée par la peste. Ailleurs on trouve que ces durs habitans avaient creusé leur sol ingrat, en avaient retiré la terre, l'avaient jetée sur les pierres qui la recouvraient, et s'étaient logés dans les cavernes doublement utilisées par leur industrie. N'est-ce pas encore à cette circonstance qu'il faut rapporter la tortue qu'on voit sur le plus grand nombre des monnaies éginètes, que M. Mueller n'a point expliquée, et qui pourrait n'être qu'une image de cette vie souterraine et opiniâtre des premiers temps?

La mer ne fut pas pour Égine une moindre source de prospérité que la terre. Tandis que les autres Grecs n'ont encore que des vaisseaux ronds, les Éginètes possèdent déjà des galères longues, dont les rames sont plus longues aussi, et dont la proue et la poupe sont bien travaillées. Les récifs qui bordent leur île protègent leurs trésors contre les pirates, qui semblent le produit nécessaire de tous ces golfes et de toutes ces plages; eux seuls savent filer avec habileté parmi leurs écueils; ainsi cette forteresse sûre, habitée par une race laborieuse, devient bientôt un marché ouvert à tous les étrangers de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

Enflés par leurs rapides accroissemens et par le sentiment de leur force, les Éginètes rompent avec Épidaure, la saccagent, et emportent dans leur île les dieux de leur métropole. Cependant ils restent fidèles au génie dorien; ils gardent les alliances de Lacédémone et de Thèbes, toutes deux achéennes et doriennes tour à tour comme eux; les premiers peut-être, ils engagent avec la race ionienne de l'Attique cette lutte qui résume toute l'histoire politique de la Grèce. Les Ioniens avaient paru sur le littoral grec bien avant que les Doriens n'y missent le pied, ils avaient partagé avec les Achéens les dépouilles pélasgiques; ils subirent comme eux l'invasion des Doriens. Fixés dans le Péloponèse avant la venue de ceux-ci, ils en furent chassés par eux; la plupart émigrèrent vers l'Asie mineure, vers la grande Grèce, dans l'archipel de l'une et de l'autre des deux mers helléniques; quelques-uns s'arrêtèrent dans l'Attique où leur race avait déjà des établissemens. Sortis de la source commune des Grecs, ils n'étaient probablement comme les Doriens qu'une tribu particulière des Hellènes primitifs de la Thessalie, et rien ne les séparait originairement de ces autres peuples. Cependant il faut qu'ils aient eu un

penchant natif à se détacher de leur tronc naturel, et à se revêtir des formes étrangères. Ceux qui avaient primitivement enlevé aux Pélasges la domination de l'Attique s'étaient si bien modelés sur leur esprit, sur leur religion et sur leurs usages, que les historiens, ne distinguant pas les uns des autres, appellent les vainqueurs du nom des vaincus. Frères des Doriens à leur origine, ils devinrent un objet de haine et de mépris pour ces rigoureux conservateurs de l'intégrité primordiale du génie grec. La persévérance des uns, l'indépendance et la curiosité des autres, se développèrent selon leurs lois naturelles; les querelles antiques, les intérêts opposés, les circonstances, tout se réunit pour faire dégénérer cette dissemblance en une rivalité acharnée. Thèbes avant l'invasion des Perses, Lacédémone après leur défaite, soutinrent, contre Athènes, de longues guerres qui furent le résultat de la dualité profonde de la nation. Dans ces deux occasions, Égine se trouve toujours du parti opposé à celui des Athéniens; mais avant d'embrasser des passions allumées hors de son sein, sentinelle avancée de l'esprit dorien, elle harcela la ville de Minerve au nom de la supériorité de sa marine, de son industrie et de ses instincts.

La guerre des Perses eut deux phases principales. Pendant la première, Darius n'avait donné à ses lieutenans d'autre commission que celle de châtier la démocratie turbulente des Ioniens. Le génie dorien, essentiellement aristocratique, faisait plus que des vœux pour le succès des ordres du grand roi; à cette époque, l'oligarchie d'Égine, qui s'appuyait sur la double puissance des traditions et du négoce, et qui avait jusqu'alors réussi à contenir les cinq mille citoyens et les quarante mille esclaves habitués à son joug, conspira ouvertement avec les Perses. Les Athéniens cherchèrent à la vaincre en soulevant la démocratie; mais l'aristocratie disputa par la férocité le terrain qu'on lui voulait enlever par l'intrigue. On cite, au milieu des massacres qu'elle ordonna, un trait unique dans l'histoire. Un malheureux plébéien s'étant attaché à la porte d'un temple, on scia ses poings pour ne rien faire perdre au droit d'asile, ni à la vengeance de la noblesse. Sparte, où l'antique élément achéen était resté debout à côté de Lacédémone, occupée par l'élément dorien, se prêtait alors à toutes les entreprises d'Athènes contre les Doriens purs de Thèbes, d'Argos et d'Égine, qui excitaient la méfiance universelle des autres Grecs. Aussi un roi spartiate vint-il punir les Éginètes d'avoir tendu les mains aux barbares. Plus tard, lorsque la seconde invasion médique eut encore élevé Athènes et abaissé les autres villes, jadis ses

rivales, Sparte ne se souvint plus de leurs rancunes que pour les imiter.

En traversant le Bosphore, Xercès apprit aux Grecs qu'ils étaient tous frères, et qu'il allait être question de leur vie ou de leur mort; lorsqu'il entra dans le golfe d'Égine, il n'y trouva que des ennemis; les Doriens et les Ioniens avaient oublié leurs différends, pour sauver leur patrie commune. Ce rapprochement de tous les élémens grecs, joint à l'activité qu'une si grande lutte développa, produisit enfin l'épanouissement complet du génie hellénique. Athènes, qui avait pris l'initiative de la guerre, recueillit aussi les fruits les plus beaux de la paix qui suivit. S'étant placée à la tête des peuples par l'élan d'un admirable instinct, elle eut encore, grace à son génie impressionnable, le bonheur de s'imprégner profondément de cette civilisation dorienne qui s'obstinait sourdement dans ses jalousies; ainsi elle devint le représentant réel des élémens divers de la nation, et en quelque sorte la lyre par laquelle la Grèce entière devait parler aux générations futures. Cependant les Éginètes avaient joué un rôle important dans la défaite de Xercès. L'immense butin de Salamine avait été transporté et vendu dans leur île. Les dépouilles de Platée, au dire d'Hérodote, les enrichirent encore. Mais l'avidité mercantile qui s'était emparée d'eux les fit bientôt décheoir de ce comble de gloire et de prospérité; déjà leur ville n'était plus citée que comme le rendez-vous de tous les libertins de la Grèce, qui étaient sûrs d'y trouver meilleure chère et une vie plus opulente que partout ailleurs.

Athènes profita de l'engourdissement de son ancienne rivale, et à l'occasion des premiers dissentimens qui éclatèrent entre l'Attique et le Péloponèse, elle vint mettre le siége devant Égine. Au bout de neuf mois de siége, Égine se rendit, et consentit à détruire ses murailles, à livrer sa marine, à payer un tribut. Vingt-sept ans après cette reddition honteuse, comme la guerre du Péloponèse venait d'éclater, les Éginètes parurent encore redoutables, malgré leur abaissement. Athènes les expulsa de leur île, et les remplaça par une colonie prise dans son sein. Les fugitifs furent accueillis par les Spartiates, qui leur donnèrent un refuge à Tyrée, dans le Péloponèse; mais ils y furent poursuivis par la haine des Athéniens, qui s'emparèrent de leur nouvel asile, et emmenèrent en captivité tous ceux qu'ils ne laissèrent pas sur la place. Cependant, lorsque la victoire d'Ægos Potamos eut terminé la guerre en faveur du génie dorien, le général lacédémonien Lysander voulut rétablir les Éginètes dans leur île. De ce peuple, autrefois considérable, il ne restait plus qu'un ramassis

de misérables et de mendians, errant par toute la Grèce. Une pareille population ne pouvait relever la fortune d'Égine; elle souilla par ses débauches et par ses pirateries la fin de la puissance dorienne, qui ne semblait avoir triomphé d'Athènes que pour couronner avec éclat son existence qui s'éteignait. Désormais Égine n'eut plus d'autre gloire que d'être le refuge des grands citoyens d'Athènes proscrits par l'inconstance du peuple et par les intrigues des Macédoniens, qui s'apprêtaient à absorber dans une dernière invasion tous les Grecs descendus comme eux de l'Olympe et du Pinde.

IV. — HISTOIRE DE L'ART ÉGINÉTIQUE.

Tous ces faits, déjà si intéressans pour l'histoire générale de la Grèce, vont nous servir à déterminer la signification des marbres d'Égine, et à définir l'originalité de l'art auquel ils appartiennent. Athènes, qui eut sur les autres villes helléniques l'avantage de posséder une littérature complète, et d'être, pour cette raison même, aux yeux du monde, leur représentant et leur interprète, n'a pas toujours été juste envers ses rivales, lorsqu'elle a tracé, par la main de ses écrivains, le tableau de la civilisation grecque. Pour citer un trait qui ait rapport à notre objet, elle a attribué l'invention des arts à Dédale, l'un de ses enfans. Ce personnage, à moitié mythologique, est devenu un grand sujet de doute pour l'érudition moderne; et M. Mueller a émis l'opinion que le Dédale de Crète, celui qui construisit le fameux labyrinthe, pourrait bien être tout différent du Dédale athénien, qui dès-lors ne jouerait plus qu'un rôle très secondaire dans l'histoire de l'art. Smilis, fils d'Euclide, que Pausanias nomme comme le chef de l'école éginète et comme le contemporain de Dédale, a pris, au contraire, une plus grande importance depuis qu'on a pu reconnaître avec quelque certitude le caractère de ses successeurs. L'art grec, qu'on nous peint sans cesse astreint aux lois de la plus sévère unité, se produisit avec une liberté infinie. C'est ainsi que la seule statuaire prit dès l'origine, selon les lieux, les formes les plus diverses. C'est peut-être à Samos, colonie ionienne, que fut inventée la plastique, ou l'art de pétrir des images avec l'argile; c'est aussi dans cette île que Théodore et Rœchus fondirent les premières statues de bronze; c'est en Crète, à ce qu'il paraît, que l'art de sculpter le marbre commença à se développer; Dippœne et Scyllis, qui fondèrent l'école de Sicyone, étaient des marbriers crétois. A Smilis et à l'école d'Égine qu'il institua, appartient l'hon-

neur d'avoir cultivé spécialement la sculpture sur bois; et c'est de cette sorte de travail que naquit la toreutique, art essentiellement grec, qui consistait à ciseler des matières précieuses, telles que l'or et l'ivoire, primitivement employées comme ornemens accessoires des statues de bois, et destinées à remplacer ensuite le bois lui-même. Personne n'ignore que le Jupiter olympien de Phidias et la Junon de Polyclète furent les chefs-d'œuvre de ce genre. Dans cet inventaire des origines de l'art hellénique, Athènes n'a rien à revendiquer, et Égine occupe au contraire une place notable.

M. Mueller, d'après les habitudes de l'archéologie allemande, suppose que le nom de Smilis est collectif, et qu'il désigne, non pas un artiste, mais une époque tout entière de l'art; il fait remonter cette époque avant l'invasion des Doriens, c'est-à-dire à l'établissement des colonies achéennes et helléniques; il en tire cette conséquence que l'art éginétique était originairement achéen, et il prend soin de le montrer exempt des influences de l'art de l'Égypte et de celui de la Phénicie. Les statues de bois, ou ξοανα, comme les Grecs le disaient dans un seul mot, furent donc la première expression de l'art purement hellénique; il me semble important d'ajouter cette observation à celle de M. Otf. Mueller, pour faire entrevoir dès ce moment les rapports que je me propose d'établir entre la sculpture et l'architecture. Le bois est, comme on sait, la première donnée de toutes les constructions grecques; et voilà que nous le retrouvons aussi aux débuts de la statuaire. M. Otf. Mueller n'a pas, non plus, fait remarquer que la matière employée par les sculpteurs *Smilidiens* avait imprimé un caractère particulier aux traditions transmises par eux à leurs successeurs; il a tout mis sur le compte de la religion et du génie local de ces artistes. Cependant il est bien évident qu'une école façonnée au travail du bois ne saurait avoir les mêmes règles que les écoles habituées à opérer sur le grain plus dur des métaux et des minéraux.

Avant la découverte des statues qui sont conservées à la Glyptothèque, on savait positivement qu'il y avait dans l'art grec un style particulier appelé éginétique. Pline l'ancien qui, dans son admirable encyclopédie, a laissé les documens les plus suivis et les plus complets que nous ayons sur la statuaire antique, n'a, il est vrai, transmis aucun renseignement sur ce sujet. Il cite des sculpteurs que nous savons nés à Égine; mais ce n'est pas lui qui nous apprend qu'ils en sont sortis. Winckelmann s'est trompé lorsqu'il a traduit le fameux passage *fratrem Æginetæ fictoris*, par les mots : *frère d'un artiste égi-*

nète. Il a pris, dans ce cas, un nom d'individu pour un nom de race. Cicéron et Quintilien n'en savaient pas plus que Pline sur les origines de l'art grec. C'est Pausanias qui nous a conservé les seuls souvenirs importans qui fixent directement la valeur du style éginétique; et la mention qu'il en fait est d'autant plus à considérer qu'il vivait dans un temps où les livres des écrivains d'Athènes formaient le fonds de l'éducation, et où les esprits éblouis par la beauté de l'art postérieur n'accordaient plus une attention suffisante à tout ce qui avait précédé Phidias.

Non-seulement Pausanias nomme plusieurs sculpteurs éginètes, mais il parle d'une manière qui leur est propre et dont il retrouve des modèles dans les statues répandues çà et là dans la Grèce. C'est ainsi que dans le temple de Diane Limnotide, sur les confins de l'Arcadie et de la Laconie, il admire une statue en bois d'ébène, « ouvrage, dit-il, dans le style connu sous le nom d'éginétique; » au pied du Parnasse, à Ambrysse, il rencontre une statue en marbre noir, encore dans le même style. Ce rapprochement est curieux. On voit que les statuaires éginètes étaient si scrupuleux imitateurs des traditions, que lorsque l'usage de sculpter en marbre fut répandu dans toute la Grèce, ils employèrent l'espèce de marbre qui par sa couleur rappelait le plus leurs anciens ouvrages de bois. Du reste, le second fait noté par Pausanias est contraire à l'assertion de M. Mueller, qui présume que le style éginétique ne fut peut-être point appliqué au marbre. Mais le témoignage le plus complet que le voyageur grec nous ait donné au sujet de ce style, est une phrase qui équivaut presque à une définition. En parlant d'une statue d'Hercule qu'il a vue à Érythres, en Ionie, il dit : « Elle ne ressemble ni aux ouvrages qui portent le nom d'Égine, ni à ceux de la plus ancienne école attique; elle est plutôt dans le style égyptien que dans tout autre; elle fut apportée de Tyr en Phénicie, sur un radeau. » Ces mots suffisent pour constater que le style éginétique a des rapports éloignés avec l'art égyptien, et des rapports plus voisins avec l'ancien art attique, qui est cependant tout-à-fait indépendant du premier et distinct du second. Dans ces mots je crois lire aussi la condamnation de deux opinions avancées par M. Mueller.

Le savant professeur de Gœttingue pose comme une vérité incontestable que le propre des ouvrages attiques de l'école de Dédale est le changement, et que le caractère de l'école éginétique de Smilis est l'identité. Si on admettait cette proposition, comment pourrait-on concevoir l'intime rapport que Pausanias établit entre la manière

de l'ancienne Athènes et celle d'Égine? Ensuite M. Mueller prétend avoir découvert dans le lexique d'Hésychius une glose qui serait le document le plus précieux qu'on pût fournir dans la matière : Εργα αιγινητικα, οι συμβεβηκοτες ανδριαντες, (statues éginétiques, figures dont les pieds sont immobiles et parallèles) telle est cette définition qui trancherait les difficultés de notre sujet. Mais, après les recherches les plus minutieuses, nous n'avons rien trouvé de semblable dans l'édition d'Albert, qui est la meilleure qu'on ait donnée d'Hésychius. Que cette glose importante n'ait pas été lue par M. Mueller dans une autre édition d'Hésychius, c'est ce que nous ne saurions ni nier, ni affirmer; mais qu'en tout cas elle y ait été ajoutée par quelque grammairien des siècles passés, désireux de compléter son auteur, c'est ce qui ne serait pas invraisemblable. Pausanias me fournit une excellente raison pour le penser; si les statues éginétiques avaient les pieds fixés sur une même ligne, comment aurait-il pu dire qu'elles différaient des statues égyptiennes dont cette immobilité était la véritable marque? Je touche ici au point le plus délicat de la question; mais il ne convient pas d'y insister davantage en ce moment.

Ces indications étaient plus que suffisantes pour attirer l'attention des historiens de l'art. Winckelmann a le premier constaté l'existence d'une école éginétique; sans en déterminer le caractère, il l'a mise sur le même rang que les anciennes écoles de Sicyone et de Corinthe. Nous avons vu que M. Quatremère de Quincy a cherché à lui assigner une plus vaste étendue, en l'assimilant au style étrusque, et en la présentant comme l'exemplaire de toutes les anciennes manières de la Grèce. L'Allemagne du nord et celle du midi ont depuis lors agité ce problème; elles y ont apporté cette variété immense de connaissances, mais aussi cette indécision qui semblent être le propre de leur érudition. La plupart des savans de la Bavière, M. Thiersch, M. Wagner, l'illustre Schelling lui-même, ont pris part à ce débat; M. Otfried Mueller a voulu lutter avec eux, au nom de la science du Nord; je crains qu'il ne les ait combattus sur plusieurs points capitaux que pour l'honneur de son parti. Sur cette question, l'érudition française a été réduite jusqu'à ce jour à des pressentimens que M. Raoul-Rochettte a parfaitement résumés dans son *Archéologie*. L'érudition des Allemands est sans contredit mieux informée et plus profonde; mais, je dois le dire, parce que je suis fier de le penser, il y a souvent plus de vérité et de précision même dans notre imagination que dans leur science.

Si nous avions conservé les odes des Théandrides, qui étaient la

famille des poètes lyriques d'Égine, peut-être connaîtrions-nous les noms des successeurs de Smilis. A l'époque de la guerre des Perses, où les Hellènes semblèrent déposer toutes leurs rivalités pour défendre en commun tous leurs biens et proclamer toutes leurs gloires, les Éginètes reparaissent au premier rang et en grand nombre parmi les autres sculpteurs de la Grèce. C'est d'abord Callon, que, selon les témoignages contradictoires de Pline et de Quintilien, on place, ou avant la bataille de Marathon, ou après celle d'Ægos-Potamos, intervalle immense que ne peut combler la vie d'un seul homme. Ensuite ce sont Glaucias, qui fit les statues de plusieurs athlètes vainqueurs dans les jeux; Anaxagoras, auteur du Jupiter que les Grecs placèrent à Élis après la bataille de Platée; Onatas, renommé par une multitude de beaux ouvrages, et qui jouit dans son temps d'une véritable suprématie; puis, Simon, Ptolichus, Theopropus, Aristonous, Philatimus. Il est assez difficile de fixer la date de quelques-uns de ces derniers; les premiers paraissent être les contemporains d'Ageladas, le maître de Phidias; ils vécurent entre la guerre des Perses et celle du Péloponèse.

Tout s'accorde pour faire penser que ces sculpteurs n'imitaient point servilement la manière de Smilis, quoiqu'ils se rattachassent à sa tradition. M. Mueller a une violente suspicion contre eux; il voit bien qu'ils sont d'Égine, mais il se demande si l'on peut dire que leurs ouvrages appartinssent au style éginétique. Cependant il est forcé de convenir que ses scrupules sont détruits par ce que Quintilien dit de Callon, dont il compare la sculpture rude et archaïque à celle des Étrusques. Alors il conclut que les émules de Callon formèrent dans l'art éginétique une seconde époque, qu'il appelle aussi dernière parce que la plupart d'entre eux survécurent à la catastrophe de leur pays, et qu'il nomme encore grande et sublime en l'assimilant, d'après la classification de Winckelmann, à ce que fut, pendant la génération suivante, l'époque de Phidias pour l'école attique. La suite fera voir ce que nous trouvons à reprendre dans ces deux assertions. Constatons ici un fait de la plus haute importance.

Le plus grand nombre des artistes que nous venons de citer se sont rendus célèbres en exécutant les statues des athlètes couronnés dans les jeux publics. Cette récompense solennelle, décernée par les villes aux vainqueurs, fut, comme on le sait, plus encore que la religion qui se contenta long-temps d'idoles grossières, l'origine de la statuaire grecque, et la cause de ses progrès. Nul peuple ne paraît avoir été plus capable que celui d'Égine de fournir des triomphateurs aux

jeux publics et des artistes pour éterniser leur mémoire. Pindare, qui est le meilleur historien de la race dorienne et des Éginètes, a consacré plus de la moitié des odes, qu'il nous a laissées, à des vainqueurs nés dans l'île d'Égine. Pélée avait même inventé des jeux connus sous le nom de *pentathle*, qui devaient être particuliers aux Éginètes, et que je ne crois pas qu'il faille confondre avec le *pancration*. Tout le monde conviendra que la vue et le goût de ces exercices en quelque sorte nationaux durent singulièrement influer sur les études et sur la direction des artistes insulaires, comme Lucien les appelle dans un de ses dialogues. Si on ajoute à cette considération que ces artistes reproduisirent très souvent d'une manière expresse la personne des lutteurs, il est difficile de croire que leur art put être complètement fidèle aux traditions nécessairement rigides du religieux Smilis, et encore moins à cette immobilité égyptienne, que Mueller nous donne, d'après Hésychius, comme le type de l'art éginétique. Je remarque encore en passant que les Athéniens ne sont presque jamais mentionnés parmi les vainqueurs des jeux, qu'ils ne cultivaient pas avec ardeur les exercices gymnastiques, et que leurs artistes ne se souciaient pas de représenter des athlètes. Ces notions ne sont guère propres à faire croire qu'il y eût, originairement, dans leur art, comme le dit M. Mueller, plus de mouvement et de variété qu'il n'y en avait dans le style éginétique; elles prouveraient même le contraire. Mais avant de pousser plus loin cette comparaison et ces recherches, il importe de faire connaître les statues découvertes à Égine par M. Cockerell, et de savoir quels élémens nouveaux elles ont pu apporter pour la solution du problème qui nous intéresse.

V. — DESCRIPTION DU PANHELLÉNION ET DES MARBRES D'ÉGINE.

Les débris du temple de Jupiter panhellénien s'élèvent au nord-est d'Égine, sur le sommet d'une montagne dont les prolongemens fendent la mer, comme ferait une proue dorée, et forment un des trois angles de l'île; ce sont de belles colonnes doriennes qui se détachent au plus haut du paysage, et qui, dominant les forêts d'amandiers du rivage, les flots au loin déroulés, les montagnes de l'Attique et celles de l'Argolide étagées de chaque côté du golfe, semblent comme une couronne posée par le génie humain sur toutes ces splendeurs de la nature. M. Edgar Quinet nous a appris, dans son voyage en Grèce, qu'assis au pied du Panhellénion, il distinguait le Parthé-

non à l'extrémité de la perspective; ainsi ces ruines semblent encore se défier, d'un bout à l'autre de l'horizon, comme les deux rivales dont Jupiter et Minerve étaient autrefois les divinités protectrices. On présume avec raison que les marbres trouvés sous les décombres du Panhellénion faisaient partie des deux frontons de ce temple. La date de ces statues dépend évidemment de celle de l'édifice auquel elles appartiennent.

Lorsque Pausanias visita Égine, on lui dit que le Panhellénion avait été fondé par Éaque. A en croire les habitans, tout ce qui existait dans leur île remontait jusqu'à ce prince; ainsi c'était lui qui l'avait entourée d'écueils pour la préserver des pirates. Il est certain que Jupiter avait été adoré sur la colline panhellénienne dès les temps les plus reculés, probablement même, comme nous l'avons dit, à l'époque qui précéda l'arrivée de la colonie hellénique d'Éaque. Mais le temple qui s'élevait dans le même endroit au temps de Pausanias, et dont on voit encore les restes, ne saurait avoir été construit au siècle des Pélasges, ni à celui des Achéens. L'architecture en est dorique, et fort éloignée de ce dorique primitif dont on a trouvé des exemples à Corinthe et à Sicyone. Les proportions élégantes, les colonnes plus élancées reposant sur un stylobate plus haut, indiquent une époque d'un goût avancé qui vise déjà plus à la beauté qu'à la force. La construction du Panhellénion a dû précéder de peu d'années celle du Parthénon; toutes les convenances de l'art et de l'histoire s'accordent pour la placer immédiatement après la guerre des Perses. Le colosse d'or et d'ivoire qui ornait l'intérieur du sanctuaire avait probablement été fait avec le butin de Salamine et de Platée. Le temple, ainsi rebâti sur les fondemens pélasgiques de l'ancien édifice d'Éaque, avait alors changé, selon la conjecture fort admissible de M. Mueller, son nom d'Hellénien pour celui de Panhellénien, qui est, pour ainsi dire, un hommage rendu à la fraternité et à la délivrance de tous les Grecs.

Sur l'objet représenté par les statues qui ornaient les frontons de ce temple, M. Mueller repousse complètement l'opinion des archéologues bavarois. Il y voit la représentation pure et simple des combats récens des Grecs avec les Perses; les autres y reconnaissent, au contraire, comme M. Fauvel l'avait déjà dit à M. Pouqueville, des événemens de l'époque héroïque, relatifs aux Éacides, et particulièrement le combat qui eut lieu autour du corps de Patrocle, dans lequel Ajax fut vainqueur, et où Minerve secourut les Grecs. J'écarte tout d'abord la conjecture de M. Mueller par une raison qui me paraît

péremptoire. Les Grecs ont-ils jamais représenté un fait contemporain au front d'un monument religieux? Une telle supposition n'est-elle pas contradictoire non-seulement avec leur esprit, mais avec l'essence même de toute religion? Les autres objections que j'ai à présenter contre l'hypothèse de M. Mueller ne sauraient être comprises que lorsque j'aurai donné la description des marbres d'Égine.

Examinées dans leur ensemble, ces statues offrent d'abord aux yeux un mouvement extraordinaire d'inflexions et d'attitudes. Winckelmann, qui a appelé angulaire l'école de Phidias, aurait réservé ce nom pour celle d'Égine, s'il en avait connu les œuvres; il l'aurait donné d'autant plus justement à celle-ci que l'agitation des figures qu'elle a produites n'exclut pas une certaine raideur causée précisément par la brusque section de leurs lignes. Quant aux personnes qui pourraient penser que l'art grec n'est qu'une dérivation de l'art oriental, elles auraient de longues réflexions à faire sur ces fragmens; quoiqu'ils appartiennent à une époque voisine de l'invasion présumée des formes immobiles de l'Égypte, ils présentent effectivement plus de turbulence et de vie que les ouvrages qui s'éloignent davantage du temps où les types étrangers ont pu servir de modèle aux artistes grecs. Le second caractère distinctif de ces morceaux, c'est le contraste surprenant de l'imbécillité des têtes avec le beau travail des corps; le visage semble être la partie traditionnelle, hiératique, inaltérablement reproduite par l'art éginétique. La figure que Smilis et ses successeurs inconnus avaient donnée à leurs statues de bois, leurs descendans semblaient la donner encore aux marbres de Paros; c'était surtout dans une meilleure imitation des corps que ceux-ci se permettaient de dévier des anciens exemples, et de témoigner de leur propre supériorité. Ils étaient bien obligés, pour accorder l'expression antique des figures avec la nouveauté des corps, d'adoucir un peu les angles des premières, et d'atténuer les arêtes aiguës qui en marquaient les traits et les contours; mais pour que la beauté des corps fît aussi la moitié des concessions nécessaires à l'harmonie de l'ensemble, ils leur avaient conservé une maigreur qui les rapprochait de la sécheresse du visage. L'espèce d'animalité qu'offrent les airs de tête vient-elle de ce que les artistes primitifs avaient eu l'intention de copier la nature, et n'y avaient que grossièrement réussi avec des moyens grossiers, ou bien de ce qu'ils s'étaient forgé un idéal particulier, en rapport avec leurs croyances, et religieusement transmis à leurs successeurs comme un dépôt sacré? C'est une grave question que nous ne pouvons pas encore résoudre. Quant à la par-

faite exécution des corps, il est évident qu'elle est due à un naturalisme prononcé, dont le scrupule va jusqu'à copier les rugosités de la peau. Ainsi le naturalisme de Van-Eyck et d'Hemling s'allie avec une certaine maigreur de formes et avec la sécheresse des contours.

Passons de l'examen général à une analyse plus détaillée. Nous commencerons par le fronton postérieur ou oriental, qui est complet, et nous admettrons, ne fût-ce que pour être plus clair, l'hypothèse des archéographes de Munich.

Au centre du fronton, dans un reculement dont les règles de l'architecture et celles de la sculpture s'accordent à proclamer la nécessité, s'élève Minerve, tenant le bouclier d'une main, la lance de l'autre. Sa tête est couverte d'un casque qui repose sur une chevelure dont les petites boucles sont rangées par étages; sa robe à longs plis droits et symétriques rappelle le travail antérieur des statues de bois; ses yeux sont fendus en amandes, légèrement relevés par les coins: comme ceux des autres statues, on les dirait empruntés à l'art chinois; sur les lèvres, dont les segmens sont minces et durs, et dont les extrémités sont également tirées en haut, s'épanouit un sourire qui erre aussi sur toutes les autres figures; enfin, comme dans celles-ci, le menton est étroit et aigu. Ainsi que M. Quatremère de Quincy l'avait pressenti, c'est, de la tête aux pieds, une figure semblable à celles qu'on avait jusqu'à ce jour classées parmi les productions de l'art étrusque, et que Winckelmann le premier avait soupçonné pouvoir tout aussi bien appartenir à l'ancien style grec.

Aux pieds de Minerve, et devant elle, sont deux guerriers nus: l'un tombe mourant en arrière, l'autre s'élance et se penche vers lui pour le secourir; c'est au-dessus et au-delà d'eux qu'apparaît la déesse. Le premier de ces guerriers a reçu le nom de Patrocle; son casque, qui a quitté sa tête à moitié, laisse voir une grande partie de sa chevelure, pareille à la perruque dont Minerve est affublée; ses lèvres sourient en rendant l'ame, comme celles des guerriers qui l'entourent. Celui qui le secourt ne porte point de casque sur sa tête bouclée, en sorte qu'il est entièrement nu. L'absence de toute espèce de signe ayant empêché qu'on ne lui donnât un nom historique, on l'a tout simplement appelé un héros.

A gauche, derrière Patrocle, on voit Hector qui vient de le frapper. Il est debout, nu, porte le bouclier d'une main; de l'autre, qu'il tient haute, il brandissait sans doute le fer qui a tué son ennemi. Sa tête, plus belle que celle des autres, semble indiquer sa supériorité. Son casque laisse aussi voir la partie antérieure de la chevelure bou-

clée qui lui cache le front. La barbe de son menton lui donne un air plus mâle ; mais comme elle est sensiblement pointue, et qu'à la forme pointue de la barbe Winckelmann a attaché le seul indice à peu près certain qui pût faire distinguer les œuvres de style étrusque de celles de l'ancien style grec, il s'ensuit qu'il est désormais difficile d'établir une différence essentielle entre l'un et l'autre de ces deux arts. Pour faire pendant à Hector, et à droite du héros qui vient au secours de Patrocle, se trouve un autre guerrier, debout comme le fils de Priam, nu comme lui, et comme lui portant la barbe au menton, le casque en tête, le bouclier au bras. C'est ce personnage qui a reçu le nom d'Ajax, fils de Télamon. La manière dont il est opposé à Hector rend cette désignation très vraisemblable.

La dénomination des autres chefs représentés derrière ceux-ci n'est pas aussi facile à justifier. Les deux héros qui suivent immédiatement d'un côté Hector, de l'autre Ajax, sont à genoux ; les carquois suspendus à leur flanc, et une de leurs mains levée à la hauteur de l'œil ne permettent pas de douter que leur autre main ne tînt un arc. A la différence des guerriers précédens, qui sont nus, ceux-ci sont vêtus ; leur poitrine est prise dans une casaque colante, leurs jambes sont enfermées dans une sorte de pantalon qui adhère complètement à la peau, et qui descend jusqu'à la cheville. On ne saurait méconnaître à ces traits des archers d'Orient, et c'est là une des raisons sur lesquelles M. Mueller se fonde pour rapporter à la guerre des Perses le sujet de ce fronton. Le vêtement de ces sagittaires est, il est vrai, plutôt phrygien que perse; mais, Winckelmann l'a dit, les artistes grecs employaient le costume de Phrygie indifféremment à la place de tous les autres costumes étrangers. Les casques de ces deux guerriers ne ressemblent point à ceux des autres; celui du guerrier qui est placé à droite, derrière Ajax, offre surtout une forme bizarre que sa pointe brisée a permis de prendre pour un bonnet phrygien, et c'est aussi sans doute ce qui a déterminé les antiquaires bavarois à appeler du nom de Pâris l'archer qui en est coiffé. Le guerrier qui lui sert de pendant, et qui est placé derrière Hector, a reçu le nom de Teucer, frère d'Ajax, quoique son costume ne diffère guère de celui de Pâris. Comment expliquer son vêtement? Est-ce parce que Teucer était roi de Chypre, qu'on le considère comme un Oriental? ou bien tous les sagittaires étaient-ils nécessairement vêtus? Mais alors ne vaudrait-il pas mieux supposer qu'en cette place déjà inférieure, les statuaires n'ont voulu représenter que de simples archers? On pourrait encore faire une autre objection à l'hypothèse

des antiquaires de Munich. Homère nous peint Teucer combattant derrière le bouclier de son frère Ajax. Pourquoi donc les sculpteurs auraient-ils placé Pâris derrière celui-ci, et Teucer derrière Hector? Serait-ce pour mieux exprimer le pêle-mêle de la bataille qui a précipité Hector parmi les Grecs, Ajax parmi les Troyens?

Teucer et Pâris sont appuyés des deux côtés par deux autres guerriers plus inclinés qu'eux et qui, aussi à genoux, mais pliant l'épaule, au lieu de la renverser en arrière pour tirer la flèche, secondent leur attaque la lance à la main. C'est une rame que M. Mueller aurait voulu qu'on leur donnât, pour rappeler la victoire navale de Salamine; mais, outre qu'on accorderait peut-être difficilement leur casque avec cette rame, semble-t-il bien naturel de mêler ainsi dans un fronton des rameurs et des archers? A Munich, on a donné le nom d'Ajax, fils d'Oïlée, au guerrier qui accompagne Teucer, celui d'Énée au guerrier qui suit Pâris. Viennent enfin, aux deux angles extrêmes du fronton, deux guerriers renversés en arrière; blessés mortellement, ils sont tombés, mais ils ne cessent pas de sourire; leurs casques s'échappant de leur tête, dans la chute, ont laissé leur chevelure bouclée se déployer en larges nattes jusque sur le milieu de leurs épaules; ces deux figures, dont la maigreur a quelque chose de plus doux et de plus féminin que celle des autres personnages, n'ont pas reçu de nom particulier. Celle qui est à l'angle gauche est simplement désignée comme un héros blessé; celle qui est à l'angle opposé, comme un Troyen expirant. Quoique ces deux statues puissent avoir, auprès de certains esprits, le tort d'être profondément marquées d'une manière particulière, elles sont entre les plus admirables morceaux qu'on puisse voir; elles réunissent la grace à l'austérité, l'harmonie au mouvement; elles sont le type de cette beauté qui résulte d'une grande quantité de nombres différens ramenés à l'unité par un rapport simple et mystérieux.

Du fronton antérieur ou occidental, il ne reste que quatre figures; elles sont légèrement plus fortes que celles que je viens de décrire; elles sont néanmoins encore inférieures à la taille ordinaire de l'homme. C'est à l'inclinaison extrême des frontons doriens, dont l'angle est plus obtus que celui des autres ordres d'architecture, qu'il faut surtout attribuer cette proportion des statues. Les conjectures faites pour désigner ces quatre figures me paraissent excessivement arbitraires; qu'elles représentent la victoire de Télamon sur Laomédon, c'est ce qu'il n'est ni facile ni, heureusement, important de prouver. Un guerrier nu, debout, portant le casque, le bouclier et

probablement la lance, ayant de la barbe au menton, et sur sa figure, indépendamment de la rudesse que lui donnent les arètes saillantes du style éginétique, une expression indubitable de vieillesse, a pris le nom de Télamon. Un autre guerrier, étendu, penché sur son bouclier, coiffé de son casque, nu aussi, portant la barbe et souriant en tombant, a reçu celui du roi troyen Laomédon. C'est Hercule qu'on a vu dans un sagittaire, agenouillé, bandant son arc comme faisaient les archers du fronton précédent, portant sur sa tête un casque qui a la forme d'une tête de loup assez semblable à celle du *Penseroso* de Michel-Ange, et qui rappelle les dépouilles sauvages dont le héros thébain avait coutume de se parer. La quatrième figure, qui est de toutes la plus digne d'admiration, est connue sous le nom de héros blessé; elle est renversée sur le dos, couchée dans son bouclier où elle s'agite encore pour combattre et où sa main élevée en l'air brandissait sans doute une arme inutile. L'unité qui règne dans la divergence multipliée de ses lignes et l'harmonie qui naît sans efforts de l'agitation même de ses membres, devraient être longuement méditées par les artistes qui accusent, de nos jours, le repos absolu de l'art antique, et qui, en cherchant le mouvement, oublient de poursuivre la grace et la beauté.

Indépendamment de ces statues, et avec elles, on a trouvé à Égine deux statuettes qui donnent lieu aux plus curieuses dissertations; elles sont en tout semblables l'une à l'autre, si ce n'est que leurs draperies sont combinées de manière à ce qu'elles se servent mutuellement de pendant. Toutes deux relèvent de la main leurs longues robes à plis symétriques et verticaux. M. Cockerell, qui a dessiné une restauration du temple de Jupiter Panhellénien, les a placées au sommet de l'angle extérieur du fronton, et il a supposé qu'elles y servaient d'accompagnement à l'ακτος qui couronnait tous les ornemens du temple. Les savans allemands ont salué ces deux déesses du nom de Damia et d'Auxhesia. Voilà des divinités qu'on ne trouve guère dans les livres de mythologie répandus dans le public.

Ces deux déesses, dont Hérodote raconte l'histoire fort au long, avec une naïveté charmante, dans son cinquième livre, sont celles qu'Égine enleva à Épidaure, lorsqu'elle se révolta contre sa métropole. Épidaure les avait consacrées pour obtenir la fin d'une sécheresse qui désolait son territoire. L'oracle consulté avait répondu que, pour fléchir la colère des dieux, il fallait façonner deux statues de bois d'olivier. Par une raison qu'il n'est pas facile de démêler, Épidaure fut obligée de demander aux Athéniens le bois destiné à cet

usage. Ceux-ci ne le lui accordèrent qu'à la condition qu'elle leur enverrait chaque année des victimes. Lorsque Épidaure eut été dépouillée par Égine de ses divinités, elle cessa de payer le tribut annuel de ses offrandes. Athènes réclama; Épidaure invoqua la force majeure, et Athènes résolut de reprendre sur les Éginètes les deux statues, qu'elle regardait désormais comme son bien. Elle arma donc une petite flotte, qui arriva de nuit sous les rochers d'Égine. La troupe qui descendit des vaisseaux athéniens arriva sans encombre jusqu'au temple où les deux statues avaient été placées; lorsqu'elle voulut les arracher de leur base, elle éprouva une résistance insurmontable; elle les attacha avec des cables et essaya de les renverser. Mais le ciel se mit à lancer la foudre; au milieu des éclairs, les deux statues tombèrent à genoux, comme pour supplier leurs ravisseurs. Ces prodiges anéantirent les sacriléges. Un seul homme survécut, monta dans une barque et regagna Athènes; lorsqu'il arriva au port de Phalère, il y trouva rassemblée une foule de femmes qui lui demandèrent compte de leurs maris; comme il ne pouvait les leur rendre, elles le tuèrent avec les agrafes de leurs robes. Cela fut cause, ajoute Hérodote, que, depuis ce temps, le vêtement dorien, qui s'attachait sur l'épaule et au côté par des agrafes, fut remplacé, d'après un ordre supérieur, par le costume ionien, dont les manches rendaient les agrafes inutiles.

La diversité et la brièveté des textes qui parlent de ces deux divinités sont cause que M. Mueller n'a pu soulever qu'à demi le voile dont elles sont cachées. Hérodote a écrit leur histoire, selon son habitude, sans chercher à l'approfondir. L'idée qui peut lier le changement du costume des femmes athéniennes au culte des déesses d'Épidaure et d'Égine, semble lui avoir complètement échappé. Faut-il ne voir dans Damia et dans Auxhesia que deux vierges de Crète dont les Trézéniens durent expier le meurtre? Tout porte, au contraire, à faire croire que c'étaient deux divinités propres au Péloponèse, et qui correspondaient à la Cérès et à la Proserpine de l'Attique, de telle sorte que la rivalité du génie dorien et du génie ionien se poursuivait même parmi les dieux. Quant à l'hypothèse des savans qui donnent les noms de Damia et Auxhesia aux deux statues trouvées parmi les débris du Panhellénion, on voit que la narration d'Hérodote ne la contredit point. Il faut seulement admettre que ces statuettes ne sont que des réductions des deux images dont nous venons de raconter la légende.

Pouvons-nous maintenant préciser la date de tous ces beaux morceaux? M. Schelling nous paraît avoir émis une opinion inadmissible,

lorsqu'il a voulu la fixer à des temps plus voisins de la guerre de Troie que de celle des Perses. L'architecture du temple et l'histoire entière de l'art grec nous semblent protester contre cette assertion, qui ne conduirait à rien moins qu'à faire penser que le travail du marbre était poussé à la perfection lorsque celui du bois devait être encore à ses commencemens. L'érudition bavaroise a adopté, en définitive, la date proposée par M. Mueller, qui est celle de la guerre médique.

L'érudition française a eu peu d'occasions jusqu'à ce jour de se prononcer sur les marbres d'Égine. M. de Clarac, dans une note d'un livre inédit dont je dois la communication à sa cordiale obligeance, exprime l'opinion que ces morceaux doivent être considérés comme contemporains pour le moins des œuvres de Phidias, s'ils ne leur sont pas postérieurs. C'est à propos de Callon d'Égine, auquel il semble rapporter les statues du Panhellénion, qu'il est conduit à agiter ce problème; il pense que leur perfection est l'indice d'une époque très avancée de l'art, et que ce qu'il y a d'antique dans leur style est la marque, non pas d'une époque, mais d'une école particulière. Il cite à l'appui de cette opinion la plupart des maîtres allemands qui, vivant du temps de Raphaël, ne continuaient pas moins la vieille chaîne de leurs traditions nationales, de façon à paraître précéder d'un siècle leur illustre contemporain. Il aurait pu trouver au sein même de l'Italie, dans les écoles archaïques de Bologne et de Venise, des exemples plus concluans encore. Tout en admettant une partie de cette argumentation, nous ne croyons pas que l'histoire d'Égine permette de supposer que l'art ait pu élever le Panhellénion ou le décorer après la guerre du Péloponèse. On ne saurait prêter au ramas de malheureux qui repeuplèrent cette île la pensée d'avoir voulu éterniser leur propre souvenir. Les marbres découverts par M. Cockerell appartiennent donc à l'époque que M. Mueller a appelée la seconde période de l'art éginétique, et dont il a établi l'extrême limite à la ruine de l'île, survenue au commencement de la guerre du Péloponèse.

Une remarque qui n'a point été faite me paraît mettre cette date hors de doute. Si Minerve est la déesse particulière d'Athènes, et si Athènes fut la rivale d'Égine, en quel temps supposera-t-on qu'Égine aura mêlé l'image de Minerve à celles des Éacides? Elle ne pourra avoir donné ce témoignage d'amitié envers Athènes ni avant la guerre des Perses, lorsque la lutte des deux cités était flagrante, ni après l'époque de Cimon, lorsque la haine avait dû s'envenimer encore par le sentiment de la défaite. Ainsi, c'est dans le temps restreint qui s'est

écoulé entre la bataille de Salamine et la soumission d'Égine à Athènes qu'il faut placer non-seulement la réédification du temple de Jupiter Panhellénien, mais encore l'exécution des statues de son fronton. La Minerve qui démontre, à mes yeux, l'évidence de cette conjecture, me sert en même temps à repousser celle par laquelle M. Mueller prétend reconnaître dans ces fragmens la représentation de la bataille de Salamine. Si bien réconciliés que les Éginètes fussent alors avec les Athéniens, peut-on penser qu'ayant été proclamés par la Grèce entière comme les plus braves et les plus influens dans cette glorieuse journée, ils aient poussé la modestie jusqu'à rapporter sur le front de leur temple tout l'hommage de la victoire à Minerve, le vivant symbole de leurs rivaux naturels? Qu'ils aient trouvé un moyen d'en rendre honneur à la fois à Minerve et aux Éacides, c'est ce qui se comprend et ce que l'hypothèse des savans de Munich explique; mais qu'ils aient oublié les Éacides, qui avaient pourtant décidé du sort de la bataille aux yeux de tous les Hellènes, et qu'ils ne se soient souvenus que de Minerve, c'est ce qu'on ne fera croire à personne. M. Mueller était parti de ce point que Télamon et Ajax n'étaient point des descendans d'Éaque; ainsi il a été conduit à nier, contre la similitude de tous les monumens de l'art grec, que le fronton du Panhellénion représentât le combat d'Ajax sur le corps de Patrocle.

VI. — NOUVELLE THÉORIE DE L'ART GREC.

Est-ce à dire que l'art éginétique n'ait pas survécu à la ruine d'Égine, qu'il n'ait eu aucune influence sur le développement ultérieur de l'art grec, et qu'il soit demeuré comme une semence originale étouffée dans son germe? Nous ne le pensons pas. L'opinion s'est répandue parmi les savans d'Angleterre que le nom d'éginétique s'appliquait non-seulement aux œuvres de l'école d'Égine, mais encore à celles de l'école de Sicyone et de l'école de Corinthe. Si on se rangeait à cet avis, on reconnaîtrait une postérité féconde et sans doute assez illustre à l'art né dans les ateliers de la petite île grecque. Mais cet art a eu des conséquences encore plus importantes dont il me semble que quelques-unes sont restées ignorées jusqu'à ce jour. J'essaierai de les exposer, pour montrer comment les marbres de la Glyptothèque ont renouvelé la théorie et l'histoire de l'art grec.

Indépendamment de l'*Ægineticorum liber*, et de l'*Histoire des Doriens*, M. Otfried Mueller a publié trois dissertations sur Phidias. La première, qui est relative à la biographie du sculpteur athénien,

la troisième, qui fixe d'une manière ingénieuse et définitive la signification du fronton postérieur du Parthénon, ne nous occuperont point ici. La seconde a pour objet de déterminer la valeur de l'œuvre de Phidias; c'est à celle-ci que nous oserons nous attaquer pour la contredire sur quelques points, pour essayer de la compléter sur quelques autres.

M. Otfried Mueller admet dans cette dissertation plusieurs faits qui me paraissent en contradiction avec quelques-unes des conclusions de son livre sur Égine. Ainsi, par exemple, il affirme que le génie de Phidias a fait franchir d'un seul bond un intervalle immense à l'art athénien, et l'a délivré de la raideur et de l'immobilité qui l'avaient jusqu'alors entravé, pour lui donner une vie nouvelle par l'imitation de la nature. Le savant professeur de Gœttingue pourrait-il concilier cette opinion avec celle qu'il a émise lorsqu'il a dit que contrairement à l'art éginétique, l'art athénien avait pour principe une entière liberté? L'influence incontestée de l'Égypte sur la primitive civilisation d'Athènes nous faisait déjà douter de la vérité de cette hypothèse. Les preuves que M. Mueller apporte pour attribuer à Phidias l'introduction instantanée du mouvement dans la sculpture athénienne nous confirment dans notre pensée. Le mouvement et l'imitation n'étaient point naturels à l'art attique; ils lui ont été apportés par des statuaires d'une autre race. Seulement, nous ne pensons pas, comme M. Mueller tendrait à le faire croire, que Phidias ait été, parmi les Athéniens, le premier élève de ces artistes étrangers à l'Attique; les sculpteurs inconnus qui ont travaillé, sous Cimon, au temple de Thésée, avaient introduit, avant lui, à Athènes, la discipline exotique, et ceux-ci doivent être comptés comme formant les anneaux intermédiaires de la chaîne qui lie l'ancienne école attique à la nouvelle école athénienne, destinée à diriger désormais le goût de la Grèce.

M. Mueller en convient, Athènes n'a jamais eu l'initiative des grandes inventions de l'esprit grec; mais elle les a toutes poussées à leur plus haut point de perfection. Ainsi les tréteaux sur lesquels la tragédie a pris naissance, s'étaient long-temps promenés dans le Péloponèse avant d'arriver dans l'Attique; mais lorsqu'ils eurent touché ce sol où tout prenait une forme naturelle de majesté et d'élégance, ils se changèrent en théâtres sur lesquels Eschyle fit bientôt entendre des accens que ne connut aucune autre littérature de la Grèce. Il faut appliquer à Phidias ce que nous disons d'Eschyle. Sans doute le ciseau de cet artiste immortel fit des emprunts considé-

rables à la peinture que Polygnote avait naturalisée à Athènes sous Cimon, et qui, au dire d'Aristote, avait plus d'expression et de vie que la sculpture du même temps. Phidias, qui commença par être peintre, ou plutôt qui était peintre et sculpteur comme Onatas d'Égine et comme plusieurs autres de ses contemporains, put bien animer ses statues en leur appliquant les procédés familiers à la peinture; mais il eut d'autres maîtres que Polygnote.

Phidias reçut les leçons de deux artistes différens, d'Hagias d'abord, disciple de l'ancienne école attique, caractérisée bien plus par l'immobilité que par la raideur, ensuite d'Ageladas, qui appartenait à d'autres traditions. Il y a de nombreuses versions sur le nom de ce second maître de Phidias; Pline l'appelle Geladas; le scholiaste d'Aristophane le nomme Élidas. Il y avait un Ageladas d'Argos, artiste célèbre, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, maître de Polyclète, que les Grecs ont préféré à Phidias, et de Myron qui partagea avec ces deux grands sculpteurs l'admiration de l'antiquité. M. Otfried Mueller ne doute pas que ce ne soit cet Ageladas qui ait achevé l'éducation de Phidias; ainsi Phidias, Polyclète et Myron seraient les élèves du même artiste et de la même discipline. On n'a pas encore tiré de ce rapprochement les conséquences que je vais présenter et qui me paraissent décisives non-seulement pour la question spéciale qui nous occupe, mais encore pour la théorie générale de l'art antique.

Ageladas était Argien, c'est-à-dire d'une contrée où la vieille tradition achéenne avait été ravivée par les Doriens. Polyclète était de Sicyone, ville qui, après avoir reçu la race dorienne, avait encore conservé le nom des Achéens. Celui-ci eut lui-même pour élève Canachus de Sicyone que Cicéron nous représente comme faisant des statues raides : *Cánachi signa rigidiora esse, quàm ut imitentur veritatem.* Pausanias dit positivement, comme Winckelmann l'a entrevu, que Canachus imitait la dureté des anciens maîtres. Voilà donc l'élève de l'artiste le plus gracieux de la Grèce, qui dans la plus belle époque de l'art, sans que sa réputation en ait souffert, a affecté, on ne dit pas l'immobilité, mais, ce qui est bien différent, la raideur des formes archaïques. Comment expliquer cette contradiction? Pour se dispenser de le faire, la plupart des archéologues modernes ont reculé l'époque de l'existence de Canachus. Nous n'imiterons pas ce facile expédient.

Le condisciple de Polyctète et de Phidias, Myron, nous offre des signes encore plus singuliers et en apparence plus inexplicables. Il

était né à Éleuthère, ville de Béotie, l'un des pays où le génie dorien avait le plus puissamment marqué son empreinte; Pausanias l'appelle l'Athénien, parce qu'Athènes lui avait donné le droit de bourgeoisie. Le même auteur raconte qu'il a vu à Égine une statue en bois, de la main de Myron, représentant la déesse Hécate, pour laquelle les habitans industrieux de cette île avaient un culte tout particulier. La préférence accordée par eux à Myron, le choix que Myron avait fait du bois pour façonner cette statue dans un temps où les métaux les plus précieux étaient prodigués par la statuaire, indiquent évidemment une affinité très grande entre la manière de Myron et celle des maîtres éginètes. Myron avait dû fréquenter beaucoup Égine; nous savons qu'il faisait fondre ses statues de bronze dans cette île, dont les fourneaux étaient renommés dans toute la Grèce *propter temperaturam*, dit Pline l'ancien. Il semble donc que Myron doive être quelque artiste sacerdotal, fortement attaché aux croyances et aux traditions d'une école religieuse. Cependant nous apprenons par tous les auteurs que Myron s'illustra en faisant des statues d'animaux; les recueils des poésies antiques sont pleins des éloges donnés aux vaches, aux bœufs, et même aux cigales et aux sauterelles que cet artiste avait sculptés. Comment accorder cette assertion avec la précédente? L'artiste qui fait une statue archaïque de déesse a-t-il pu descendre jusqu'à pétrir les formes inférieures de la nature animale? Ici j'invoque un passage de Pausanias, qui a été peu remarqué. En parlant des béliers sauvages de la Sardaigne, il dit qu'ils ressemblent à ceux qu'on voit dans les ouvrages de terre de fabrique éginète. Les Éginètes, ces artistes religieux par excellence, faisaient donc aussi des poteries recherchées qui portaient des figures d'animaux. Quand on a vu leurs médailles, on ne peut douter de la perfection de leurs travaux dans ce genre. Nous avons déjà parlé de la tortue frappée sur la plupart d'entre elles, et qui est d'un coin magnifique. Les plus anciennes sont marquées d'une tête de bélier ou de deux poissons. Pourquoi ont-elles toujours choisi des animaux pour leurs emblèmes?

Mais nous ne sommes pas au bout des contradictions que présente le talent de Myron; voici celle qui a arrêté les érudits et les antiquaires, et qui est restée également incompréhensible pour Scaliger et pour Winckelmann; elle se trouve dans un passage de Pline que nous nous efforçons de traduire aussi littéralement que possible: « Myron, le premier, paraît avoir prodigué la variété, plus nombreux dans son faire que Polyclète, et plus soigneux des proportions; et

cependant, amoureux seulement des corps, il n'exprima point les sentimens de l'ame, et ne travailla pas non plus les cheveux et la barbe avec plus de scrupule que les rudes artistes de l'antiquité n'avaient coutume de le faire. « Primus hic multiplicasse varietatem vi-« detur, numerosior in arte quam Polycletus, et in symmetria dili-« gentior; et ipse tamen corporum tenus curiosus, animi sensus non « expressisse, capillum quoque et pubem non emendatius fecisse, « quam rudis antiquitas instituisset. » Cette phrase, qui a été une énigme jusqu'ici, a échappé aux critiques qui ont traité la question des marbres d'Égine. Jugez cependant du rapport qu'il y a entre ces marbres et la définition que Pline donne du talent de Myron.

Les statues d'Égine offrent une grande diversité de lignes et de mouvement; je pense que c'est là ce qu'il faut entendre par le *varietatem* de Pline. Mais à cette multiplicité, nos modèles joignent le rapport qui lie les nombres dont elle se compose, c'est-à-dire l'harmonie qui unit toutes les inflexions particulières (*numerosior in arte*); quoiqu'on ait remarqué qu'ils ont les bras un peu courts, ils présentent des proportions habilement mesurées (*in symmetria diligentior*); ils ont des corps d'une beauté voisine de la perfection, et des figures où les plus grossiers linéamens sont rendus à peine mobiles par l'imperceptible effort d'un sourire stupide (*corporum tenus curiosus, animi sensus non expressisse*); enfin ils portent les cheveux et la barbe traités dans la manière archaïque, qui, d'après Winckelmann, consistait à faire les cheveux par petites boucles crépées et symétriquement étagées, et la barbe par masse confuse et aiguë (*capillum quoque et pubem non emendatius fecisse quam rudis antiquitas instituisset*). La similitude est tellement frappante, que je suis étonné que personne n'ait encore attribué à Myron les statues de la Glyptothèque. Il est vrai que Myron était tellement célèbre, que Pausanias n'aurait pas manqué de citer son nom à propos du Panhellénion, si cet artiste y avait en effet travaillé.

Dans notre explication du fragment de Pline, nous avons oublié un mot, celui par lequel il commence : « Primus. » Que veut dire ce mot? Signifie-t-il que Myron est le premier d'entre tous les Grecs qui ait substitué à l'unité des lignes de la statuaire primitive une variété et un nombre inconnus avant lui? Mais les auteurs des frontons du Panhellénion avaient donné l'exemple du mouvement bien avant la guerre du Péloponèse, au commencement de laquelle vécut Myron. Aussi tel ne me paraît pas être le sens réel de l'assertion de Pline. N'oublions pas que pour lui et pour Rome entière, comme pour les

modernes bien long-temps, Athènes était le centre d'une espèce de monarchie imaginaire de la Grèce. N'oublions pas que, né dans un pays dorien et formé par des maîtres de cette race, Myron vint exercer son art à Athènes, et qu'il y reçut le droit de bourgeoisie. Ces faits ne conduisent-ils pas à penser qu'il faut interpréter la phrase de Pline de la manière suivante : Myron est le premier qui ait montré à Athènes l'exemple d'une variété d'attitudes et de lignes qu'on n'y connaissait pas auparavant?

Mais alors comment expliquera-t-on le rôle de Phidias, qui, bien qu'il fût le contemporain de Myron, dut fleurir quelques années avant lui? Les sculptures du Parthénon, qu'on attribue à l'école de Phidias, se divisent en trois parties bien distinctes. Les métopes offrent des traces considérables de l'ancienne école attique, dont le sculpteur de Périclès était obligé d'employer les élèves dans ses travaux. Dans la frise, ces vestiges deviennent moins nombreux ; celui des deux frontons dont on a conservé les débris en est entièrement exempt. Là seulement Phidias paraît avoir déployé toute la nouveauté de ses allures; toutefois sa liberté n'y dégénère jamais en mouvemens brusques et multipliés; des inflexions puissantes, mais solennelles et rares, ne justifient qu'imparfaitement le nom d'angulaire, que Winckelmann a donné à cette forme majestueuse. L'imitation de la nature est sans doute le principe nouveau que Phidias a reçu de son maître dorien Agéladas, et qu'il développe de préférence dans ses œuvres; mais en traduisant la nature, il la soumet encore à certaines habitudes de calme et d'unité qui constituent la véritable tradition léguée par l'Égypte à l'Attique.

Pour appuyer cette théorie, il n'est pas besoin de révoquer en doute ce que les Athéniens nous ont appris sur leur Dédale, auquel ils ont attribué l'honneur d'avoir le premier introduit plus de mouvement et de vie dans les anciennes statues religieuses apportées d'Égypte et de Phénicie. Le contemporain de Smilis peut avoir séparé, des flancs de ses statues, les bras qui y étaient attachés avant lui, il a pu faire avancer leurs pieds hors de la ligne droite, et cependant conserver dans l'attitude cette simplicité et dans les formes distinctes ce type conventionnel qui étaient les caractères intérieurs, si je puis parler ainsi, de l'art égyptien. Prenez, au contraire, un exemple dans la plus haute époque de l'art étrusque; choisissez une statue dont les bras et les pieds soient liés moins peut-être par le respect d'une tradition étrangère que par la grossièreté et l'ignorance d'un art au début. Ne sentez-vous point déjà dans cette immobilité je ne sais

quel principe latent d'activité qui perce à tous les angles, et qui fait que cette figure, ne pouvant encore marcher, aime mieux se tordre, pour ainsi dire, sur elle-même que de rester oisive? Bientôt le temps et le génie vont la délivrer des chaînes qui lui paraissent si difficiles à supporter; alors vous ne vous étonnerez plus de ses mouvemens; quand elle était enchaînée, vous prévoyiez déjà qu'elle allait marcher. Chose plus étonnante encore! Comme on lisait sa force dans sa contrainte, on lira la raideur de sa captivité dans la vigueur de ses allures nouvelles, de manière qu'elle sera, à travers ses transformations, toujours semblable à elle-même par quelque point important. Où un peuple énergique a posé son empreinte, soyez sûr que vous la verrez se perpétuer et survivre à ses révolutions. C'est Winckelmann lui-même qui a dit le premier, que, dans les peintures sans repos de Michel-Ange, il retrouvait encore les immobiles statues des Étrusques ses ancêtres.

Après avoir établi, contrairemeut à l'opinion de M. Mueller, que la convention et l'unité sont la loi de l'art attique, et que l'imitation et le mouvement sont celle de la plupart des autres écoles grecques, essayons de comprendre d'où dérive la similitude de celles-ci. Les Doriens étaient une race rude; leur dialecte, que Pindare avait assoupli à toutes les modulations du rhythme, conserve, même dans les strophes de ce poète, un accent âpre et robuste, particulier aux peuples qui se sont formés sur les plateaux des montagnes. L'Hercule thébain, qui devint la personnification du génie dorien, est le symbole de la force laborieuse, de l'activité pratique. L'industrie qu'exercèrent les Éginètes, la guerre, qui semble avoir été l'état normal de Lacédémone, montrent quelle tendance ces peuples avaient pour la vie positive et militante. Ce qu'il pouvait même y avoir d'épais et de lourd dans le sang de cette race lui donnait une action plus intense et plus immédiate sur la matière. Aussi le talent de ses artistes dut-il se tourner vers les représentations réelles et animées. C'est ainsi qu'au XVe et au XVIe siècle on trouve plus de mouvement et plus de vérité dans l'art des Allemands que dans celui des Italiens, quoique le génie des premiers fût moins vif que celui des seconds. Cette lenteur était cause qu'au lieu d'aspirer à la beauté, les hommes du Nord observaient la nature avec plus de soin, et en exprimaient la variété plus littéralement.

Les Étrusques furent, à n'en pas douter, comme les peuples du Péloponèse, formés du mélange d'une couche pélasgique et de plusieurs couches helléniques. Plus que ceux-ci ils furent exempts de

l'influence des colonies phéniciennes et égyptiennes, qui éclairèrent la première barbarie grecque, en lui communiquant leurs dieux et leur commerce. Mais les Doriens, qui avaient conservé au fond de la Thessalie la rudesse des Grecs primitifs, rendirent le Péloponèse égal à l'Étrurie, en y étouffant les germes étrangers. Ainsi la nature dorienne, non plus que la nature étrusque, ne fut autre chose que la nature grecque elle-même dans son originalité sans mélange et dans sa substance essentielle. Cette démonstration nous conduit à un résultat qui n'est pas dénué de grandeur; elle nous permet de ramener tous les arts grecs à une seule loi.

Déjà l'architecture avait constaté que le dorique était non-seulement le plus ancien de tous les ordres, mais encore le fondement des ordres subséquens, et que son principe était l'imitation des constructions en bois sous lesquelles les Grecs avaient, dans les commencemens, cherché leurs demeures. Quant à l'ordre toscan, tout le monde convient qu'il n'est pas, comme les autres, un ajustement postérieur de l'ordre dorique, mais le développement parallèle de la même donnée. Quoique la plus grande obscurité règne sur la musique grecque, nous savons que le mode dorien, le plus grave de tous, fut le premier consacré. Les modes suivans, avant de recevoir le nom des Ioniens, portaient ceux de phrygien et de lydien, ce qui prouverait qu'ils étaient originairement étrangers à la musique hellénique. Nous pouvons aujourd'hui ranger la sculpture dans la même formule. C'est aux Doriens que revient l'honneur d'avoir mis la Grèce en possession d'une statuaire qui lui soit propre; partout où ils s'arrêtèrent, ils imposèrent à cet art des principes et des types analogues; trois îles où leur génie prit un développement précoce, Égine, Rhodes et la Sicile, deux villes de la terre-ferme que leur séjour féconda, Sicyone et Corinthe, devinrent les ateliers principaux de cette sculpture, marquée de leur sceau, et que l'antiquité connut sous le nom d'éginétique; mais l'Étrurie, qui conserva, comme eux, le primitif esprit grec exempt de l'influence orientale, produisit un art qui se confond avec le leur.

Nous ne voudrions cependant pas faire croire, comme M. Mueller l'a pensé, que l'Orient n'a absolument laissé aucune trace dans l'art éginétique. Les colonies de l'Égypte, de la Phénicie, de la Phrygie, n'auront pas vainement passé sur le sol de la Grèce, et j'imagine volontiers que c'est aux traditions qui remontent à cette source qu'il faut attribuer les têtes des statues du Panhellénion; sans elles je m'expliquerais difficilement non-seulement la persévérance des ar-

tistes à placer des figures convenues sur des corps imités, mais encore l'air bestial de ces visages. Winckelmann a reconnu dans plusieurs statues grecques l'imitation de certaines formes animales; il a surtout remarqué que le taureau semble avoir servi de modèle à l'Hercule. Les animaux jouent, dans l'histoire de ce personnage, un rôle considérable, dont l'astronomie toute seule ne rend pas raison; ils apparaissent, comme nous l'avons vu, dans les monnaies et dans les poteries d'Égine; ils sont aussi un des principaux objets d'étude du sculpteur dorien Myron. On sait que chez les Étrusques la tête d'un Jupiter était formée par une mouche. Tous ces faits ne font-ils pas involontairement penser aux sphinx et aux anubis? La nature animale avait une haute valeur symbolique dans tout l'Orient; l'Égypte lui accorda une telle importance, qu'elle mit le plus souvent des têtes d'animaux sur les épaules de ses dieux. Il est naturel de croire que le fondateur de l'école d'Égine, Smilis, qui était antérieur à l'arrivée des Doriens dans le Péloponèse, aura commencé par se conformer à ces exemples; c'est d'après les têtes bestiales façonnées par lui, que les artistes de la dernière époque de l'art éginétique auront sculpté ces visages, où il n'y a presque rien d'humain. Telle était leur manière de se rattacher aux traditions étrangères et sacrées de leur art.

Mais les corps des statues de la Glyptothèque, qui en sont évidemment la partie principale, attestent une autre origine; ils sont le côté nouveau, indépendant, national, de l'art éginétique. Les têtes sont un ressouvenir de l'époque où la statuaire, entièrement bornée aux objets religieux, ne taillait que des idoles; les corps font penser à un temps où l'esprit grec, s'affranchissant des chaînes sacerdotales, tourna toutes ses idées vers les luttes guerrières, et créa ces jeux renommés dont l'art, devenu dès-lors politique, fut chargé d'immortaliser les vainqueurs. Ainsi, dans les marbres d'Égine, on lit toute l'histoire des sources de l'art antique; la période des dieux et celle des athlètes y sont écrites l'une à côté de l'autre de la manière la plus éclatante. Mais c'est évidemment la dernière qui est l'expression la plus nette du génie grec; les artistes doriens qui sont les fidèles interprètes de ce système, et qui eurent la mission spéciale de copier les figures et les attitudes des lutteurs, firent de l'imitation et du mouvement les deux conditions fondamentales de la statuaire; les marbres de la Glyptothèque nous la montrent parvenue à ce point. La physionomie des corps, leur animation, leur réalité, y sont admirables : voilà tout ce que le génie dorien, dans son époque extrême, pouvait faire pour la cause de l'art. Dans les statues du Panhellénion

brille, il est vrai, une certaine grace particulière; elle n'a rien d'efféminé, comme celle que les successeurs de Phidias poursuivirent. Dans sa maigreur, elle conserve quelque chose de sévère qui plaît comme la rigidité mélancolique des peintures du XIVe et du XVe siècle; mais cette grace dorienne ne constitue point la véritable beauté.

Il était réservé à un sculpteur athénien, à Phidias, de faire subir à l'art réaliste des Doriens la transformation qui devait enfin produire le type complet de l'art grec. Athènes avait plus qu'Égine le sentiment du beau, parce qu'elle avait un plus juste sentiment de l'infini, c'est-à-dire une tradition plus entière de l'Orient et de l'Égypte; aussi fut-elle destinée à ajouter à l'imitation qui distinguait les ouvrages de sa rivale l'idéal qui leur manquait, et à rappeler leurs mouvemens divergens à une plus harmonieuse unité. C'est Phidias qui opéra cette grande révolution, semblable, sous bien des rapports, à celle que Raphaël accomplit parmi les modernes. Il fit descendre l'infini de l'Orient dans le fini du monde grec. Prêtre, au nom de son génie personnel, dans un temps où la religion était défaillante, il ne vécut que pour créer de nouveaux types divins, dans lesquels il mêla au naturalisme des athlètes doriens une majesté qui le consacra; il fondit ainsi en un seul résultat les deux élémens qui avaient jusqu'alors coexisté dans la sculpture. Il ne fit, on le sait, qu'une seule figure individuelle, celle de cet enfant dont il écrivit le nom (Πανταρκης καλος) sur le petit doigt du Jupiter olympien, comme pour profaner lui-même le dieu qu'il avait su rendre sublime sans croire à sa divinité. Ayant fait les plus belles images religieuses que le polythéisme ait connues, il put passer aux yeux de ses contemporains et de la postérité pour un contempteur de la religion dont il ne respectait sans doute ni la sainteté ni les anciens symboles; mais sa mission s'étendait au-delà du cercle borné d'une mythologie transitoire, et s'il le franchissait sans tremblement, c'était pour dérober au ciel une notion plus parfaite de l'idéal humain. Aussi l'époque qui le suivit, et qu'il entraîna par son exemple, fut-elle l'époque des types, comme l'époque qui l'avait précédé, et dans laquelle il avait pris sa base, était celle de l'imitation. Alors les Doriens eux-mêmes, qui ne s'étaient appliqués jusque-là qu'à copier la nature, voulurent l'idéaliser; mais, fidèles au caractère de leur race, tandis que Phidias réformait les types des dieux, ils composaient ceux des lutteurs qui leur avaient donné le sujet de leurs premières études. Ainsi, Polyclète et Myron, qui partagèrent avec Phidias les leçons d'Ageladas, et qui ressemblèrent plus que lui à leur maître, passent pour les créateurs de l'idéal des cycles gymnastiques et athlétiques.

L'idéal perfectionna l'art grec, mais il ne changea point ses conditions essentielles. Le corps humain qui avait fourni aux Éginètes l'occasion de développer le germe de la sculpture, épuisa aussi presque tout entier le génie des Athéniens. L'homme ne fut pour les artistes des grandes époques qu'un animal plus beau que les autres, et la tête qu'une des parties de cet animal; elle fut traitée, non pas comme le miroir des passions, mais comme un membre accessoire, semblable aux autres, et destiné seulement à compléter avec eux l'harmonie de l'ensemble. Quand Winckelmann vante la majesté de Phidias, la grandeur de ses attitudes, la beauté hardie de ses lignes, ma raison est d'accord avec son génie; mais lorsqu'il parle de l'expression de ce sculpteur sublime, je crains qu'il n'attache à ces mots un autre sens que celui qu'on leur donne ordinairement. Il me paraît beaucoup plus vrai de dire, avec M. Mueller, que le contemporain de Périclès donna à ses statues ce que les Grecs appelaient ἦθος, le caractère, c'est-à-dire la manifestation des habitudes générales de l'esprit; mais c'était bien plus dans le corps que sur le visage qu'il exprimait cette qualité. Quant au pathétique (παθητικον), que M. Mueller nous présente comme le signe des époques postérieures, le Laocoon, qui en est, de l'aveu de tout le monde, l'exemple le plus frappant, nous servirait au besoin à montrer ce qu'il faut entendre par les passions que l'art antique pouvait exprimer. C'était à l'art moderne qu'il était réservé d'accorder au visage humain toute sa valeur, d'en faire l'objet spécial et suprême des études, et d'en altérer la tranquille surface pour y peindre les désirs, les pensées et les résolutions de l'ame.

Ainsi l'examen des marbres d'Égine nous a amenés, de déductions en déductions, jusqu'à la question la plus intéressante de l'esthétique, à celle de la valeur relative de l'art antique et de l'art moderne. Qu'il nous suffise ici de l'avoir indiquée. Nous devons nous estimer heureux si nous avons montré clairement l'importance de l'étude des origines de l'art antique. Dire sous quelles conditions cet art se forma, c'est désigner les qualités qu'on doit apprécier dans son développement. Si, en effet, on aperçoit nettement que le caractère de l'art grec consiste dans l'application du sentiment de l'infini à l'individualité humaine, dans la transformation du principe de l'imitation par celui de l'idéal, dans le mélange du mouvement et de l'unité, de la force et de la beauté, on déterminera facilement, selon que les unes ou les autres de ces parties constituantes viendront à prédominer ou à s'affaiblir, s'il approche de sa perfection, ou s'il tend vers sa décadence.

H. Fortoul.

LÉLIA.

PARTIE INÉDITE.[1]

L'unité de pensée et la variété des œuvres sont les signes auxquels se reconnaît le grand artiste. Quand le poète, le peintre, le statuaire, laissent échapper de leurs mains d'intervalle en intervalle des types originaux, qui, sans se ressembler entre eux, portent l'intime empreinte de l'auteur, on peut les appeler féconds, mais de cette fécondité honorable et vigoureuse qui, loin de dégrader la gloire acquise, l'augmente et la fortifie. Certes, depuis que *Lélia* a paru pour la première fois, l'écrivain ne s'est pas montré stérile; des productions neuves et brillantes se sont multipliées sous sa plume, et il n'est plus permis de douter aujourd'hui soit de la force de sa pensée, soit de la richesse de sa fantaisie. Il semblait donc que George Sand pût laisser derrière elle *Lélia* telle qu'elle l'avait façonnée dans un élan d'improvisation fougueuse, et lui permettre de prendre rang, sans y retoucher, parmi ses poèmes les plus éclatans. Mais, dans les créations d'un artiste, il y en a qui obtiennent le privilége de le préoccuper plus profondément que d'autres; il ne peut les oublier, même au milieu de ses autres travaux, surtout si la pensée qui a présidé à ces créations lui est toujours chère, si elle a été méconnue par les uns, applaudie par d'autres, surtout enfin si cette pensée se confond avec les passions les plus généreuses et les plus vives qui tourmentent le siècle. George Sand a donc refait *Lélia*, non pour la changer, mais pour la développer. Le motif est le même; mais le chant est plus varié, travaillé à fond, enrichi d'effets nouveaux. Ceux qui ont lu et compris *Lélia* la reconnaîtront plus noble, plus profonde et plus

(1) La nouvelle édition de *Lélia* paraîtra sous peu de jours en trois volumes in-8° entièrement refondus, et dont un inédit.

forte; ceux qui, pour la première fois, contempleront cette poétique figure, la verront dans tout son jour et dans toute la majestueuse douleur de sa physionomie. Les amateurs de curiosités littéraires, enfin, y trouveront une ample matière à commentaires et à comparaisons.

Rien ne saurait mieux marquer la différence des deux époques où l'auteur a créé, puis remanié son œuvre, que ces lignes de Lélia se préparant à raconter à Sténio l'histoire de Trenmor :

Si vous vous enfoncez dans les campagnes désertes au lever du soleil, les premiers objets de votre admiration sont les plantes qui s'entr'ouvrent au rayon matinal. Vous choisissez parmi les plus belles fleurs celles que le vent d'orage n'a pas flétries, celles que l'insecte n'a pas rongées, et vous jetez loin de vous la rose que la cantharide a infectée la veille, pour respirer celle qui s'est épanouie dans sa virginité au vent parfumé de la nuit. Mais vous ne pouvez vivre de parfums et de contemplation. Le soleil monte dans le ciel. La journée s'avance; vos pas vous ont égaré loin des villes. La soif et la faim se font sentir. Alors vous cherchez les plus beaux fruits, et, oubliant les fleurs déjà flétries désormais inutiles sur le premier gazon venu, vous choisissez sur les arbres la pêche que le soleil a rougie, la grenade dont la gelée d'hiver a fendu l'âpre écorce, la figue dont une pluie bienfaisante a déchiré la robe satinée. Et souvent le fruit que l'insecte a piqué, ou que le bec de l'oiseau a entamé, est le plus vermeil et le plus savoureux. L'amande encore laiteuse, l'olive encore amère, la fraise encore verte, ne vous attirent pas.

Au matin de ma vie, je vous eusse préféré à tout. Alors tout était rêverie, symbole, espoir, aspiration poétique. Les années de soleil et de fièvre ont passé sur ma tête, et il me faut des alimens robustes; il faut à ma douleur, à ma fatigue, à mon découragement, non le spectacle de la beauté, mais le secours de la force, non le charme de la grace, mais le bienfait de la sagesse. L'amour eût pu remplir autrefois mon ame toute entière; aujourd'hui, il me faut surtout l'amitié, une amitié chaste et sainte, une amitié solide, inébranlable.

Les principaux personnages du drame qui, suivant l'intention du poète, ne sont ni complètement réels, ni complètement allégoriques, sont présentés sous un aspect plus élevé et plus philosophique. Ainsi, Trenmor n'est plus l'homme qu'une escroquerie au jeu a conduit au déshonneur; des passions plus violentes et des torts moins vils l'y ont précipité. La figure fière et souffrante de Lélia a été particulièrement retouchée avec bonheur. Ses pensées sont à la fois plus hautes et plus claires. L'auteur s'est attaché à en faire la personnification du spiritualisme de ce temps-ci. La pensée fondamentale, l'inspiration des grands esprits de l'époque et celle de *Lélia*, c'est l'infini et sa

conquête, c'est l'orgueil. Mais dans la première *Lélia*, cette idée était souvent voilée et comme tachée dans sa splendeur par des ombres accessoires et inférieures qui permettaient à quelques-uns de se méprendre, et qui, dans tous les cas, nuisaient à l'idéalisation. Ici plus de doute; dans la seconde *Lélia*, l'idée est dégagée triomphante et hautement installée sur son trône. Même au moment qui semble celui du sacrifice, quand Lélia, quittée par Sténio, poussée par Trenmor, va tomber à genoux, c'est encore au nom de l'orgueil et avec le sentiment de sa puissance :

Lélia releva d'une main ses cheveux épars, et, tenant de l'autre celle de son ami, elle se dressa une dernière fois de toute sa hauteur sur le rocher.

« Orgueil! s'écria-t-elle, sentiment et conscience de la force! saint et digne levier de l'univers! sois édifié sur des autels sans tache, sois enfermé dans des vases d'élection! Triomphe, toi qui fais souffrir et régner! J'aime les pointes de ton cilice, ô armure des archanges! Si tu fais connaître à tes élus des supplices inouis, si tu leur imposes des renoncemens terribles, tu leur fais connaître aussi des joies puissantes! Tu leur fais remporter des victoires homériques. Si tu les conduis dans des thébaïdes sans issue, tu amènes les lions du désert à leurs pieds, et tu envoies à leurs nuits solitaires l'esprit de la vision pour lutter avec eux, pour leur faire exercer et connaître leur force, et pour les récompenser au matin par cet aveu sublime : « Tu es vaincu, mais prosterne-toi sans honte, car je suis le Seigneur! »

Lélia renoua sa chevelure, et sautant au bas du rocher :

« Allons-nous-en, dit-elle, la dernière des pleïades est couchée, et je n'ai plus rien à faire ici; ma lutte est finie. L'esprit de Dieu a mis sa main sur moi comme il fit à Jacob pour lui ouvrir les yeux, et Jacob se prosterna. Tu peux me frapper désormais, ô Très-Haut, tu me trouveras à genoux!

« Et toi, roc orgueilleux, dit-elle en se retournant après l'avoir quitté, j'ai été clouée un instant à ton flanc comme Prométhée, mais je n'ai pas attendu qu'un vautour vînt m'y ronger le foie, et j'ai rompu tes anneaux de fer de la même main qui les avait rivés. »

Lélia s'est réfugiée au pied des autels du catholicisme pour en essayer la vertu. Elle prend l'habit, mais c'est presque dans l'attitude de Corinne qui prend la lyre. Voici le chapitre tout entier dans sa magnificence :

« Prends ta couronne d'épines, ô martyre! et revêts ta robe de lin, ô prêtresse! car tu vas mourir au monde et descendre dans le cercueil. Prends ta couronne d'étoiles, ô bienheureuse! et revêts ta robe

de noces, ô fiancée! car tu vas vivre pour le ciel et devenir l'épouse du Christ. »

Ainsi chantent en chœur les saintes filles du monastère, lorsqu'une sœur nouvelle leur est adjointe par les liens d'un hymen mystique avec le fils de Dieu.

L'église est parée comme aux plus beaux jours de fête. Les cours sont jonchées de roses effeuillées, les chandeliers d'or étincellent au tabernacle, la myrrhe et le benjoin pétillent et montent en fumée sous la blanche main des jeunes diacres. Les tapis d'Orient se déroulent en lames métalliques et en moelleuses arabesques sur les marbres du parvis. Les colonnes disparaissent sous les draperies de soie que la chaude haleine de midi soulève lentement, et de temps à autre, parmi les guirlandes de fleurs, les franges d'argent et les lampes ciselées, on aperçoit la face ailée d'un jeune séraphin de mosaïque, qui se détache sur un fond d'or étincelant, et semble se disposer à prendre sa volée sous les voûtes arrondies de la nef.

C'est ainsi qu'on pare et qu'on parfume l'église de l'abbaye, lorsqu'une novice est admise à prendre le voile et l'anneau sacré. En approchant du couvent des Camaldules, Trenmor vit la route et les abords encombrés d'équipages, de chevaux et de valets. Le baptistère, grande tour isolée qui s'élevait au centre de l'édifice, remplissait l'air du bruit de ses grosses cloches, dont la voix austère ne retentit qu'aux solennités de la vie monacale. Les portes des cours et celles de l'église étaient ouvertes à deux battans, et la foule se pressait dans le parvis. Les femmes riches ou nobles de la contrée, toutes parées et bruyantes, et les silencieux enfans d'Albion, toujours et partout assidus à ce qui est spectacle, occupaient les tribunes et les places réservées. Trenmor pensa bien que ce n'était pas le moment de demander à voir Lélia. Il y avait trop d'agitation et de trouble dans le couvent, pour qu'il fût possible de pénétrer jusqu'à elle. D'ailleurs, toutes les portes des cloîtres intérieurs étaient sourdes, les chaînes des sonnettes avaient été supprimées; des rideaux de tapisserie couvraient toutes les fenêtres. Le silence et le mystère qui régnaient sur cette partie de l'édifice contrastaient avec le bruit et le mouvement de la partie extérieure abandonnée au public.

Le proscrit, forcé de se dérober aux regards, profita de la préoccupation de la foule pour se glisser inaperçu dans un enfoncement pratiqué entre deux colonnes. Il était près de la grille qui séparait la nef en deux, et sur laquelle une magnifique tenture de Smyrne abaissait un voile impénétrable.

Forcé d'attendre le commencement de la cérémonie, il fut forcé aussi d'entendre les propos qui se croisaient autour de lui.

« Ne sait-on point le nom de la professe? dit une femme.

— Non, répondit une autre. Jamais on ne le sait avant que les vœux soient prononcés. Autant les camaldules sont libres à partir de ce moment, autant leur règle est austère et effrayante durant le noviciat. La présence du public à leurs ordinations ne soulève pas le plus léger coin du mystère qui les enveloppe. Vous allez voir une novice qui changera de costume sous vos yeux, et vous n'apercevrez pas ses traits. Vous entendrez prononcer des vœux, et vous ne saurez pas qui les ratifie. Vous verrez signer un engagement, et vous ne connaîtrez pas le nom de la personne qui le trace. Vous assisterez à un acte public, et cependant nul dans cette foule ne pourra rendre compte de ce qui s'est passé, ni protester en faveur de la victime, si jamais elle invoque son témoignage. Il y a ici, au milieu de cette vie si belle et si suave en apparence, quelque chose de terrible et d'implacable. L'inquisition a toujours un pied dans ces sanctuaires superbes de l'orgueil et de la douleur.

— Mais enfin, objecta une autre personne, on sait toujours à peu près d'avance dans le public quelle est la novice qui va prononcer ses vœux? Du moins on le découvre pour peu qu'on s'y intéresse.

— Ne le croyez pas, lui répondit-on; le chapitre met en œuvre toute la diplomatie ecclésiastique pour faire prendre le change aux personnes intéressées à empêcher la consécration. Le secret est facile à garder derrière ces grilles impénétrables. Il y a certain amant ou certain frère qui a usé ses genoux à invoquer les gardiennes de ces murs, et qui a perdu ses nuits à errer à l'entour un an encore après que l'objet de sa sollicitude avait pris le voile, ou avait été transféré secrètement dans un autre monastère. Cette fois, il paraît qu'on a redoublé de précautions pour empêcher le nom de la professe d'arriver à l'oreille du public. Les uns disent qu'elle a fait un noviciat de cinq ans, et d'autres pensent (à cause de ce bruit précisément) qu'elle n'a porté le voile de lin que pendant quelques mois. La seule chose certaine, c'est que le clergé s'intéresse beaucoup à elle, que le chapitre de l'abbaye compte sur des dons magnifiques, et qu'il y aurait beaucoup d'obstacles à sa profession religieuse, si on ne les avait habilement écartés.

— Il court à cet égard des bruits extraordinaires, dit la première interlocutrice; tantôt on dit que c'est une princesse de sang royal, tantôt on dit que ce n'est qu'une courtisane convertie. Il y en a qui

pensent que c'est la fameuse Zinzolina qui fit tant de bruit l'an passé à la fête de Bambucci. Mais la version qui mérite le plus de foi, c'est que la professe d'aujourd'hui n'est autre que la princesse Claudia Bambucci elle-même.

— On assure, reprit une autre en baissant la voix, que c'est un acte de désespoir. Elle était éprise du beau prince grec Paolaggi, qui a dédaigné son amour pour suivre la riche Lélia au Mexique.

— Je sais de bonne part, dit un nouvel interlocuteur, que la belle Lélia est dans les cachots de l'inquisition. Elle était affiliée aux carbonari.

— Eh non! dit un autre, elle a été assassinée à la Punta-di-Oro. »

Les premières fanfares de l'orgue interrompirent cette conversation. Aux accords d'un majestueux *introït*, le vaste rideau du chœur se sépara lentement et découvrit les profondeurs mystérieuses du chapitre.

La communauté des Camaldules arriva par le fond de l'église et défila lentement sur deux lignes, se divisant vers le milieu du chœur et allant, par ordre, prendre place à la double rangée de stalles du chapitre. Les religieuses proprement dites parurent les premières. Leur costume était simple et superbe; sur leur robe, d'une blancheur éclatante, tombait du sein jusqu'aux pieds le scapulaire d'étoffe écarlate, emblème du sang du Christ; le voile blanc enveloppait la tête; le voile de cérémonie, également blanc et fin, couvrait tout le corps d'un manteau diaphane et traînait majestueusement jusqu'à terre.

Après celles-ci marchaient les novices, troupeau svelte et blanc, sans pourpre et sans manteau. Leurs vêtemens, moins traînans, laissaient voir le bout de leurs pieds nus, chaussés de sandales, et l'on assurait que la beauté des pieds n'était pas dédaignée parmi elles; c'était le seul endroit par où elles pussent briller, le visage même étant couvert d'un voile impénétrable.

Quand elles furent toutes agenouillées, l'abbesse entra avec la dépositaire à sa droite et la doyenne à sa gauche. Tout le chapitre se leva et la salua profondément, tandis qu'elle prenait place dans la grande stalle du milieu. L'abbesse était courbée par l'âge. Pour marque de distinction, elle avait une croix d'or sur la poitrine, et sa main soutenait une crosse d'argent légère et bien travaillée.

Alors on entonna l'hymne *Veni Creator*, et la professe entra par la porte du fond. Cette porte était double. Le battant qui s'était ouvert pour la communauté, s'était refermé; celui qui s'ouvrit pour la professe était précédé d'une galerie étroite et profonde qu'éclairait fai-

blement une rangée de lampes d'un aspect vraiment sépulcral. Elle avança comme une ombre, escortée de deux jeunes filles adolescentes, couronnées de roses blanches, qui portaient chacune un cierge, et de deux beaux enfans en costume d'ange du moyen-âge, corset d'or, ailes effilées, tuniques d'argent, chevelure blonde et bouclée. Ces enfans portaient des corbeilles pleines de feuilles de roses; la professe, un lis de filagramme d'argent. C'était une femme très grande, et, quoiqu'elle fût entièrement voilée, on jugeait à sa démarche qu'elle devait être belle. Elle s'avança avec assurance et s'agenouilla, au milieu du chœur, sur un riche coussin. Ses quatre acolytes s'agenouillèrent dans un ordre quadrangulaire autour d'elle, et la cérémonie commença. — Trenmor entendit murmurer autour de lui que c'était à coup sûr Pulchérie, dite la Zinzolina.

A l'autre extrémité de l'église, un autre spectacle commença. Le clergé vint au maître-autel étaler l'apparat de son cortége.

Des prélats s'assirent sur de riches fauteuils de velours, quelques capucins s'agenouillèrent humblement sur le pavé, de simples prêtres se tinrent debout derrière les éminences, et le clergé officiant se montra le dernier en grand costume. Un cardinal renommé pour son esprit célébra la messe. Un patriarche réputé saint prononça l'exhortation. Trenmor fut frappé du passage suivant :

« Il est des temps où l'église semble se dépeupler, parce que le siècle est peu croyant, parce que les évènemens politiques entraînent la génération dans une voie de tumulte et d'ivresse; mais, dans ces temps-là même, l'église remporte d'éclatantes victoires. Les esprits vraiment forts, les intelligences vraiment grandes, les cœurs vraiment tendres, viennent chercher dans son sein et sous son ombre l'amour, la paix et la liberté que le monde leur a déniés. Il semble alors que l'ère des grands dévouemens et des grands actes de foi soit prête à renaître. L'église tressaille de joie; elle se rappelle saint Augustin, qui, à lui seul, résuma et personnifia tout un siècle. Elle sait que le génie de l'homme viendra toujours s'humilier devant elle, parce qu'elle seule lui donnera sa véritable direction et son véritable aliment. »

Ces paroles, qui furent vivement approuvées par l'auditoire, firent froncer le sourcil de Trenmor; il reporta ses regards sur la professe. Il eût voulu avoir l'œil du magnétisme pour percer le voile mystérieux. Aucune émotion ne soulevait le moindre pli de ce triple rempart de lin; on eût dit de la statue d'Isis, toute d'albâtre ou d'ivoire.

Au moment solennel où, traversant la foule pressée sur son pas-

sage, la professe, sortant du chapitre, entra dans l'église, un murmure inexprimable d'émotion et de curiosité s'éleva de toutes parts. Un mouvement d'oscillation tumultueuse fut imprimé à la multitude, et toutes ces têtes, que Trenmor dominait de sa place, ondulèrent comme des flots. Des archers, aux ordres du prélat qui présidait à la cérémonie, rangés sur deux files, protégeaient la marche lente de la professe. Elle s'avançait, accompagnée d'un vieux prêtre chargé du rôle de tuteur, et d'une matrone laïque, symbole de mère, conduisant sa fille au céleste hyménée.

Elle monta majestueusement les degrés de l'autel. Le patriarche, revêtu de ses habits pontificaux, l'attendait, assis sur une sorte de trône adossé au maître-autel. Les parens putatifs restèrent debout dans une attitude craintive, et la professe, ensevelie sous ses voiles blancs, s'agenouilla devant le prince de l'église.

« Vous qui vous présentez devant le ministre du Très-Haut, quel est votre nom? » dit le pontife d'une voix grave et sonore, comme pour inviter la professe à répondre du même ton, et à proclamer son nom devant l'auditoire palpitant.

La professe se leva, et, détachant l'agrafe d'or qui retenait son voile sur son front, tous les voiles tombèrent à ses pieds, et sous l'éclatant costume d'une princesse de la terre parée pour un jour de noces, sous les flots noirs d'une magnifique chevelure tressée de perles et nouée de diamans, sous les plis nombreux d'une gaze d'argent semée de blancs camélias, on vit rayonner le front et se dresser la taille superbe de la femme la plus belle et la plus riche de la contrée. Ceux qui, placés derrière elle, ne la reconnaissaient encore qu'à ses larges épaules de neige et à son port impérial, doutaient et se regardaient avec surprise; et, dans cette avide attente, un tel silence planait sur l'assemblée, qu'on eût entendu l'imperceptible travail de la flamme consumant la cire odorante des flambeaux.

« Je suis Lélia d'Almovar, » dit la professe d'une voix forte et vibrante, qui semblait vouloir tirer de leur sommeil éternel les morts ensevelis dans l'église.

« Êtes-vous fille, femme ou veuve? demanda le pontife.

— Je ne suis ni fille, ni femme selon les expressions adoptées et les lois instituées par les hommes, répondit-elle d'une voix encore plus ferme. Devant Dieu, je suis veuve. »

A cet aveu sincère et hardi, les prêtres se troublèrent, et dans le fond du chœur on eût pu voir les nonnes éperdues se voiler la face ou s'interroger l'une l'autre, espérant avoir mal entendu.

Mais le pontife, plus calme et plus prudent que son timide troupeau, conserva un visage impassible, comme s'il se fût attendu à cette réponse audacieuse.

La foule resta muette. Un sourire ironique avait circulé à l'interrogation consacrée, car on savait que Lélia n'avait jamais été mariée, et qu'Ermolao avait vécu trois ans avec elle. Si la réponse de Lélia offensa quelques esprits austères, du moins elle ne fit rire personne.

« Que demandez-vous, ma fille, reprit le cardinal, et pourquoi vous présentez-vous devant le ministre du Seigneur?

— Je suis la fiancée de Jésus-Christ, répondit-elle d'une voix douce et calme, et je demande que mon hymen avec le seigneur de mon ame soit indissolublement consacré aujourd'hui.

— Croyez-vous en un seul Dieu en trois personnes, en son fils Jésus-Christ, Dieu fait homme et mort sur la croix pour...

— Je jure, répondit Lélia en l'interrompant, d'observer tous les préceptes de la foi chrétienne, catholique et romaine. »

Cette réponse, qui n'était pas conforme au rituel, ne fut remarquée que d'un petit nombre d'auditeurs; et durant tout le reste de l'interrogatoire, la professe prononça plusieurs formules qui semblaient renfermer de mystérieuses restrictions, et qui firent tressaillir de surprise, d'épouvante ou d'inquiétude une partie du clergé présent à la cérémonie.

Mais le cardinal restait calme, et son regard impérieux semblait prescrire à ses inférieurs d'accepter les promesses de Lélia, quelles qu'elles fussent.

Après l'interrogatoire, le pontife, se retournant vers l'autel, adressa au ciel une fervente prière pour la fiancée du Christ. Puis, il prit l'ostensoir étincelant qui renferme l'hostie consacrée, et reconduisit la professe jusqu'à la grille du chapitre. Là, on avait dressé un élégant autel portatif en forme de prie-dieu, sur lequel on plaça l'ostensoir. La professe s'agenouilla devant cet autel, la face découverte et tournée pour la dernière fois vers cette foule avide de la contempler encore.

En ce moment, un jeune homme qui, debout dans le coin d'une tribune, le dos appuyé à la colonne et les bras croisés sur la poitrine, ne semblait prendre aucune part à ce qui se passait, se pencha brusquement sur la balustrade, et, comme s'il sortait d'un lourd sommeil, il promena des regards hébétés sur la foule. Au premier moment, Trenmor seul le remarqua et le reconnut, mais bientôt tous les regards se portèrent sur lui; car, lorsque ses yeux eurent rencontré, comme par hasard, les traits de la professe, il montra une

agitation singulière, et parut faire des efforts inouis pour se tenir éveillé.

« Regardez donc le poète Sténio, dit un critique qui le haïssait. Il est ivre, toujours ivre!

— Dites qu'il est fou, reprit un autre.

— Il est malheureux, dit une femme : ne savez-vous pas qu'il a aimé Lélia? »

La professe disparut un instant, et revint bientôt dépouillée de tous ses ornemens, vêtue d'une tunique de laine blanche, ceinte d'une corde. Ses beaux cheveux déroulés étaient répandus en flots noirs sur sa robe de pénitente. Elle s'agenouilla devant l'abbesse, et, en un clin d'œil, cette magnifique chevelure, orgueil de la femme, tomba sous les ciseaux et joncha le pavé. La professe était impassible; il y avait un sourire de satisfaction sur les traits flétris des vieilles nonnes, comme si la perte des dons de la beauté eût été une consolation et un triomphe pour elles.

Le bandeau fut attaché; le front altier de Lélia fut à jamais enseveli. « *Reçois ceci comme un joug*, chanta l'abbesse d'une voix sèche et cassée, *et ceci comme un suaire*, » ajouta-t-elle en l'enveloppant du voile.

La camaldule disparut alors sous un drap mortuaire. Couchée sur le pavé entre deux rangées de cierges, elle reçut l'aspersion d'hysope, et entendit chanter sur sa tête le *De profundis*.

Trenmor regarda Sténio, Sténio regardait ce linceul noir étendu sur un être plein de force et de vie, d'intelligence et de beauté. Il ne comprenait pas ce qu'il voyait et ne donnait plus aucun signe d'émotion.

Mais quand la camaldule se releva, et sortant des livrées de la mort, vint, le regard serein et le sourire sur les lèvres, recevoir de l'abbesse la couronne de roses blanches, l'anneau d'argent et le baiser de paix, tandis que le chœur entonnait l'hymne *Veni, sponsa Christi*, Sténio, saisi d'une terreur incompréhensible, s'écria à plusieurs reprises d'une voix étouffée : *Le spectre! le spectre!*... et il tomba sans connaissance.

Pour la première fois, la professe fut troublée; elle avait reconnu cette voix altérée, et ce cri retentit dans son cœur comme un dernier effort, comme un dernier adieu de la vie. On emporta Sténio, qui semblait en proie à un accès d'épilepsie. Les spectateurs avides, voyant chanceler Lélia, se pressèrent tumultueusement vers la grille, espérant assister à quelque scandale. L'abbesse, effrayée, donna aussitôt l'ordre de tirer le rideau; mais la nouvelle camaldule, d'un

ton de commandement qui pétrifia et domina toute la communauté, démentit cet ordre et fit continuer la cérémonie. « Madame, dit-elle tout bas à la supérieure qui voulait insister, je ne suis point une enfant; je vous prie de croire que je sais garder ma dignité moi-même. Vous avez voulu me donner en spectacle. Laissez-moi achever mon rôle. »

Elle s'avança au milieu du chœur où elle devait chanter une prière adoptée par le rituel. Quatre jeunes filles se préparèrent à l'accompagner avec des harpes. Mais, au moment d'entonner cet hymne, soit que sa mémoire vînt à la trahir, soit qu'elle cédât à l'inspiration, Lélia ôta l'instrument des mains d'une des joueuses de harpe, et, s'accompagnant elle-même, improvisa un chant sublime sur ces paroles du cantique de la Captivité :

« Nous nous sommes assises auprès des fleuves de Babylone, et nous y avons pleuré, nous souvenant de Sion.

« Et nous avons suspendu nos harpes aux saules du rivage.

« Quand ceux qui nous avaient emmenées en captivité nous ont demandé des paroles de cantique, et de les réjouir du son de nos harpes, en nous disant : « Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion, » nous leur avons répondu :

« Comment chanterions-nous le cantique de l'Éternel sur une terre étrangère?

« Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même!

« Que ma langue soit attachée à mon palais, si je ne me souviens de toi à jamais, et si je ne fais de Jérusalem l'unique sujet de ma réjouissance.

. . . . . .

« O Éternel! tes filles se souviendront de leurs autels et de leurs bocages auprès des arbres verts sur les hautes collines!

. . . . . .

« Babylone, qui vas être détruite, puisses-tu ne pas souffrir le mal que tu nous as fait!

. . . . . .

« C'est pourquoi, vous, femmes, écoutez la parole de l'Éternel, et que votre cœur reçoive la parole de sa bouche. Enseignez vos filles à se lamenter, et que chacune apprenne à sa compagne à faire des complaintes.... Car la mort est montée par nos fenêtres, elle s'est logée dans nos demeures... Qu'elles se hâtent, qu'elles prononcent à haute voix une lamentation sur nous, et que nos yeux se fondent en pleurs, et que nos paupières fassent ruisseler des larmes! »

Ce fut la dernière fois que Lélia fit entendre aux hommes cette voix magnifique à laquelle son génie donnait une puissance invincible. A demi agenouillée devant sa harpe, les yeux humides, l'air inspiré, plus belle que jamais sous le voile blanc et la couronne d'hyménée, elle fit une impression profonde sur tous ceux qui la virent. Chacun songea à sainte Cécile et à Corinne. Mais, parmi tous ceux-là, il n'y eut que Trenmor qui, du premier coup, comprit le sens douloureux et profond des versets sacrés que Lélia avait choisis et arrangés au gré de son inspiration, pour prendre congé de la société humaine, et lui signifier la cause de son divorce avec elle.

Pendant que Lélia s'efforce de raviver les flammes du spiritualisme chrétien, Pulchérie qui, dans la pensée de l'auteur, est la personnification de l'épicuréisme, arrive à se convaincre de l'impuissance de la volupté pour le bonheur :

Quand je quitte ma couche voluptueuse pour regarder les étoiles qui blanchissent avec l'azur céleste, mes genoux frissonnent au froid de cette matinée d'hiver. D'affreux nuages pèsent sur l'horizon comme des masses d'airain, et l'aube fait de vains efforts pour se dégager de leurs flancs livides. L'astre du Bouvier darde un dernier rayon rougeâtre aux pieds de l'Ourse boréale, dont le jour éteint un à un les sept flambeaux pâlissans. La lune continue sa course et s'abaisse lentement, froide et sinistre, des hauteurs du zénith vers les créneaux des mornes édifices. La terre commence à montrer des pentes labourées par la pluie, luisantes d'un reflet terne comme l'étain. Les coqs chantent d'une voix aigre, et l'angélus, qui salue cette aurore glacée, semble annoncer le réveil des morts dans leurs suaires, et non celui des vivans dans leurs demeures.

Pourquoi quitter ton grabat à peine échauffé par quelques heures d'un mauvais sommeil, ô laboureur plus pâle que l'aube d'hiver, plus triste que la terre inondée, plus desséché que l'arbre dépouillé de ses feuilles? Par quelle misérable habitude signes-tu ton front étroit, ridé avant l'âge, au commandement de la cloche catholique? Par quelle imbécile faiblesse acceptes-tu pour ton seul espoir et ta seule consolation les rites d'une religion qui consacre ta misère et perpétue ta servitude? Tu restes sourd à la voix de ton cœur qui te crie : Courage et vengeance! et tu courbes la tête à cette vibration lugubre qui proclame dans les airs ton arrêt éternel : Lâcheté, abaissement, terreur! Brute indigne de vivre! regarde comme la nature est ingrate et rechignée, comme le ciel te verse à regret la lumière, comme la nuit s'arrache lentement de ton hémisphère désolé! Ton estomac vide et

inquiet est le seul mobile qui te gouverne encore, et qui te pousse à chercher une chétive pâture, sans discernement et sans force, sur un sol épuisé par tes ignares labeurs, par tes bras lourds et malhabiles, que la faim seule met encore en mouvement comme les marteaux d'une machine. Va broyer la pierre des chemins, moins endurcie que ton cerveau, pour que mes nobles chevaux ne s'écorchent pas les pieds dans leur course orgueilleuse! Va ensemencer le sillon limoneux, afin qu'un pur froment nourrisse mes chiens, et que leurs restes soient mendiés avec convoitise par tes enfans affamés! Va, race infirme et dégradée, chéris la vermine qui te ronge! végète comme l'herbe infecte des marécages! traîne-toi sur le ventre comme le ver dans la fange! Et toi, soleil, ne te montre pas à ces reptiles indignes de te contempler! Nuages de sang qui vous déchirez à son approche, roulez vos plis comme un linceul sur sa face rayonnante, et répandez-vous sur la terre d'Égypte jusqu'à ce que ce peuple abject ait fait pénitence et lavé la souillure de son esclavage.

Mon jeune amant, tu ne me réponds pas, tu ne m'écoutes pas? Ton front repose enfoncé dans un chevet moelleux. Crains-tu de me montrer des larmes généreuses? Pleures-tu sur cette hideuse journée qui commence, sur cette race avilie qui s'éveille? Rêves-tu de carnage et de délivrance? gémis-tu de douleur et de colère? — Tu dors? Ta chevelure est mouillée de sueur, tes épaules mollissent sous les fatigues de l'amour. Une langueur ineffable accable tes membres et ta pensée... N'as-tu donc d'ardeur et de force que pour le plaisir? — Quoi! tu dors? La volupté suffit donc à ta jeunesse, et tu n'as pas d'autre passion que celle des femmes? Étrange jeunesse, qui ne sais ni dans quel monde, ni dans quel siècle le destin t'a jetée! Tout ton passé est ambition, tout ton présent jouissance, tout ton avenir impunité. Eh bien! si tu as tant d'insouciance et de mépris pour le malheur d'autrui, donne-moi donc un peu de cette lâcheté froide. Que toute la force de nos ames, que toute l'ardeur de notre sang tourne à l'âpreté de nos délires. Allons! ouvrons nos bras et fermons nos cœurs! abaissons les rideaux entre le jour et notre joie honteuse! Rêvons sous l'influence d'une lascive chaleur le doux climat de la Grèce, et les voluptés antiques, et la débauche païenne! Que le faible, le pauvre, l'opprimé, le simple, suent et souffrent pour manger un pain noir trempé de larmes; nous, nous vivrons dans l'orgie, et le bruit de nos plaisirs étouffera leurs plaintes! Que les saints crient dans le désert, que les prophètes reviennent se faire lapider, que les Juifs remettent le Christ en croix, vivons!

Ou bien, veux-tu? mourons, asphyxions-nous; quittons la vie par lassitude, comme tant d'autres couples l'ont quittée par fanatisme amoureux. Il faut que notre ame périsse sous le poids de la matière, ou que notre corps, dévoré par l'esprit, se soustraie à l'horreur de la condition humaine.

Il dort toujours! et moi, je ne saurais retrouver un instant de calme quand le contraste de la misère d'autrui et de ma richesse infame vient livrer mon sein au remords! O ciel! quelle brute est donc ce jeune homme qu'hier je trouvais si beau? Regardez-le, étoiles vacillantes qui fuyez dans l'immensité, et voilez-vous à jamais pour lui! Soleil, ne pénètre pas dans cette chambre, n'éclaire pas ce front flétri par la débauche, qui n'a jamais eu ni une pensée de reproche, ni une malédiction pour la Providence oublieuse!

Et toi, vassal, victime, porteur de haillons; toi esclave, toi travailleur, regarde-le... regarde-moi, pâle, échevelée, désolée à cette fenêtre.... regarde-nous bien tous les deux. Un jeune homme riche et beau qui paie l'amour d'une femme, et une femme perdue qui méprise cet homme et son argent : voilà les êtres que tu sers, que tu crains, que tu respectes..... Ramasse donc les outils de ton travail, ces boulets de ton bagne éternel, et frappe! écrase ces êtres parasites qui mangent ton pain et te volent jusqu'à ta place au soleil! Tue cet homme qui dort bercé par l'égoïsme, tue aussi cette femme qui pleure, impuissante à sortir du vice!

Quant à Sténio, il est plus malheureux que jamais. Après avoir perdu, dans le vagabondage d'une folle vie, sa fortune et sa santé, il revient dans son pays dévoré de tristesse. Il trouve qu'un grand changement s'est opéré dans la province. Le cardinal Annibal (un très profond caractère), et Lélia, devenue abbesse des Camaldules, avaient fait, dans les mœurs et les habitudes, une sorte de révolution. Lorsque Sténio voit la religion régner partout, son ironie ne connaît plus de bornes. Toute l'amertume qu'il avait couvée contre Lélia se réveille à l'idée de la voir heureuse ou puissante. Il roule dans son esprit mille projets de vengeance, tous plus fous les uns que les autres; il veut à tout prix mortifier l'orgueil de Lélia; ne pouvant la briser, il veut au moins la tourmenter. Il pénètre, il erre dans le cloître des Camaldules, suit au hasard une galerie étroite, et se trouve dans la cellule de Lélia. La scène entre eux est décisive. Obligé de s'avouer, dans le fond de l'ame, que Lélia triomphe, livré à un dernier accès de désespoir, Sténio va au bord du lac et n'en revient plus. Nous donnons les chapitres de conclusion : c'est le naufrage de toute cette réforme tentée au sein du catholicisme par Lélia et le cardinal.

La mort de Sténio fut le signal d'autres événemens tragiques. Le cardinal mourut, peu de temps après, d'un mal si rapide et si violent,

qu'on l'attribua au poison. Magnus avait abandonné son ermitage. Il avait erré plusieurs jours dans les montagnes, en proie à un affreux délire. Les montagnards consternés entendirent ses cris lamentables retentir dans l'horreur de la nuit; ses pas inégaux et précipités ébranlèrent le seuil de leurs chalets et les y retinrent jusqu'au jour, éveillés et tremblans. Enfin, il disparut, et alla s'ensevelir dans un couvent de chartreux. Mais bientôt d'étranges révélations sortirent de cet asile, et allèrent bouleverser les existences les plus sereines et les plus brillantes. Annibal succomba sans être appelé à aucune explication. Plusieurs évêques qui l'avaient secondé dans ses vues généreuses, grand nombre de prêtres les plus distingués du clergé par leurs lumières et la noblesse de leur conduite, furent disgraciés ou interdits. Quant à Lélia, on pensa que de tels châtimens seraient trop doux pour l'expiation de ses crimes, et qu'il fallait lui infliger l'humiliation et la honte. L'inquisition instruisit son procès. Le prélat puissant qui l'avait soutenue dans sa carrière était abattu. Les animosités profondes, résultat de cette nouvelle direction donnée par eux et par leurs adhérens aux idées religieuses, et qui avaient grondé sourdement sous leurs pieds, éclatèrent tout à coup et prirent leur revanche. On versa le venin de la calomnie sur la tombe à peine fermée du cardinal, libation impure offerte aux passions infernales. On rechercha les actions secrètes de sa vie, et, au lieu de blâmer celles qui auraient pu être répréhensibles, on les passa sous silence pour ne s'occuper que des dernières années de sa vie, années qui, sous l'influence de Lélia, étaient devenues aussi pures que l'ame de Lélia le souhaitait pour sympathiser entièrement avec celle du prélat. On prit plaisir à répandre la fange du scandale et de l'imposture sur cette amitié sacrée qui eût pu produire de si grandes choses dans l'intérêt de l'église, si l'église, comme toutes les puissances qui finissent, n'eût pris à tâche de se précipiter elle-même dans l'abîme où elle dort aujourd'hui sans espoir de réveil.

L'abbesse des Camaldules fut donc accusée d'avoir été l'épouse adultère du Christ et d'avoir entraîné dans des voies de perdition un prince de l'église qui, avant sa liaison funeste avec elle, avait été, disait-on, une des colonnes de la foi. En outre, elle fut accusée d'avoir professé des doctrines étranges, nouvelles, pleines de passions mondaines, et toutes imprégnées d'hérésie; puis, d'avoir entretenu des relations criminelles avec un impie qui s'introduisait la nuit dans sa cellule; enfin, d'avoir mis le comble au délire de l'apostasie et à l'audace du sacrilége en faisant inhumer le cadavre de cet

impie dans la terre consacrée aux sépultures des Camaldules, infraction aux lois de l'église, qui refusent la sépulture en terre sainte aux athées décédés de mort volontaire; infraction aux règles monastiques, qui n'admettent pas la sépulture des hommes dans l'enceinte réservée aux tombes des vierges.

A ce dernier chef d'accusation, Lélia connut d'où partait le coup dont elle était frappée. Elle n'en douta plus lorsque, appelée à rendre compte de sa conduite devant ses sombres juges, elle se vit confrontée avec Magnus. Toutes ces turpitudes lui causèrent un tel dégoût, qu'elle se refusa à toute interrogation, et n'essaya pas de se justifier. Magnus était si tremblant devant elle, qu'en face de juges intègres le trouble de l'accusateur et le calme de l'accusée eussent suffi pour éclairer les consciences; mais la sentence était portée d'avance, et les débats n'avaient lieu que pour la forme. Lélia sentit dans son cœur trop de mépris pour accuser Magnus à son tour; elle se contenta de lui dire, en le voyant chanceler et s'appuyer sur les bras du familier du saint-office : « Rassure-toi, la terre ne s'entr'ouvrira pas sous tes pieds; ton supplice sera dans ton cœur. Ne crains pas que je te rende blessure pour blessure, outrage pour outrage. Va, misérable, je te plains; je sais à quelles lâches terreurs tu obéis en me calomniant. Va te cacher à tous les yeux, toi qui espères gagner le ciel en commettant l'iniquité; que Dieu t'éclaire et te pardonne comme je te pardonne moi-même! » Lélia fut accusée aussi par deux de ses religieuses qui l'avaient toujours haïe à cause de son amour pour la justice, et qui espéraient prendre sa place. Elles l'accusèrent d'avoir eu des relations avec les carbonari, et d'avoir aidé, conjointement avec le cardinal, à l'évasion du féroce et impie Valmarina. Enfin, elles lui firent un crime d'avoir disposé avec une prodigalité insensée des richesses du couvent, et d'avoir, dans une année de disette, fait vendre des vases d'or et des effets précieux dépendant du trésor de leur église, pour soulager la misère des habitans de la contrée. Interrogée sur ce fait, Lélia répondit en souriant qu'elle se déclarait coupable.

Elle fut condamnée à être dégradée de sa dignité en présence de toute sa communauté. On attira autant de monde qu'on put à ce spectacle, mais peu de personnes s'y rendirent, et celles que la curiosité y poussa, s'en retournèrent émues profondément de la dignité calme avec laquelle l'abbesse, soumise à ces affronts, les reçut d'un air à faire pâlir ceux qui les lui infligeaient.

Elle fut ensuite reléguée dans une chartreuse ruinée que la communauté des Camaldules possédait dans le nord des montagnes, et

dont elle faisait entretenir une partie pour servir d'asile pénitentiaire à ses coupables. C'était un lieu froid et humide, où de grands sapins, toujours baignés par les nuages, bornaient l'horizon de toutes parts. C'est là que l'année suivante Trenmor trouva Lélia mourante, et l'engagea de tout son pouvoir à rompre son vœu et à fuir avec lui sous un autre ciel. Mais Lélia fut inébranlable dans sa résolution.

« Que m'importe, quant à moi, lui dit-elle, de mourir ici ou ailleurs, et de vivre quelques semaines de plus ou de moins? N'ai-je pas assez souffert, et le ciel ne m'a-t-il pas concédé enfin le droit d'entrer dans le repos? D'ailleurs, je dois rester ici pour confondre la haine de mes ennemis, et pour donner un démenti à leurs prédictions. Ils ont espéré que je me soustrairais au martyre, ils seront déçus de leur attente. Il n'est pas inutile que le monde aperçoive quelque différence entre eux et moi. Les idées auxquelles je me suis vouée exigent de ma part une conduite exemplaire, pure de toute faiblesse, exempte de tout reproche. Croyez bien qu'au point où j'en suis, une telle force me coûte peu. »

Trenmor la vit s'éteindre rapidement, toujours belle et toujours calme. Elle eut cependant, vers sa dernière heure, quelques instans de trouble et de désespoir. L'idée de voir l'ancien monde finir sans faire surgir un monde nouveau lui était amère et insupportable.

« Eh quoi! disait-elle, tout ce qui est, est-il donc comme moi frappé à mort et destiné à périr sans laisser de descendance pour recueillir son héritage? J'ai cru, pendant quelques années, qu'à la faveur d'un entier renoncement à toute satisfaction personnelle, j'arriverais à vivre par la charité et à me réjouir dans l'avenir de la race humaine. Mais comment puis-je aimer une race aveugle, stupide et méchante? Que puis-je espérer d'une génération sans conscience, sans foi, sans intelligence et sans cœur? »

Trenmor s'efforçait en vain de lui faire comprendre qu'elle s'était abusée en cherchant l'avenir dans le passé. Il ne pouvait être là, disait-il, qu'un germe mystérieux dont l'éclosion serait longue, parce qu'il lui fallait pour s'ouvrir à la vie que le vieux tronc fût abattu et desséché. Tant qu'il y aura un catholicisme et une église catholique, lui disait-il, il n'y aura ni foi, ni culte, ni progrès chez les hommes. Il faut que cette ruine s'écroule et qu'on en balaie les débris pour que le sol puisse produire des fruits là où il n'y a maintenant que des pierres. Votre grande ame, celle d'Annibal et de plusieurs autres, se sont rattachées au dernier lambeau de la foi, sans songer qu'il valait mieux arracher ce lambeau, puisqu'il ne servait qu'à voiler encore la

vérité. Une philosophie nouvelle, une foi plus pure et plus éclairée va se lever à l'horizon. Nous n'en saluons que l'aube incertaine et pâle; mais les lumières et les inspirations qui font la vie de l'humanité, ne manqueront pas plus à l'avenir des générations que le soleil ne manque chaque matin à la terre endormie et plongée dans les ténèbres. »

L'ame ardente de Lélia ne pouvait s'ouvrir à ces espérances lointaines. Elle n'avait jamais su s'accommoder des promesses de l'avenir, à moins qu'elle ne sentît l'action qui doit produire ces choses agir sur elle ou émaner d'elle. Son cœur avait d'infinis besoins et il allait s'éteindre sans en avoir satisfait aucun. Il eût fallu à cette immense douleur l'immense consolation de la certitude. Elle eût pardonné au ciel de l'avoir frustrée de tout bonheur, si elle eût pu lire clairement dans les destins de l'humanité future quelque chose de mieux que ce qu'elle avait eu elle-même en partage.

Uue nuit, Trenmor la rencontra sur le sommet de la montagne. Il faisait un temps affreux, la pluie coulait par torrens, le vent mugissait dans la forêt, et les arbres craquaient autour d'elle. De pâles éclairs sillonnaient les nuages. Trenmor l'avait laissée dans sa cellule, si épuisée et si faible, qu'il avait craint de ne pas la retrouver vivante le lendemain. En la rencontrant ainsi errante sur les rochers glissans, et toute baignée de l'écume des torrens qui se formaient et grossissaient autour d'elle, Trenmor crut voir son spectre, et il l'invoqua comme un pur esprit; mais elle lui prit la main, et, l'attirant vers elle, elle lui parla ainsi d'une voix forte et l'œil enflammé d'un feu sombre :

DÉLIRE.

Il est des heures dans la nuit où je me sens accablée d'une épouvantable douleur. D'abord c'est une tristesse vague, un malaise inexprimable. La nature tout entière pèse sur moi, et je me traîne, brisée, fléchissant sous le fardeau de la vie comme un nain qui serait forcé de porter un géant. Dans ces momens-là, j'ai besoin d'expansion, j'ai besoin de soulagement, et je voudrais embrasser l'univers dans une effusion filiale et fraternelle; mais il semble que l'univers me repousse tout à coup, et qu'il se tourne vers moi pour m'écraser, comme si moi, atome, j'insultais l'univers en l'appelant à moi. Alors l'élan poétique et tendre tourne en moi à l'effroi et au reproche. Je hais l'éternelle beauté des étoiles, et la splendeur des choses qui nourrissent mes contemplations ordinaires ne me paraît plus que l'implacable indifférence de la puissance pour la faiblesse. Je suis en

désaccord avec tout, et mon ame crie au sein de la création comme une corde qui se brise au milieu des mélodies triomphantes d'un instrument sacré. Si le ciel est calme, il me semble revêtir un Dieu inflexible, étranger à mes désirs et à mes besoins. Si l'orage bouleverse les élémens, je vois en eux comme en moi la souffrance inutile, les cris inexaucés!

Oh! oui! oui, hélas! le désespoir règne, et la souffrance et la plainte émanent de tous les pores de la création. Cette vague se tord sur la grève en gémissant, ce vent pleure lamentablement dans la forêt. Tous ces arbres qui se plient et qui se relèvent pour retomber encore sous le fouet de la tempête, subissent une torture effroyable. Il y a un être malheureux, maudit, un être immense, terrible et tel que ce monde où nous vivons ne peut le contenir. Cet être invisible est dans tout, et sa voix remplit l'espace d'un éternel sanglot. Prisonnier dans l'immensité, il s'agite, il se débat, il frappe sa tête et ses épaules aux confins du ciel et de la terre. Il ne peut les franchir; tout le serre, tout l'écrase, tout le maudit, tout le brise, tout le hait. Quel est-il et d'où vient-il? Est-ce l'ange rebelle qui fut chassé de l'empyrée, et ce monde est-il l'enfer qui lui sert de cachot? Est-ce toi, force que nous sentons et que nous voyons? Est-ce vous, colère et désespoir qui vous révélez à nos sens, et que nos sens reçoivent de vous? Est-ce toi, rage éternelle qui bruis sur nos têtes et roules dans nos cieux? Est-ce toi, esprit inconnu, mais sensible, qui es le maître ou le ministre, ou l'esclave ou le tyran, ou le geôlier ou le martyr! Combien de fois j'ai senti ton vol ardent sur ma tête! combien de fois ta voix est venue arracher mes larmes sympathiques du fond de mes entrailles et les faire couler comme le torrent des montagnes ou la pluie du ciel! Quand tu es en moi, j'entends ta voix qui me crie : « Tu souffres, tu souffres..... » Et moi, je voudrais t'embrasser et pleurer sur ton sein puissant; il me semble que ma douleur est infinie comme la tienne, et qu'il te faut ma souffrance pour compléter ta plainte éloquente. Et moi aussi, je m'écrie : « Tu souffres, tu souffres... ; » mais tu passes, tu fuis; tu t'apaises ou tu t'endors. Un rayon de la lune dissipe tes nuages, la moindre étoile qui brille derrière ton linceul semble rire de ta misère et te réduire au silence. Il me semble parfois voir ton spectre tomber dans une rafale, comme un aigle immense dont les ailes couvriraient toute la mer et dont le dernier cri s'éteindrait au sein des flots; et je vois que tu es vaincu, vaincu comme moi, faible comme moi, terrassé comme moi. Le ciel s'éclaire et s'illumine des feux de la joie, et une sorte de terreur stu-

pide s'empare de moi aussi. Prométhée, Prométhée, est-ce toi, toi qui voulais affranchir l'homme des liens de la fatalité? Est-ce toi qui, brisé par un dieu jaloux et dévoré par ta bile incurable, retombes épuisé sur ton rocher, sans avoir pu délivrer ni l'homme, ni toi, son seul ami, son père, son vrai dieu peut-être? Les hommes t'ont donné mille noms symboliques : audace, désespoir, délire, rébellion, malédiction. Ceux-ci t'ont appelé Satan, ceux-là crime : moi, je t'appelle désir!

Moi, sibylle, sibylle désolée, moi, esprit des temps anciens, enfermé dans un cerveau rebelle à l'inspiration divine, lyre brisée, instrument muet dont les vivans d'aujourd'hui ne comprendraient plus les sons, mais au sein duquel murmure comprimée l'harmonie éternelle! moi, prêtresse de la mort, qui sens bien avoir été déjà pythie, avoir déjà pleuré, déjà parlé, mais qui ne me souviens pas, qui ne sais pas, hélas! ce qu'il faudrait dire pour guérir; oui, oui, je me souviens des antres de la vérité et des délires de la révélation. Mais le mot de la destinée humaine, je l'ai oublié; mais le talisman de la délivrance, je l'ai perdu. Et pourtant, j'ai vu beaucoup de choses; et quand la souffrance me presse, quand l'indignation me dévore, quand je sens Prométhée s'agiter dans mon sein, et battre de ses grandes ailes la pierre où il est scellé, quand l'enfer gronde sous moi comme un volcan prêt à m'engloutir, quand les esprits de la mer viennent pleurer à mes pieds, et ceux de l'air frémir sur mon front.... oh! alors, en proie à un délire sans nom, à un désespoir sans bornes, j'appelle le maître et l'ami inconnu qui pourrait éclairer mon esprit et délier ma langue,.... mais je flotte dans les ténèbres, et mes bras fatigués n'embrassent que des ombres trompeuses. O vérité, vérité! pour te trouver, je suis descendue dans des abîmes dont la vue seule donnait le vertige de la peur aux hommes les plus braves. J'ai suivi Dante et Virgile dans les sept cercles du rêve magique; j'ai suivi Curtius dans le gouffre qui s'est refermé sur lui; j'ai suivi Régulus dans son hideux supplice, j'ai laissé partout ma chair et mon sang; j'ai suivi Madeleine au pied de la croix, et mon front a été inondé du sang du Christ et des larmes de Marie. J'ai tout cherché, tout souffert, tout cru, tout accepté. Je me suis agenouillée devant tous les gibets, consumée sur tous les bûchers, prosternée devant tous les autels. J'ai demandé à l'amour ses joies, à la foi ses mystères, à la douleur ses mérites. Je me suis offerte à Dieu sous toutes les formes, j'ai sondé mon propre cœur avec férocité, je l'ai arraché de ma poitrine pour l'examiner, je l'ai déchiré en mille pièces, je l'ai traversé de mille

poignards pour le connaître. J'en ai offert les lambeaux à tous les dieux supérieurs et inférieurs. J'ai évoqué tous les spectres, j'ai lutté avec tous les démons, j'ai supplié tous les saints et tous les anges, j'ai sacrifié à toutes les passions. Vérité! vérité! tu ne t'es pas révélée, depuis dix mille ans je te cherche, et je ne t'ai pas trouvée!

Et depuis dix mille ans, pour toute réponse à mes cris, pour tout soulagement à mon agonie, j'entends planer sur cette terre maudite le sanglot désespéré du désir impuissant! Depuis dix mille ans je t'ai sentie dans mon cœur, sans pouvoir te traduire à mon intelligence, sans pouvoir trouver la formule terrible qui te révélerait au monde et qui te ferait régner sur la terre et dans les cieux. Depuis dix mille ans j'ai crié dans l'infini : *Vérité, vérité!* Depuis dix mille ans, l'infini me répond : *Désir, désir!* O sibylle désolée, ô muette pythie, brise donc ta tête aux rochers de ton antre et mêle ton sang fumant de rage à l'écume de la mer, car tu crois avoir possédé le Verbe tout-puissant, et depuis dix mille ans tu le cherches en vain.

. . . . . .

. . . Comme elle parlait encore, Trenmor sentit la main brûlante de Lélia se glacer tout à coup dans la sienne. Puis elle se leva comme si elle allait se précipiter. Trenmor épouvanté la retint dans ses bras. Elle retomba raide sur le rocher; elle avait cessé de vivre.

Le dénouement de Lélia est le désespoir et la mort, parce que, suivant la conception du poète, le spiritualisme catholique, dont Lélia avait embrassé les autels avec une si courageuse résolution, est impuissant à guérir les misères morales de notre siècle, à satisfaire l'orgueil légitime des intelligences. Lélia meurt parce que la vieille religion tombe tous les jours. Le poète a été inflexible dans la déduction de sa pensée : il ne lui a pas permis de défaillir, de s'attendrir même au dernier mot, et la tragédie est parfaitement belle, parce qu'elle est tout-à-fait logique. *Spiridion* est le complément de *Lélia*, et donne la preuve que le désespoir n'est pas, aux yeux de l'auteur, le dénouement suprême de toute chose, seulement, George Sand a voulu consacrer au scepticisme un drame dont le scepticisme fût à lui seul le héros, la raison et le terme. *Lélia* représente un des momens de la pensée du poète, un des états de l'ame de l'humanité, comme il la conçoit.

Eglogue Napolitaine.[1]

Du tombeau de Virgile adorant la colline,
Je m'étais promené jusqu'à la *Mergilline* (2),
Tout plein de ces doux noms que le rêve poursuit.
La Sibylle vers Cume aussi m'avait conduit.
A Naples, le Musée en son savant dédale
M'avait longtemps offert tout un vivant Ménale,
Dianes et bergers, bacchantes et chasseurs,
Silènes endormis, satyres ravisseurs,
Que Pompéï creusé fit sortir dans leur gloire,
Qu'André de loin fêtait sur sa flûte d'ivoire;
Puis, dans Pompéï même, à loisir égaré,
J'avais mêlé d'amour le profane au sacré,
A chaque seuil désert revu chaque dieu lare;

(1) Nous avons publié dans le dernier numéro un récit de voyage à Salerne et à Pœstum, par M. Frédéric Mercey. L'exact et spirituel *touriste* a indiqué le mélange singulier d'architecture, de sculpture chrétienne et païenne, qu'offre la cathédrale de Salerne. C'est l'impression qu'on éprouve à chaque instant dans cette portion de l'Italie; la Grèce y domine encore; le paganisme y a souvent passé tout crûment dans le catholicisme, qui ne l'a pas même modifié. Un de nos poètes qui a voyagé, il y a quelques années, en Italie, a tâché de rendre cette influence toute grecque et toute païenne qu'on respire en ces lieux, dans le climat, dans les mœurs, dans les souvenirs, dans les musées, jusque dans les églises même : il est inutile d'ajouter que si quelque ton satirique s'y mêle, il ne porte que sur des formes superstitieuses qui sautent aux yeux. Ce qu'on a voulu rendre et dire, c'est que ce pays est bien toujours celui de la sirène.

(2) La plage au bas du Pausilype, qu'habita et chanta Sannazar.

Ainsi j'avais atteint le frais Castellamare,
Et là, sous des lauriers que baise un flot dormant,
L'antique me berçait d'un long ressentiment.
Virgile l'enchanteur, et Sannazar peut-être,
M'appelaient en idée à l'églogue champêtre,
Et dans des vers déjà couronnés de fraîcheur
J'entendais disputer le pâtre et le pêcheur :

LE PATRE.

Qui viendra contre moi, quand je marche à la tête
De mes grands bœufs, plus grands que le taureau de Crète;
Et dont la corne immense, en sa double moitié,
Semble l'arc pythien tout entier déployé?

LE PÊCHEUR.

Qui fuira mieux que moi, quand la rame fidèle
S'ajoute au sein enflé dont ma voile étincelle,
Voile légère au mât, blanche sous le rayon,
Et plus oblique au vent qu'une aile d'alcyon?

LE PATRE.

Ces bords où tout le jour la cigale obstinée
D'infatigables chants fête l'air enflammé,
La luciole y luit, et son feu tout semé
Y fête également la nuit illuminée.

LE PÊCHEUR.

Si de jour nous fendons sur l'azur de ces mers
Papillons par milliers aux nageoires bleuies,
Toute la nuit aussi nos rames éblouies
Aux flots resplendissans découpent mille éclairs.

LE PATRE.

A l'heure où chaque objet couvre en entier son ombre,
En plein midi brûlant, dans les champs dépeuplés,
Les troupeaux par instinct se resserrent en nombre,
Front contre front, vrais chefs en conseil assemblés.
L'autre jour je les vis, mais du haut d'un roc sombre.

LE PÊCHEUR.

A l'heure où le soleil enfle mon bras rougi,
Au bord de mon bateau je relève ma rame;
J'étends ma voile en dais contre le ciel de flamme;

Et si, moi sommeillant, le zéphyr a surgi,
Au lieu de voile il bat l'aviron élargi.

Et dans ce goût encor le pêcheur et le pâtre
Allaient continuer l'ébat opiniâtre,
L'un passant à louer Sorrente et l'oranger,
Et l'autre ses grands rets que le thon vient charger.
Mais tandis qu'autour d'eux plus vaguement je rêve,
Sommeil ou vision, quelque chose m'enlève,
Et je me trouve avoir, au lieu de deux humains,
Deux anciens demi-dieux, deux faunes ou sylvains,
Qui de flûte en leurs chants, et de rire sonore,
Et de trépignemens s'accompagnaient encore.

LES DEUX FAUNES.

Paganisme immortel, es-tu mort? On le dit;
Mais Pan tout bas s'en moque, et la Sirène en rit.

UN FAUNE.

Le serpent d'Agnano qu'une oraison conjure
Et qu'innocent au bras on vous montre enlacé,
Est-il mieux enlacé, d'une oraison plus sûre,
Ou de même l'est-il qu'au règne de Circé?

L'AUTRE FAUNE.

Alors que dans *Tolède* (1) à tout coin la Madone,
Saints Pascal et Janvier président au citron,
N'est-ce point, au nom près, de ces dieux en personne,
Petits dieux citadins qu'on peut voir chez Varron?

Et les moqueurs ainsi, du propos et du rire,
En éclats redoublés qu'on n'ose tous redire,
Rehaussaient la chanson jusqu'à remplir l'écho
Des grands bois et des monts qui couronnent Vico.

LE PREMIER FAUNE.

Au Trésor-Saint-Janvier il est une chapelle,
Un maître-autel d'argent, sculpture solennelle;
(On me l'avait conté, mais je l'ai voulu voir),
Un jour je m'y glissai tout habillé de noir :
La calotte d'abbé cachait ma double oreille,

(1) Grande rue de Naples.

Et la corne du pied s'effaçait à merveille
Sous la boucle brillante et le bas violet;
Le sacristain qui m'ouvre était, d'honneur, plus laid.
Or, au plein de l'autel et sur la devanture,
En relief tout d'abord un cavalier figure;
De saint Janvier à Naple il apporte le sang;
Naple, demi-couchée, a l'air reconnaissant;
Mais Sirènes surtout et Naïades légères
Redoublent dans le fond leurs rondes bocagères.
O Nymphes, dénouez et renouez vos pas,
Car ce sang précieux ne vous gênera pas.

LE SECOND FAUNE.

Dans l'église à Salerne, il est un sarcophage,
Dont la pierre égayée, en sa parlante image,
Dit assez l'origine et que c'est notre bien :
Cortége de Bacchus, des pampres pour lien,
Tous les bras enlacés, sur les fronts des corbeilles,
Tous les pieds chancelans comme au sortir des treilles,
Et le dieu jeune et beau, qui lui-même a trop bu,
Porté comme on eût fait un Silène barbu.
Or, sur le sarcophage, et pour bénir la chose,
Quelque saint, pris ailleurs, en couvercle se pose,
Et l'autre jour je vis devant ce gai tombeau,
Devant ce frais Bacchus, vainqueur toujours nouveau,
Une vieille à genoux, plus d'une heure en prière,
Et baisant par respect chaque image à la pierre.

Paganisme immortel, es-tu mort? On le dit;
Mais Pan tout bas s'en moque, et la Sirène en rit.

— Et les rires d'aller, quand la cloche bénite,
Au premier son d'*Ave*, les fit fuir au plus vite.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1839.

Nous disions, il y a quinze jours, qu'il n'y aurait pas de congrès pour les affaires d'Orient; nous rappelions que la Russie avait déclaré depuis long-temps que sa position de vicinité ne lui permettait pas de laisser soumettre, pour son compte, à un congrès, la nature de ses rapports avec l'empire turc. Nous ne nous trompions pas : non-seulement il est certain aujourd'hui que la Russie, et même avec elle la Prusse, qu'elle a eu l'art d'entraîner encore dans sa sphère, ont refusé d'entrer dans tout ce qui ressemblerait à une conférence européenne; mais on se demande si les cinq puissances pourront tomber d'accord sur quelques points principaux, et arriver à une sorte de pacification. L'amiral Roussin est rappelé, et M. de Pontois passe, pour le remplacer, de Washington à Constantinople. Le fait est grave : c'est pour le passé une espèce de désaveu, c'est pour l'avenir l'indice d'une autre politique. Y a-t-il eu des fautes commises? sont-elles réparables? La France, débarrassée des liens d'un congrès, va-t-elle agir de concert avec l'Angleterre? ou bien agira-t-elle seule? Tiendra-t-elle d'une main ferme la balance égale entre l'empire ottoman et le vice-roi d'Égypte?

Rappeler l'amiral Roussin dont on connaît l'antipathie très peu politique contre Méhémet-Ali, c'est confesser, en quelque sorte, qu'on a pu aller trop loin dans les injonctions faites au vice-roi, ou dans la manière dont elles lui ont été présentées; c'est indiquer qu'on reconnaît de plus en plus l'importance de la question égyptienne, même en face de la conservation de l'empire ottoman. On peut croire que le nouvel ambassadeur, M. de Pontois, qui est ici en congé depuis quelques mois, et qui doit partir le 25 pour Constantinople, profitera de tous les avantages que lui donne une situation neuve, pour se montrer envers tout le monde impartial et ferme. Le rôle de la France est d'exercer sur toutes les exagérations, de quelque part qu'elles viennent, un *veto* puissant qui sache se faire obéir. Elle ne doit pas moins empêcher l'Angleterre d'opprimer Méhémet-Ali et de brûler sa flotte dans le port d'Alexandrie,

que s'opposer au protectorat à main armée de la Russie sur Constantinople. Elle a débuté par une excessive modération, puisqu'elle a commencé par manifester le désir d'un congrès européen, d'où devait sortir pour l'Orient une sorte de patronage commun et solidaire. Le congrès est devenu impossible par le fait de la Russie, qui ne veut pas reconnaître à l'Europe un droit de haute médiation sur ce qu'elle convoite. Pour notre part, nous ne regrettons pas ce champ-clos diplomatique, où aurait couru risque de s'annuler l'influence française. Seule ou ne marchant qu'avec l'Angleterre, la France sera plus libre, plus maîtresse de ses mouvemens; elle pourra mieux faire prévaloir, là où elle le voudra, son poids et sa force. Nous ne saurions penser que le choix du nouvel ambassadeur soit un acte de complaisance envers l'Angleterre. M. de Pontois a été préféré à M. de Bois-Le-Comte, non parce qu'il était agréable au cabinet anglais, que probablement nos ministres ne consultent pas sur la nomination de nos agens, mais peut-être parce qu'il n'avait pas eu l'occasion de se montrer aussi vif que le diplomate distingué qui a combattu à Lisbonne la politique anglaise. Nous ne devons pas plus blesser l'Angleterre que la flatter et la suivre aveuglément. C'est toujours notre alliée, et nous ne devons nous en éloigner que si ses prétentions blessent la justice ou nos intérêts.

Il faut convenir que si l'antique Orient a eu la réputation d'être immobile, il a bien changé de nos jours. D'un instant à l'autre, la scène politique y varie : les évènemens s'y succèdent, les situations s'y transforment avec une singulière rapidité. D'abord on a cru que tout se terminerait entre Constantinople et Alexandrie par le consentement de la Porte, qui accordait à Méhémet-Ali l'hérédité des deux gouvernemens d'Égypte et de Syrie. Puis les cinq grandes puissances ont demandé au divan de leur confier le soin de traiter avec le vice-roi. Un aide-de-camp de l'amiral Roussin a été dépêché au pacha pour lui faire connaître l'adhésion de la Porte à cet arbitrage européen. Enfin aujourd'hui, plus d'accord, plus d'arbitrage; l'amiral Roussin est rappelé; toutes les apparences, tous les commencemens de pacification font place à des symptômes, à des appréhensions de guerre. La Russie, qui a rompu brusquement, après quelques momens de dissimulation, les entraves diplomatiques dont on avait voulu l'embarrasser, ne va-t-elle pas travailler à irriter Méhémet-Ali, à le pousser contre l'empire ottoman, qu'elle brûle de défendre? Ne s'attachera-t-elle pas à compliquer les négociations, à envenimer les difficultés de manière à ce que la Porte cherche un refuge dans le renouvellement du traité d'Unkiar-Skelessi, qui expire dans un an? De son côté, l'Angleterre, sous le prétexte de sauver et de venger la légitimité ottomane, ne voudra-t-elle pas donner cours à ses ressentimens contre Méhémet-Ali, briser la puissance égyptienne, qui lui fait obstacle en Syrie, en Arabie, effacer enfin cette nouvelle individualité orientale, qui ne se prête pas d'une manière assez souple à toutes ses ambitions de négoce et de commerce? Enfin Méhémet-Ali, que fera-t-il? quelle sera sa modération? quelle sera sa puissance? Trouvera-t-il dans la France un appui assez décisif pour se défendre avec avantage contre la malveillance russe et anglaise, et garder le fruit légitime de tant de travaux et d'une victoire ré-

cente? Ou bien, s'il se décide à en appeler aux armes, aura-t-il assez d'ascendant et de force pour soulever avec lui l'Asie-Mineure, pour se faire reconnaître, par les diverses populations qui croient à l'islamisme, comme le véritable représentant de la foi et de la civilisation musulmane? Cependant quel sera le rôle et le lot de la France? Si chacune des parties intéressées travaille à sa fortune, et met la main sur quelque chose, la France seule restera-t-elle spectatrice et dupe? Entre un empire qui s'affaisse et un nouvel empire qui s'élève, quel sera son thème politique? Saura-t-elle tout à la fois honorer la vieillesse d'un état dont elle fut, au XVIe siècle, le premier allié chrétien, et protéger la brillante origine d'un état jeune, qui, du sein de la Méditerranée, donne un essor nouveau à la civilisation orientale?

Sur tous ces points, l'opinion publique est inquiète, et jamais plus grandes affaires n'ont été l'objet de plus d'incertitudes et de défiances qu'augmente encore le silence du cabinet. Sans doute, les négociations diplomatiques vivent de secret, et ce n'est pas nous qui provoquerons le ministère à d'intempestives divulgations; mais on peut regretter qu'il n'offre pas à l'opinion plus de motifs généraux de sécurité. Dans les gouvernemens représentatifs, les affaires diplomatiques, tant qu'elles ne sont pas terminées, doivent être protégées par le même secret que dans les gouvernemens absolus; mais aussi il y a d'autres exigences qui doivent être satisfaites. Dans les pays constitutionnels, on veut savoir les principes dont un cabinet se propose le triomphe à travers les difficultés et le mystère des détails. Malheureusement, dans la question d'Orient, le cabinet du 12 mai a trop peu fait connaître la nature et l'étendue de ses vues, à l'époque des brillans débats qu'a provoqués dans la chambre des députés la demande d'un subside de dix millions; il a plus écouté que parlé, si l'on excepte toutefois l'éloquente réplique de M. Villemain à M. de Lamartine. Il s'est borné à recueillir le vœu de la chambre, qui demandait un congrès européen, et voilà que le projet d'une conférence avorte; la maladie de M. de Metternich est venue en aide à l'habileté de M. de Boutenieff. Il y a donc désormais, pour le ministère, une politique nouvelle à suivre, politique dont il aura, devant les chambres, toute la responsabilité.

Cette situation est assez grave pour mériter l'attention du cabinet, qui n'a pas devant lui d'hostilité systématique, mais la défiance des uns et l'indifférence des autres. On ne se passionne en ce moment ni pour, ni contre personne, et l'on se remet à apprécier hommes et choses avec une entière impartialité. Cela devait être. Après l'immense dépense de colères et de passions faite à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci, le calme devait nécessairement renaître. En reportant aujourd'hui nos regards sur la scène politique, nous ne retrouvons plus trace des alliances, des combinaisons, des partis parlementaires qui l'ont si violemment agitée. Il ne reste plus que les hommes avec leur caractère, leur talent, et, nous pouvons le dire pour quelques-uns, avec leurs regrets. Il ne leur a pas fallu beaucoup de temps pour reconnaître le mal qu'a fait au gouvernement représentatif la coalition, et nous n'apprendrons rien, même à ceux qui y ont joué le rôle le plus ardent, en leur

disant qu'il ne faudrait pas souvent se permettre de pareilles licences, pour peu que l'on tienne à l'honneur et à la viabilité du régime constitutionnel. Mais ici tout s'oublie vite, et l'on s'occupe plus aujourd'hui du mérite de quelques hommes, et des services qu'ils peuvent rendre, que des torts qu'ils ont eus. On remarque que plus un certain passé s'éloigne, plus ces personnages politiques se retrouvent disponibles pour l'avenir. Il a couru dans ces derniers temps des bruits de remaniement de cabinet auxquels nous n'attachons aucune valeur d'éventualité prochaine, mais qui peuvent servir d'indice pour connaître les dispositions de l'opinion, qui verrait avec plaisir un jour la coalition des talens au pouvoir, après avoir vu dans l'arène parlementaire la coalition des haines et des passions. Encore une fois, nous ne croyons à rien d'immédiat; mais nous ne pouvons nous empêcher de constater combien le bon sens public se montre supérieur aux arguties et aux déclamations de quelques journaux. Suivant ces derniers, des hommes qui se sont quelquefois combattus ne peuvent se retrouver ensemble dans le même cabinet; c'est un crime, une monstruosité, de penser que M. Thiers et M. Guizot puissent revenir ensemble aux affaires, ou que M. Molé se réconcilie un jour avec l'un de ces deux hommes d'état. Il n'y a ici de monstrueux que la prétention de tenir en échec l'intérêt public en éternisant des rancunes, en perpétuant des dissentimens, en voulant leur donner l'importance de ces séparations de parti et d'opinion qui sont infranchissables. Dans le vaste système de la monarchie représentative, il y a place pour toutes les nuances, pour toutes les grandes individualités qui servent la même cause dans des voies diverses; on n'y met personne au *ban de l'empire*. Avons-nous déjà trop d'aptitudes reconnues, trop de talens éprouvés? Faut-il de gaieté de cœur reléguer dans l'inaction des hommes dont d'éminens services constatent la compétence et les mérites? Sur ce point, le bon sens de tous n'est pas indécis; il désire autant que possible que les hommes soient à leur place, que les situations officielles ne donnent pas un démenti aux vocations, enfin, qu'on trouve le moyen d'appliquer tous les talens à l'intérêt général; il approuverait fort cette nouvelle ligue du *bien public*. Il estime que c'est dans ce but que les corps et les institutions politiques doivent agir et fonctionner. Mais au lieu d'exprimer le vœu de l'opinion, les journaux préfèrent entretenir les vieilles haines et les causes de discordes. On les voit aussi se quereller entre eux, et se livrer à des polémiques qui ressemblent à des guerres civiles. Le ministère, en se montrant avare de toute mesure, de tout acte, en administrant, pour ainsi dire, à la sourdine, paraît s'attacher à prendre l'opposition par famine. Peut-être le pouvoir en lui-même perd-il à cette politique ce que le cabinet croit y gagner. Aussi l'attention publique est-elle toute entière à ce qui se passe au dehors.

Il y avait déjà long-temps que l'on espérait une transaction entre Maroto, général en chef des troupes de don Carlos, et le gouvernement de la reine d'Espagne. On devait surtout s'y attendre depuis que Maroto, en faisant subir au prétendant la plus cruelle humiliation, s'était donné un ennemi mortel et imposé la nécessité de le perdre. Maroto avait fait plus encore. En mettant le

comble à l'avilissement de ce malheureux prince, dont la lâcheté était déjà proverbiale en Europe, il ne laissait aux partisans de sa cause ni l'espérance de le voir triompher, ni le courage d'avouer leurs sympathies, ni la volonté de le secourir. Telle était en effet la situation à laquelle les terribles exécutions d'Estella et les ignominieuses rétractations que la peur avait arrachées à don Carlos, avaient réduit dans les provinces du nord de l'Espagne la cause personnelle du prétendant, lorsque la première entrevue révéla le progrès des négociations entamées pour la pacification des provinces insurgées. Bientôt ces négociations prirent une allure plus décidée. Don Carlos ne les ignorait certainement pas; mais découragé lui-même, ou se faisant illusion sur les conditions qu'on obtiendrait d'Espartero, il n'osait pas se déclarer ouvertement contre son général. Enfin une entrevue eut lieu le 26 du mois dernier entre le duc de la Victoire et Maroto, accompagné de plusieurs chefs carlistes dévoués à sa personne, et d'un jeune Français, le marquis de Lalande. Elle avait été préparée par des communications antérieures de Simon Torre et du colonel Martinez avec Espartero. Le colonel anglais Wylde, envoyé depuis long-temps à l'armée du Nord par son gouvernement, s'y était aussi employé avec ardeur.

Il est certain que Maroto a demandé, outre la reconnaissance des *fueros*, outre une amnistie générale et la confirmation de tous les grades régulièrement obtenus dans l'armée des provinces, le mariage du fils aîné de don Carlos avec la jeune reine Isabelle II. Mais Espartero n'avait jamais témoigné la moindre disposition à favoriser un pareil arrangement, et ni l'Angleterre, ni la France ne regardaient cette condition comme admissible. Elle fut effectivement repoussée, et Maroto n'insista point. Il soutint une lutte plus longue et plus opiniâtre pour la reconnaissance des *fueros;* il la voulait absolue, complète et sans restrictions, tandis que le général des troupes de la reine ne croyait pouvoir que prendre l'engagement de la recommander aux cortès. Ce fut la cause de la rupture des négociations, le 26 août. Simon Torre les reprit le lendemain, et paraissait disposé, pour son compte, à se contenter des garanties que Maroto avait jugées insuffisantes. Mais le bruit d'une pacification prochaine s'était répandu dans le Guipuzcoa et dans la Biscaye; les bataillons insurgés de ces deux provinces déposaient spontanément les armes, et don Carlos, irrité de se voir abandonné, paraissait prêt à se porter aux dernières extrémités contre Maroto et les autres chefs de son parti. La situation n'était donc plus entière, Maroto n'en n'était plus le maître. Du moment que don Carlos, repoussant toute transaction, cherchait à perdre son général et à réagir contre le parti provincial, en se mettant à la tête du parti apostolique, Maroto et ses amis, convaincus de la nécessité de traiter, devaient précipiter le dénouement, pour réaliser leur projet, quoique d'une manière incomplète, et pour se dérober eux-mêmes aux vengeances du prétendant.

C'est le 29 août que les bataillons du Guipuzcoa et de la Biscaye ont mis bas les armes et fraternisé avec les troupes constitutionnelles. Don Carlos s'est retiré en Navarre. Tout ce qui lui reste de forces est en proie à l'anarchie et se désorganise rapidement. De grands désordres ont signalé ces derniers jours.

La petite cour du prince s'est dispersée; la plupart de ses ministres se sont jetés en France, et Bayonne est remplie de réfugiés carlistes. Cependant don Carlos a conservé autour de lui quelques mille hommes, et la guerre civile peut se prolonger quelque temps encore, surtout si l'attitude des cortès entretient l'inquiétude dans les esprits sur la question des *fueros*. C'est une belle occasion pour le ministère français de faire agir à Madrid toute l'influence qu'il peut y posséder, afin de déterminer le gouvernement et les cortès à ratifier les arrangemens conclus par Espartero; car on peut malheureusement craindre que le parti exalté, qui domine dans le nouveau congrès espagnol, ne fasse, au sujet des *fueros*, de la métaphysique constitutionnelle, au lieu de décider la question par le grand principe des nécessités politiques. Quelle a été l'intention de M. Olozaga, un des chefs de ce parti, quand il est monté à la tribune, le jour même où l'on apprenait à Madrid les heureux évènemens du Guipuzcoa, pour y demander le *maintien du régime constitutionnel dans toute sa pureté?* Et le ministre de la guerre ne s'est-il pas trop hâté de donner, sans autre explication, son adhésion absolue à une déclaration pareille dans une pareille bouche? Ce qui est certain, c'est que les deux provinces comprises dans la transaction sont en proie à une vive anxiété, que les émissaires de don Carlos ne négligent rien pour agiter les esprits, et que si les *fueros* n'étaient pas reconnus par les cortès, il y aurait une nouvelle levée de boucliers. Espartero, il est vrai, se trouve maître de plusieurs positions importantes, et jamais la cause carliste, quoi qu'en disent ici, avec leur merveilleux optimisme, les journaux légitimistes, ne se relèvera du coup qu'elle vient de recevoir. Mais les cortès commettraient une bien grande faute si, par une aveugle obstination, ils retardaient la soumission de l'Alava et de la Navarre, et relevaient le drapeau de la révolte dans les provinces soumises. Nous le répétons donc : c'est un devoir pour le gouvernement français de prévenir un tel malheur, et de hâter par tous les moyens possibles la fin de la guerre civile d'Espagne. Il y paraît tout disposé; nous croyons même savoir qu'un agent confidentiel vient de partir à cet effet.

Quoi qu'il en soit, la guerre civile d'Espagne marche à un prompt dénouement. Don Carlos est acculé à la frontière de France, avec quelques bataillons en désordre, et on peut s'attendre à le voir bientôt passer sur le territoire français, où tout est prêt pour le recevoir.

La contre-révolution de Zurich a vivement occupé les esprits. Il est toujours fâcheux que la démocratie des campagnes ait plus de puissance que de lumières, et qu'elle puisse opprimer ainsi des magistrats et une bourgeoisie qui devraient au contraire la conduire dans la pratique de la liberté. C'est la souveraineté du peuple entendue et appliquée dans le sens le plus immédiat. La violation du droit a été tellement flagrante, qu'elle a été l'objet d'un blâme formel de la part de deux journaux de l'opposition, du *Courrier Français* et du *Siècle*. Ce dernier a saisi cette occasion d'exprimer ce vœu si raisonnable, que les droits politiques ne fussent jamais répartis que dans la mesure des lumières acquises. C'est toujours à ce point qu'il en faut revenir

pour organiser la démocratie. Le nom du docteur Strauss a été prononcé de nouveau à l'occasion des scènes de Zurich, et d'après la manière dont en ont parlé les journaux, on pourrait croire que ce célèbre professeur ne se recommande à l'attention publique que par une impiété systématique qui veut exhumer le socinianisme. Il n'en est rien. Le livre du docteur Strauss, dont nos lecteurs ont lu la critique dans ce recueil, est un livre grave, religieux dans ses intentions, profond par sa science, riche enfin des derniers résultats de l'érudition contemporaine. Quand il parut, le gouvernement prussien, avant d'en permettre l'entrée dans ses états, en confia l'examen au savant et orthodoxe Neander. L'illustre théologien répondit au gouvernement qui le consultait, que le livre du docteur Strauss était un livre de science qui devait être combattu et réfuté par la science, et qu'il n'y avait aucune raison d'en défendre la lecture. Depuis, Neander a critiqué lui-même l'ouvrage dont il avait protégé la notoriété. Il est possible que le conseil d'état de Zurich ait manqué de tact en appelant l'historien de la *Vie de Jésus-Christ* au milieu d'élémens trop inflammables. L'université de Zurich était pour le théologien novateur un théâtre à la fois étroit et périlleux. Nous ne voyons en Allemagne que Berlin où Strauss eût été à sa place; mais il fallait se garder de l'appeler dans une ville où ceux qui font une émeute la font au nom de Jésus-Christ, où le comité calviniste de la foi dit dans une proclamation : « Dieu a donné la victoire à la cause de la justice, mais elle a été chèrement payée. Plusieurs de nos frères ont succombé en combattant pour elle; ils ont versé leur sang pour la patrie et pour le Christ. Dieu les récompensera dans l'autre monde. La patrie et les riches bourgeois prendront soin des veuves et des orphelins. » Ces traits sont dignes du moyen-âge, ils rappellent que dès le XIIe et le XIIIe siècle, Zurich était animée de passions religieuses où se mêlaient un mysticisme profond et une vive antipathie contre le catholicisme romain. Au surplus, aujourd'hui, la démocratie des campagnes l'a complètement emporté. Le grand conseil est dissous, et les électeurs sont convoqués pour le renouveler. On se demande si la liberté gagne beaucoup à ces coups d'état populaires qui satisfont plutôt les passions de la multitude qu'ils ne servent ses véritables intérêts.

P. S. La note insérée dans les journaux anglais sur le sens de la nomination de M. de Pontois a produit en France le plus mauvais effet. Le gouvernement l'a senti, et a donné à ce sujet les explications les plus nettes dans son journal du soir. Nous l'en félicitons. On assure en outre que le ministère est plus loin que jamais de faire à lord Palmerston les concessions *impossibles* auxquelles il s'est énergiquement refusé jusqu'à ce jour. L'Angleterre demande le blocus d'Alexandrie. On n'y consent et on n'y consentira point. L'Angleterre veut l'occupation de Candie. On n'y consentira pas davantage. L'invariable base des négociations est et restera la concession à Méhémet-Ali des droits que tout lui permet d'exiger, et que l'intérêt bien entendu des puissances de l'Occident, l'Angleterre, la France et l'Autriche, doit les engager à lui reconnaître.

Le bruit court que l'amiral Roussin, rappelé de Constantinople, est destiné à prendre le commandement de la flotte française dans la Méditerranée. Nous pensons, nous, que l'amiral Roussin ne commandera les forces françaises dans la Méditerranée que le jour où le gouvernement français aura sacrifié Méhémet-Ali à la haine que lui a vouée l'Angleterre, haine que partageait notre ambassadeur à Constantinople. Il faut espérer que le cabinet n'en est pas là.

Depuis long-temps nous n'avons eu à nous occuper de l'Opéra. Le répertoire de l'Académie royale de Musique varie si peu, pendant cette saison surtout, qu'à moins de vouloir entrer dans les détails des représentations les plus ordinaires, tenir registre des bons et des mauvais jours de Duprez, des roulades de M. Massol, des points d'orgue de Mlle Nathan ou de Mme Stoltz; en un mot, de prétendre écrire les petites annales du théâtre, on ne sait qu'en dire. *Le Lac des Fées*, de M. Auber, les débuts de Mlle Nathan, cette cantatrice si cruellement déçue dans ses illusions de prima donna, un assez médiocre ballet que n'a point su faire valoir Mlle Elssler, comme jadis Mlle Taglioni, qui donnait cent représentations à la plus mesquine rapsodie, à *la Révolte au Sérail*, par exemple; *la Vendetta*, de M. de Ruolz : voilà toute l'histoire de l'Opéra depuis six mois. Nous avons parlé du *Lac des Fées*, ce joli chef-d'œuvre de M. Auber, nous avons parlé aussi des débuts de Mlle Nathan; si nous disons quelques mots de *la Vendetta*, nous serons au courant.

La partition de M. de Ruolz se distingue par de louables qualités qui font bien présumer pour l'avenir du jeune musicien. La mélodie, bien qu'elle ne soit pas toujours d'une extrême originalité, a souvent de la verve et de la franchise, et son instrumentation est traitée avec soin. Ce qui manque à l'auteur de *la Vendetta*, c'est la science de la mise en œuvre, l'expérience de l'art ou du métier, comme on voudra. Ainsi nous aimerions plus de variété dans les rhythmes, de concision dans les formes, coupées, pour la plupart, sur les patrons de Donizetti. M. de Ruolz donne à tous ses morceaux des dimensions égales, et se laisse aller, avec trop de complaisance, à ce penchant des jeunes musiciens, de développer outre mesure et de vouloir à toute force donner de l'importance à des parties sur lesquelles on doit passer rapidement. Il faut que M. de Ruolz se défie aussi de cette tendance qui le porte à traiter un morceau en dehors des conditions du poème pour lequel il écrit, défaut que l'auteur de *la Vendetta* tient de l'école italienne nouvelle, et surtout de Donizetti, dont M. de Ruolz se rapproche pour la mélodie, comme d'une autre part, dans l'instrumentation, on sent qu'il incline vers M. Halévy. M. de Ruolz écrit ses duos, ses airs et ses trios pour l'acquit de sa conscience beaucoup plus que pour la situation qu'il a sous les yeux, et qu'il s'agit de rendre. Il est vrai que M. de Ruolz pourrait, à bon droit, rejeter la faute sur ses *poètes*, et dire que s'il a procédé de cette façon, c'est que son sujet ne lui inspirait rien de mieux. En pareil cas, l'excuse serait fort admissible. Quoi qu'il en soit, le succès que M. de Ruolz vient d'obtenir est d'autant plus estimable, qu'il ne le doit qu'à lui seul.

Nous voudrions voir l'Opéra, ce noble théâtre qui dispose de si beaux élémens, entrer dans une voie meilleure et se renouveler un peu. Partout l'activité règne; l'Opéra-Comique, si arriéré jadis et que Mme Damoreau a mis au pas, vient d'engager, à grands frais, des chanteurs et des cantatrices. Le Théâtre-Italien vient de s'enrichir encore de Mlle Pauline Garcia. L'Académie royale de Musique seule demeure stationnaire. Duprez n'est plus ce qu'il était, sa voix s'appesantit et diminue; deux ans de labeurs excessifs ont accablé le grand chanteur. Un jeune homme doué de l'organe le plus ravissant qui se puisse entendre, s'était présenté pour l'aider à supporter le fardeau du répertoire, et le remplacer au besoin. Que fait-on pour M. de Candia? On lui refuse les occasions de se produire et de conquérir sa part de cette faveur du public que Duprez veut avoir tout entière. Pour ce qui regarde les cantatrices, les difficultés se compliquent encore. Les cantatrices de l'Opéra tiendraient à merveille le second rang dans une troupe où l'on compterait la Grisi et la Persiani; mais il est impossible qu'on ne songe pas à s'appuyer sur des talens plus généreux et plus solides. Voici bien long-temps que le provisoire dure, il faut cependant y mettre un terme. Nous doutons que M. Meyerbeer trouve dans le personnel de l'Opéra, tel qu'il est aujourd'hui, des interprètes dignes de l'œuvre nouvelle qu'il compose. Passe encore pour les ténors; mais la voix profonde, éclatante, inspirée, la prima donna qu'il rêve, sera-ce Mlle Nathan, ou Mme Stolz? Il était question dernièrement de mettre à la scène le *Fidelio* de Beethoven, pour faire pendant au *Don Juan* de Mozart. Pourquoi ne saisirait-on pas cette occasion pour engager Mlle Lowe, la brillante cantatrice de Berlin, dont M. Meyerbeer a parlé tant de fois avant les débuts de Mlle Nathan, et dont il reparlera sans doute à son retour de Boulogne? Mlle Lowe ou toute autre; mais il faut à l'Opéra une cantatrice du premier rang. Les compositeurs et le public la demandent avec une égale ardeur, et cette fois les intérêts de l'art se concilient trop bien avec ceux de l'administration pour qu'elle puisse, sans encourir les inconvéniens les plus graves, négliger long-temps d'y faire droit.

— L'article de M. Sainte-Beuve sur *la Littérature industrielle* a été l'objet de quelques récriminations de la part des intéressés, comme on pouvait s'y attendre. M. de Balzac s'est fait remarquer par le ton de sa réponse. Il y a tout d'abord mêlé, selon son habitude, une affaire d'argent, un procès dont il n'a pas rougi d'arguer à faux : on lui a répondu ailleurs. Quant à l'article même, estimant apparemment qu'on n'avait pas été assez sévère contre lui, il a pris soin d'aggraver le jugement par un commentaire alambiqué qu'il a affiché dans sa lettre. Qu'il se rassure pourtant! En relisant à tête reposée le passage qui l'indigne le plus, il le trouvera moins sérieux qu'il n'imagine; il verra que ce qu'on a le moins songé à lui contester jamais, c'est *l'intrépidité* dans le mauvais goût.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU DIX-NEUVIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

GEORGE SAND. — Gabriel. — Première partie. 5
CHARLES COQUELIN. — De l'Industrie linière en France et en Angleterre. — Première partie. 61
PH. CHASLES. — *Cheveley or the Man of honour*, de lady Bulwer. 97
A. BRIZEUX. — Les Conscrits de Plô-Meur. 107
..... — Lettres Politiques — II. — De l'Orient. 110
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 133

GEORGE SAND. — Gabriel. — Deuxième partie. 145
J.-J. AMPÈRE. — Vue générale de la Littérature française au moyen-âge. 179
CHARLES COQUELIN. — De l'Industrie linière en France et en Angleterre. — Dernière partie. 194
Dr NÉOPHOBUS. — La Litho-Typographie, lettre au docteur Old-Book. 235
B. GUÉRARD. — De l'État des Personnes dans la Monarchie des Francs. 244
REVUE LITTÉRAIRE. 266
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 277

ADOLPHE BARROT. — Les Iles Sandwich. — Première partie. 289
GEORGE SAND. — Gabriel. — Dernière partie. 321
PH. CHASLES. — Les Victimes de Boileau. — II. — Théophile de Viau. 355

X. MARMIER.— Poètes et Romanciers du Nord. — IV. — Runeberg. 406
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 419
REVUE LITTÉRAIRE. 431

J.-J. AMPÈRE. — Littérature orientale. — De l'Épopée persane. — Le *Livre des Rois*, de Firdousi. — Première partie. 441
HENRI BLAZE. — Goethe. — Le second *Faust*. — Deuxième partie. 470
ADOLPHE BARROT. — Les Iles Sandwich. — Dernière partie. 521
A. COCHUT. — Du Sort des Classes souffrantes. 547
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 579
REVUE LITTÉRAIRE. 586

FAURIEL. — Lope de Véga. 593
J.-J. AMPÈRE. — Littérature orientale. — De l'Épopée persane. — Le *Livre des Rois*, de Firdousi. — Dernière partie. 624
CH. MAGNIN. — De la Mise en Scène chez les Anciens. — I. — Comités de lecture, Censure dramatique. 649
SAINTE-BEUVE. — De la Littérature industrielle. 675
FRÉDÉRIC MERCEY. — Salerne et Pœstum. 692
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 714

..... — Dépêches du duc de Wellington. 725
L. DE CARNÉ. — Lettres sur la Nature et les Conditions du Gouvernement représentatif en France. — A un membre de la Chambre des Communes. — Première Lettre. 788
H. FORTOUL. — De l'Art grec. — Les Marbres d'Égine. 806
GEORGE SAND. — Lélia. — Partie inédite. 849
..... — Églogue napolitaine. 870
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 874

FIN DE LA TABLE.